

Cyclisme: les Belges ont été les maîtres au Tour des Flandres

Page 19

Les anciens captifs américains parlent Les Viets étaient les bourreaux de leurs prisonniers

BASE AÉRIENNE DE CLARK (PHILIPPINES), (AFP). — Un prisonnier américain, M. Ernest Brace, libéré mercredi par le Pathet-lao, a décrit à la base de Clark, aux Philippines, les sévices dont il affirme avoir été l'objet depuis sa capture au Laos, le 21 mai 1964, par des Nord-Vietnamiens.

M. Brace qui a déclaré avoir passé toute sa captivité dans des camps nord-vietnamiens, a déclaré avoir été « puni, brutalisé, battu et humilié constamment par les réguliers nord-vietnamiens » qui le gardaient. Il a toutefois ajouté qu'il « n'en voulait pas » à ses gardiens: « Ils m'ont infligé de nombreuses punitions, mais je dois reconnaître que je n'étais pas un prisonnier commode », a-t-il souligné.

LES IDÉES ET LES FAITS

Extension de la démocratie directe ?

Judi dernier, « Forum helveticum » avait inscrit à l'ordre du jour de son assemblée générale deux exposés sur l'exercice de la démocratie directe. Le professeur Gruner, de l'Université de Berne, comme son collègue Ruffieux, des universités de Fribourg et de Lausanne, a présenté des vues somme toute optimistes quant à l'avenir de cette institution, étant bien entendu qu'il s'agirait de l'adapter à une évolution qui, elle-même, modifie sensiblement le support de l'activité politique (le social et l'économique prenant toujours plus d'importance) et donne des dimensions toujours plus considérables au champ de cette activité.

Selon M. Ruffieux, on aurait tort d'assimiler référendum et initiative à « d'autres mécanismes classiques condamnés à disparaître ». Au contraire, un diagnostic lucide annonce « qu'on pourrait assister plutôt à une extension de la démocratie directe ».

Nous en acceptons l'augure, tout en regrettant que ni l'un ni l'autre des orateurs n'ait fait allusion à un certain danger issu d'une tendance « irréversible » à ce que l'on prétend.

Il est bien clair qu'aujourd'hui les Etats essaient, avec plus ou moins de bonheur (et dans certains cas, avec plus ou moins de sincérité aussi) de conclure entre eux des accords pour créer un ordre juridique plus strict, dans des domaines qui débordent largement les frontières d'un pays, si étendu soit-il. Le développement de la technique est pour une grande part dans cette évolution — qu'il suffise de rappeler les efforts entrepris pour mieux garantir la sécurité des transports aériens, un exemple de haute actualité — mais la recherche d'une « meilleure qualité de la vie » y est aussi pour beaucoup.

Nous pouvons donc être amenés à souscrire à certaines dispositions de droit international qui ne resteraient pas sans influence sur les normes juridiques fixées dans des lois suisses, voire cantonales, celles que le peuple a exprimées ou tacitement approuvées, puisque, par définition et sur le plan fédéral tout au moins, une loi est soumise au référendum facultatif.

Or, pour le moment, le référendum facultatif n'est autorisé que pour les accords internationaux conclus pour une durée indéterminée ou pour plus de dix ans. Et il est question de supprimer cette restriction.

Mais, à vouloir étendre le droit de référendum en matière de traités internationaux, on exposerait la Suisse au risque de se trouver en mauvaise posture lors d'importantes négociations. En effet, nos partenaires hésiteraient parfois à s'engager s'ils devaient compter avec l'éventualité d'un désaveu infligé par le peuple à son gouvernement et au parlement qui aurait ratifié les accords.

C'est bien pourquoi, le courant qui nous pousse, bon gré mal gré, vers une coopération internationale toujours plus étroite — M. Tschudi vient d'affirmer, à Vienne, la bonne volonté de la Suisse en ce qui concerne une politique européenne ou mondiale de l'environnement — nous paraît plutôt annoncer certaines restrictions aux pratiques de la démocratie directe. A moins que l'on ne trouve, en même temps que progresse l'esprit de coopération, une « solution équilibrée », qui pour l'instant s'apparente encore à la quadrature du cercle.

Georges PERRIN

M. Brace, qui travaillait pour la société d'aviation « Bird and son », a fait sa première tentative d'évasion sur la piste le conduisant du Laos au Viet-nam du Nord immédiatement après sa capture. Les Nord-Vietnamiens le retrouvèrent six heures après, caché dans un ravin. « Ils m'attachèrent alors, à un poteau dans un village et me frappèrent jusqu'à ce que je m'évanouisse, raconte M. Brace. Mes dents étaient cassées et durant plusieurs jours, je n'ai pas pu manger. Ensuite, nous avons marché durant trois semaines. Nous avons parcouru environ 300 km avant d'atteindre un camp nord-vietnamien, dans la jungle, le 13 juin 1965 ».

Le prisonnier américain a affirmé avoir passé trois ans et demi dans ce camp. « Les mains attachées, dans une cage où il ne pouvait se tenir debout ». « La nuit, ils attachaient à mon lit la corde que j'avais toujours au cou en la liant aussi fort qu'ils le pouvaient. J'ai appris par la suite à me dégager pour m'asseoir, mais chaque fois qu'ils le découvraient, ils me battaient », a ajouté M. Brace.

« En avril 1966, j'ai réussi à m'évader et je n'ai été repris que quatre jours plus tard, a poursuivi Ernest Brace. Ils m'ont alors mis les pieds dans un carcan en bois. En août de la même année, j'ai pu dégager mes pieds de ce carcan, mais j'ai été pris avant d'avoir pu sortir du camp. Ils m'ont alors enterré durant sept jours. Ma tête seul dépassait du sol. Deux fois par jour, ils me donnaient un bol de soupe de riz qu'ils faisaient couler dans ma gorge. A ce moment, j'avais perdu toutes mes dents soit à cause des coups, soit à la suite de caries ».

« En octobre 1968, j'ai été conduit à Hanoï où je suis resté encore un an comme prisonnier solitaire. Je n'ai rejoint les autres prisonniers américains que l'année suivante », a conclu M. Brace.



Les camions italiens stoppés à Chiasso. (Téléphoto AP)

Douaniers en grève

LUGANO (ATS). — De nombreux camions et trains ont encore été bloqués, au cours du week-end, aux postes-frontière italo-suisse en raison de la grève des douaniers italiens. En revanche, le trafic touristique se déroule normalement, puisque ce sont toujours les militaires qui sont chargés des contrôles. En Italie tout comme au Tessin, les conséquences de la grève des douaniers sont très sensibles, et se traduisent par exemple par des augmentations de prix en Italie.

Aux postes-frontières de Brodega, Maslianico et Ponte-Chiasso, plus de cent camions étaient bloqués samedi.

(Lire la suite en page 13)

le cadre rustique, nouveau sympathique accueillant du

Snack-Bar des Draizes

vous séduira.

Draizes 4 Face aux PTT

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



Championnat suisse de football Bonne affaire pour Neuchâtel

Peu ou pas de surprises durant le dernier week-end dans le championnat suisse de ligue A. A Winterthur, Burgener n'a pu empêcher Nielsen (caché par Vuilleumier) de marquer l'unique but de la rencontre, ce qui permet aux banlieusards zuricois de conserver le contact avec le groupe de tête. Excellente journée pour Neuchâtel Xamax en ligue B. Vainqueur de Lucerne, il profite encore de la contre-performance de Bienne au Letzgründ. Lire nos pages 15, 17 et 19.

Deux morts et six blessés au San-Bernardino

SAN-BERNARDINO (ATS). — Une grave collision s'est produite samedi après-midi dans un dangereux virage de la route cantonale, au nord de Sorte, dans le Val-Mesocco, faisant deux morts et six blessés, dont certains sont grièvement atteints. Pour une raison non encore éclaircie, une auto sant-galloise a été déportée sur la gauche, entrant en collision avec une voiture zuricoise. Celle-ci a pris feu, et ce n'est que grâce à l'intervention courageuse d'un autre automobiliste que les quatre occupants ont pu être libérés des flammes. Grièvement blessés, ils ont été transportés à l'hôpital cantonal de Bellinzzone, où l'un d'entre eux, la petite Donatella Giacomini, est décédée par la suite.

Quant au conducteur de la voiture fautive, M. Rocco Schiavone, 25 ans, d'Altstaetten (Saint-Gall), il est mort sur le coup. Ses trois passagers ont, eux aussi, été admis à l'hôpital.

DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS ONT FAIT 50 BLESSÉS A FRANCFORT

FRANCFORT (AFP). — De violents incidents ont de nouveau éclaté dans le centre de Francfort entre plusieurs centaines de jeunes manifestants et les forces

de l'ordre. Les incidents se sont produits à l'issue d'un cortège de protestation qui avait été interdit. Les policiers, bombardés à l'aide de pierres, de pots de fleurs

et de pièces de métal, ont répliqué à coups de matraques, de grenades lacrymogènes. Ils ont en outre mis en ligne des autos-pompe. Une cinquantaine de personnes ont été blessées.

La manifestation avait été organisée pour protester contre la démolition de certaines maisons du quartier de l'ouest de la ville où se trouvent de nombreux logements d'étudiants, la spéculation foncière et les loyers trop élevés.

Le Centre de la ville présentait, samedi en fin d'après-midi, un spectacle de désolation.

INCENDIES CRIMINELS À LUCERNE ?

De notre correspondant :

Les habitants de Lucerne commencent sérieusement à se poser des questions et certains d'entre eux ferment leur porte d'entrée à double tour, car, au cours de ce week-end, pas moins de quatre incendies ont causé des dégâts considérables, évalués officiellement à 2 millions de francs et plus. Il est en effet plus qu'étrange, que quatre incendies aient eu lieu en 24 heures dans le même quartier de la ville, incendies, qui d'ailleurs se ressemblent singulièrement. Le commandant des pompiers de Lucerne devait nous déclarer dimanche matin, alors que nous suivions avec lui la lutte sans merci de ses hommes: « C'est absolument incroyable. Les incendies se déclarent toujours deux par deux. Alors que notre attention se concentre sur un incendie, un second éclate. » La remarque du commandant lucernois avait sa raison d'être.

Lors d'une conférence de presse, qui a eu lieu dimanche, les autorités policières ont déclaré, que les premiers résultats de l'enquête étaient édifiants: les divers incendies ont très probablement été allumés volontairement. Afin d'éviter la panique parmi la population, la police a annoncé qu'elle organiserait des rondes beaucoup plus nombreuses et qu'elle prendrait toutes les dispositions nécessaires. Les détails n'ont pas été dévoilés. D'autre part, on a appris qu'un agent de police a failli trouver la mort: il a presque été décapité par un fil téléphonique, tombé à terre. En

outre, un pompier l'a échappé belle: sa veste a fondu sur lui, par suite de la chaleur.

(Lire la suite en page 13)



Le champ de bataille.

(Téléphoto AP)

Chronique régionale : pages 2, 3, 7, 9 et 11

Informations suisses : page 13

Tous les sports : pages 15, 17 et 19

Carnet du jour — Programmes radio-TV : page 25

Dernière heure : page 27

Collision au Landernon : une femme tuée, deux autres blessées

Une jeune auto-stoppeuse tuée sur la route à Boudry (Page 3)

A Bienne le sort de la Maison du peuple se joue ce soir (Page 11)

Suisse-CEE : la première tranche de 20 % des réductions tarifaires n'apportera pas une baisse spectaculaire de prix (Page 13)

Le coût de la motorisation

S'ils pensaient aux risques qu'ils encourent, et qu'ils font courir aux autres, chaque fois qu'ils prennent le volant, les conducteurs seraient plus raisonnables. Peut-être même certains d'entre eux renonceraient-ils à la voiture, ou s'en serviraient-ils moins fréquemment, préférant le tram, le trolley ou le train pour leurs déplacements d'affaires ou de loisirs.

Ce genre de réflexion, bien des gens l'auront faite en sillonnant hier et avant-hier les routes de notre canton et d'ailleurs, et en constatant le nombre d'imprudences, de fautes de conduite et de pures folies qu'il est facile de relever, lorsque le week-end fait sortir les voitures en masse. Un coup d'œil sur le journal ce matin permet d'ailleurs de se rendre compte du coût de la motorisation en vies humaines et en dommages matériels. Encore n'avons-nous pas mentionné quantité d'accidents, qui ne se sont soldés que par des dégâts matériels, fussent-ils importants: nos colonnes prendraient un air de cimetière de voitures peu réjouissant.

C'est que le nombre des accidents est plus élevé d'année en année: en 1972, les autorités en ont recensé un toutes les six minutes quarante-cinq secondes en Suisse. C'est le total le plus élevé jamais enregistré, et rien ne prouve que le chiffre sera moins important en 1973. Rappelons aussi que l'on eut à déplorer 1723 tués et 36.700 blessés sur nos routes l'an dernier. Que l'on imagine le coût de tous ces drames, sans compter les dépenses matérielles!

L'auto, en sorte, devient une sorte d'obsession, même pour le budget de mainte famille modeste, à en juger par une récente statistique de l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail). Il en ressort que la possession d'une voiture absorbe environ dix pour cent du budget total du ménage des familles de travailleurs moyennes en Suisse. La dépense pour le loyer, est-il mentionné à titre indicatif, se chiffre par environ seize pour cent de ce budget. Trois familles d'employés sur cinq, et une famille d'ouvriers sur deux possèdent une voiture.

On pourrait penser qu'au regard de la charge financière que constitue l'utilisation d'une auto pour le budget familial, les conducteurs, à quelque milieu qu'ils appartiennent, ont à cœur de se comporter avec modération et sagesse. Il n'en est rien, hélas! C'est que l'éducation et la discipline routières sont fort loin, encore, d'être suffisamment entrées dans les mœurs.

R. A.

A Neuchâtel et dans la région

À la Salle des conférences de Neuchâtel

Concert de gala de la Musique militaire



L'exemple de la Militaire prouve que le temps des exécutions lourdes, imprécises et d'une touchante gaucherie, est bien révolu!

(Avipress - Baillod)

Un nombreux public a applaudi samedi l'excellent concert donné par notre Musique officielle, dont les progrès depuis que la direction en a été confiée à Claude Delley, sont particulièrement réjouissants. La Militaire participe ainsi, et de façon spectaculaire, à cette évolution si sensible de nos meilleurs corps

de musique suisses, vers plus de clarté, de souplesse, de musicalité. Il y a 10 ans encore, on ne pouvait s'empêcher de sourire — ou de grincer des dents — lorsqu'une fanfare sortait de son répertoire traditionnel de marches et de pas redoublés et nous proposait quelque Ouverture classique! L'exemple de la Militaire prouve que ce temps des exécutions lourdes, imprécises et d'une touchante gaucherie est bien révolu!

C'est ainsi que la sonorité d'ensemble a encore gagné en transparence depuis un an. A l'exception d'un seul, les bugles ont disparu, au profit des cornets à l'attaque plus franche. Les trois « saphones » — au lieu de 4 ou 5 — m'ont paru bien suffisants pour donner aux basses l'ampleur nécessaire. Et le groupe des flûtes clarinettes et saxophones a largement prouvé son efficacité. Aussi bien par sa virtuosité dans les traits rapides que par sa contribution à la finesse du timbre. Ajoutons que la « Militaire » dispose de bons musiciens dans tous les registres et que les trompettes et trombones, notamment, sont remarquables.

UN PROGRAMME D'ENVERGURE

Cl. Delley avait mis au point un programme d'envergure: pas moins de trois « classiques » et au moins une œuvre contemporaine importante. Et chaque fois, nous avons pris plaisir à entendre des exécutions dynamiques et colorées, toujours vivantes, toujours « signifian-

tes ». D'abord la « Firemusic » de Haendel, donnée avec un rythme et un éclat impressionnants. Puis le célèbre Concerto pour deux trompettes de Vivaldi, où P. Kaelin et F. Perrot rivalisèrent de virtuosité... au risque, parfois, de « semer » tout l'orchestre! La Cinquième Symphonie de Tchaïkovsky nous a valu de magnifiques sonorités dans le sombre Allegro initial et de poétiques exposés des clarinettes dans le mouvement lent. En revanche, l'arrangement alourdi fâcheusement une page comme le Scherzo.

De la partie moderne du programme nous retiendrons surtout la Suite en trois mouvements d'A. Malcolm dont la Militaire a si bien su rendre les effets de timbre, les âpres harmonies et les rythmes trépidants; le « Come Back » de Curtis joué avec brio par P. Kaelin, et la Marche finale, exécutée avec la participation de toute la batterie.

UNE « RELEVÉ » ASSURÉE

Au début de la soirée, le commandant Ch. Robert nous a présenté une formation toute nouvelle: la « Jeune Garde ». Les quelque quarante enfants et adolescents qui constituent cette fanfare des Cadets de la Ville, apprennent à jouer sous la direction de Cl. Delley et de ses adjoints et sont destinés à assurer la relève au sein de la Militaire et des divers corps de musiques de la région. Cette intelligente institution, née il y a 18 mois et désormais subventionnée par la Ville, contribuera sans doute largement à répandre chez les jeunes le goût de la musique. Toujours est-il que cette première prestation de la Jeune Garde, qui joua quelques danses anciennes et un thème populaire américain, a remporté un très vif succès.

LA CHORALE DES AGENTS DE POLICE

La musique adoucit les mœurs, c'est bien connu. Aussi, les agents de police de la Ville, lorsqu'ils chantent sous la direction d'Albert Rohr, ont-ils le sourire. Et leur programme donné en intermède, qui évoquait tantôt les chants d'oiseaux, tantôt l'« Instant du bonheur » et qui se terminait par la « Marche des petits oignons » n'avait vraiment rien de morose. De longs applaudissements ont salué leur allant, leur rythme, leurs voix bien timbrées.

L. de Mv.

Les « Soul Messengers » au Jazz-club

Beaucoup de monde samedi soir au Jazz-club pour écouter les « Soul Messengers ». Cette formation neuchâteloise, maintenant bien connue, nous a habitués à du travail bien fait, et le concert de samedi n'a pas failli à cette règle. Rappelons que les « Soul Messengers » ont fait leur style lancé il y a une quinzaine d'années par des formations comme celles des « Jazz Messengers » ou des frères Addeley. Les « Soul Messengers » jouent donc une musique solide et rythmée où l'improvisation et les recherches harmoniques trouvent également une place importante.

Servie par une bonne amplification intelligemment réglée, cette formation se montre remarquablement homogène. Les différentes masses sonores sont bien équilibrées, la rythmique joue avec la puissance qu'il faut, sans jamais couvrir les autres musiciens. L'introduction d'un piano électrique apporte une dimension nouvelle à l'orchestre, même si l'instrument paraît encore trop « sage » utilisé. Si tous les musiciens sont bons, il faut pourtant noter un changement certain chez le trompettiste qui semble jouer avec plus de sûreté, et aussi plus d'invention.

En conclusion une formation qui fait du bon travail, mais qui devrait aller plus loin (elle en a les moyens) en jouant avec plus d'agressivité, et, pourquoi pas, avec plus d'audace.

JBW

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame André Schoepf-Ducret, Monsieur et Madame Théodore Charpillot-Schoepf et leurs enfants, à Reconvilier; Monsieur et Madame Pierre-Alain Schoepf et leurs enfants, à Malleray; Madame Maurice Schoepf-Schoeberlein, Monsieur Jean-Bernard Schoepf et sa fille, Mademoiselle Christiane Schoepf, à Genève; Monsieur et Madame René Schoepf-Sunier, leurs enfants et petit-fils; Monsieur et Madame Pierre Dénéraz-Schoepf, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Maxime Péchenard-Monnier, à Paris; Madame Anna Hodel, sa dévouée gouvernante, ainsi que les familles Schœpf, Monnier, Mentha, parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Edouard SCHOEPF

industriel

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dimanche, dans sa 91^{me} année, après une pénible maladie, supportée avec courage.

La Chaux-de-Fonds, le 1^{er} avril 1973.

L'incinération aura lieu mercredi 4 avril.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Monsieur et Madame André Schoepf, 51, rue des Vieux-Patriotes.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part



De nombreux amateurs sont venus admirer les paysages du canton... et se divertir.

(Photo Avipress - Baillod)

Pour les 125 ans du parti radical

Exposition de photographies à la Rotonde

Cette année coïncide avec le 125^{me} anniversaire de la République et canton de Neuchâtel, et la fondation de l'Association patriotique radicale neuchâteloise, il y a 125 ans également. Le parti radical, pour marquer cet événement, avait lancé il y a quelques mois un concours de photographies ayant pour thème « Aspects du Pays de Neuchâtel ».

C'est par le vernissage de l'exposition des œuvres présentées que fut ouverte, samedi à 18 heures à la Rotonde la série de manifestations organisées par les radicaux. Plus de 300 photographies ont été examinées par un jury présidé par M. Fernand Perret et composé de Mme Anne-Lise Grobety, MM. Raymond Pizzera, Pierre von Allmen, Georges Yannopoulos, Raymond Pasinetti et Maurice Challandes.

Le jury a fixé son choix sur une photographie empreinte de beaucoup de poésie, composée d'un contre-jour de deux gentianes sur un fond de neige, le tout coiffé d'un ciel tourmenté. Un gymnaste de Cortaillod, Adrien Vetterli, remporte le premier prix. M. Ernest Berger, du Locle, se classe au deuxième rang avec une vue du lac des Tailières et M. Willy Delley, de Neuchâtel, remporte le troisième prix avec le port de Neuchâtel.

Dans son discours d'ouverture, le président cantonal du parti radical, M. Maurice Challandes, a relevé la qualité

des photographies exposées. Une soirée avec bal mit un terme à cette manifestation, la première du cycle de cette semaine.

CORTAILLOD

Noces d'or

(c) M. et Mme Erwin Fluckiger ont fêté leurs cinquante ans de mariage. Ce couple, installé à Cortaillod depuis 1967, a vécu auparavant à Travers et au Locle, exerçant le métier d'épiciers. Ils ont la joie d'avoir 6 enfants et 15 petits-enfants.

Noces de diamant

(c) M. et Mme William Proelochs-Ray ont fêté hier le 60^{me} anniversaire de leur mariage. Ce sympathique couple réside à Cortaillod depuis 1917. Né à la Chaux-de-Fonds, ainsi que sa femme, M. Proelochs a fait des études commerciales. Il a occupé des postes importants pendant 10 ans chez Maggi, à Kempthal, 8 ans chez Brown Boveri, à Baden, et 38 ans (à la direction du bureau des ventes) aux Câbles de Cortaillod.

Très modeste et de nature sensible, M. Proelochs, retraité depuis 1955, coule une vie paisible au quartier des Tailières mais sa santé laisse à désirer depuis quelque temps. Il est un fidèle lecteur de la « FAN ».

Les autorités communales et religieuses ont présenté leurs vœux et félicitations à M. et Mme Proelochs.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Gontran Jeanguenin-Althaus, aux Geneveys-sur-Coffrane; Monsieur Raymond Jeanguenin, à Bienne; Monsieur et Madame Jean-Louis Robatel, et leur fille Corinne, à Ecublens (VD); Monsieur Jacques Robatel, à Bienne; Monsieur et Madame Raymond Salino, aux Geneveys-sur-Coffrane, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Gontran JEANGUENIN

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 68^{me} année. 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, (Premier-Mars 25) le 1^{er} avril 1973.

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Jean 13 : 34.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel mercredi 4 avril.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu. Mat. 5 : 9.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La maison Jean Vallon S.A., fabrique de boîtes de montres, les Geneveys-sur-Coffrane, a le pénible devoir d'annoncer le décès subit de son fidèle et dévoué collaborateur

Monsieur

Gontran JEANGUENIN

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



O Seigneur qui donnes la force, vois, je suis faible et sans vigueur. Mais tu sauras briser l'écorce qui souvent enserre mon cœur.

Monsieur et Madame Georges Meuwly-Guise et leurs enfants Nathalie et Anya, à Bienne;

Monsieur et Madame René Spinedi-Meuwly, à Cortaillod;

Les familles Franzin, Alexis, Ferrarri, Piccinelli, Sieber, Defferard, Meyer, Meuwly, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Antoinette MEUWLY

née FRANZIN

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 76^{me} année, munie des sacrements de l'Eglise.

2000 Neuchâtel, le 1^{er} avril 1973. (Côte 114)

L'enterrement aura lieu mercredi 4 avril, à 10 heures, au cimetière de Beaugard.

Messe de requiem en l'église Saint-Nicolas du Vauseyon, à 9 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Claude Lacaille-Evard et leur fils Michel, à Colombier; Les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Pierre EVARD

leur cher père, grand-père, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 74^{me} année, après une longue maladie.

2013 Colombier, le 31 mars 1973. (Rue du Verger 8)

Dieu est amour.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité, lundi 2 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Monsieur et Madame Jean Burkhalter-Isler, leurs enfants et petits-enfants, à Bienne et à Genève;

Madame Véréne Burkhalter et ses enfants, à Lausanne;

Monsieur et Madame Maurice Leschot-Burkhalter à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants, à Tavel et à Corcelles;

Monsieur et Madame Ernest Wittmer à Moutier et leurs enfants;

Monsieur et Madame Gustave Wittmer à Crémènes et leurs enfants;

Madame Gertrude Bersier-Wittmer à Cugy et ses enfants;

Madame Angèle Nyfeler-Wittmer à Genève et ses enfants;

Madame Berthe Buchwalter-Wittmer à Porrentruy et ses enfants;

Monsieur et Madame Louis Grivet-Wittmer à Fribourg et leurs enfants;

Madame Joseph Wittmer, à Neuchâtel;

Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Hans BURKHALTER

née Véréne WITTMER

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 83^{me} année, après une courte maladie.

2000 Neuchâtel, le 31 mars 1973. (Parcs 137)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 2 avril.

La cérémonie religieuse sera célébrée à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

R.I.P.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la maison de convalescence Le Château de Constantine (C.C.P. 20 - 1814)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Ne crains pas, crois seulement.

Marc 5 : 36.

Monsieur et Madame Roger Leloup-Dedye;

Monsieur et Madame Bernard Dunant-Dedye, ses enfants,

Anne-Christine, Jean-Louis, Mireille et Geneviève Leloup;

Samuel, Evlyne et Cécile Dunant, ses petits-enfants,

Mademoiselle Valentine Rosselet;

Madame Henry Rosselet et sa famille;

Monsieur Albert Porret-Rosselet et sa famille;

Monsieur René Dedye et sa famille;

Madame Charles Dedye et sa famille;

Monsieur et Madame Emile Richelle-Dedye et leur famille;

Madame Maurice Geva-Dedye;

ses sœurs, belles-sœurs, beaux-frères, filleul, neveux et nièces,

ainsi que les familles apparentées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Georges DEDYE

née Suzanne ROSSELET

que Dieu a rappelée à Lui le 30 mars 1973 dans sa 80^{me} année.

Le culte aura lieu le 3 avril au temple de Chêne-Bougeries, à 10 h 45.

L'inhumation suivra au cimetière de Chêne-Bourg.

Le corps repose en l'hôpital de géria-trie-Thonex.

J'ai cherché l'Eternel et Il m'a répondu;

Il m'a délivré de toutes mes frayeurs.

Quand on tourne vers lui les regards, on est rayonnant de joie.

Ps. 34 : 5.

10, rue de Jehanster, 4800 Verviers (Belgique).

3, ch. du Petit-Bel-Air, 1225 Chêne-Bourg (Suisse).

Merci de penser à l'œuvre du Centre social protestant, c.c.p. 12 - 761 à Genève.

Mon âme bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits.

Ps. 103 : 2.

Madame Walter Staempfli-Tissot, à Bienne;

Monsieur et Madame Claude Staempfli-Eggmann et leurs enfants, à Cortaillod;

Monsieur Jacques Staempfli et ses enfants, à Paris;

Monsieur Jean-François Staempfli, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Valentin Châtelain-Staempfli et leurs familles, à Cortebert;

Madame et Monsieur Walter Béguelin-Staempfli, à Bâle;

Madame Simone Surdez et famille, à la Chaux-de-Fonds;

Les familles Tissot, Jeanrenaud, Thönen, Tanner,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Walter STAEMPFELI

représentant

leur cher époux, père grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui après une courte maladie supportée avec courage, dans sa 70^{me} année.

Bienne, le 31 mars 1973. (Quai du Bas 66)

L'incinération aura lieu mardi 3 avril.

Culte à 15 heures au crématoire de Bienne-Madrets où le corps repose.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Société Chorale, Neuchâtel

à la Collégiale

3 Psaumes et Magnificat de Schütz

Messe de Bruckner

Ce soir, 2 avril à 20 h 15, CONCERT

Location une heure d'avance à la Collégiale

Particulier cherche à acheter une ancienne poussette avant 1930, ainsi qu'une ancienne poupée même en mauvais état. Tél. 24 03 24.

PS Ce soir à la TV

à 22 h 20

RENÉ FELBER

représentera le parti socialiste

PS Ce soir

au premier programme de la radio, à 19 h 30, débat en direct avec

HEIDI DENEYS et JOHN CLERC

ARCADES AUJOURD'HUI

25 78 78 15 h - 20 h 30

UN FILM D'UN COMIQUE

ÉTOURDISSANT :

PAS VU... PAS PRIS

LES AVENTURES D'UN JEUNE HOMME INVISIBLE

ENFANTS ADMIS

Restaurant MARTIN - PÊCHEUR

PLAGE - PATINOIRE

FERMETURE ANNUELLE

jusqu'au

3 mai

Perdu petite chienne brun-noir, collier vert, gare CFF, Saint-Blaise, Maigroge, av. Daniel-Dardel. Tél. 25 22 32. Récupense.

A Neuchâtel et dans la région



Un ensemble de rapports harmonieux.

(Avispress - Baillod)

A la Galerie l'«Escarbot» au Landeron Exposition Roman Candio

C'est en présence d'un public composé en majeure partie de Suisses allemands que s'est déroulée samedi après-midi dans la sympathique et pittoresque galerie «L'Escarbot», au Landeron, le vernissage de l'exposition Roman Candio.

M. Schneider, directeur de la galerie, souhaite la bienvenue à l'artiste, qui était présent, ainsi qu'à ses visiteurs, puis M. Urs-Peter Muller, de Soleure, présente l'exposition dans un bref discours en langue allemande.

Né à Fulenbach, dans le canton de Soleure, en 1935, Roman Candio a suivi l'école des Beaux-Arts de Lucerne, et il a fait ensuite de l'enseignement. Mais peu enthousiasmé par sa tâche de maître primaire, il se rend à Dusseldorf, où il fréquente les cours de l'école d'art. Il en rapportera des portefeuilles remplis de dessins.

Parmi ses réalisations déjà nombreuses, il faut citer des sculptures, des reliefs muraux et des peintures murales pour divers collèges et maisons de séjour ainsi que des vitraux qui ornent le cloître Saint-Joseph de Soleure et diverses églises de la région. Roman Candio a exposé à Soleure, à Olten, à Zoug, à Zurich, à Saint-Gall et à Ve-

nise. Il habite et travaille aujourd'hui à Soleure.

UN ARTISTE SPONTANÉ

M. Muller a bien posé le problème quand il a dit que l'art de Roman Candio n'a rien à voir ni avec les théories esthétiques, ni avec un engagement politique. Dès le premier contact avec cette production si claire, si gaie et si vivement colorée, on constate en effet que ce peintre est un artiste spontané, qui n'a d'autre but que d'exprimer sa sensibilité particulière, en créant un ensemble de rapports harmonieux.

Est-ce un abstrait? Non, quoique, visiblement, il joue avec le bonheur en disposant des formes et des surfaces. Mais toujours le sujet subsiste, servant de base au tableau. Peut-être même le sujet tient-il encore trop de place dans un art comme le sien, qui vise à charmer par l'originalité des formes et l'éclat de la couleur. Qu'il s'intéresse au football, c'est très bien, mais ces silhouettes de joueurs se répètent avec quelque monotonie. Il est vrai que le ballon, dans les airs, fait généralement figure de soleil, ce qui contribue à illuminer ces compositions.

LE BONHEUR D'EXISTER

Les paysages ne manquent généralement pas de charme, car, avec les quelques éléments qui les composent, une route, un mur, un coin de jardin, un chien, un parasol, ils sont très joliment synthétisés et toujours très proches de l'élémentaire. Peut-être est-ce dans les nus que Roman Candio atteint le maximum d'expression et d'originalité. Synthétiques, simplifiés, ils traduisent l'harmonie corporelle et le bonheur d'exister.

Dans toute cette exposition, on regrette cependant qu'aucune œuvre n'accroche vraiment le regard par une originalité indéniable. Que ce soit dans les couleurs, vives et plaisantes certes, mais toujours plates et un peu fades, ou que ce soit dans les formes, bienvenues mais molles et parfois quelconques, ces œuvres sont le fait d'un artiste qui est encore à la périphérie. Espérons avec M. Muller qu'il atteindra un jour le centre, et qu'après avoir été un bon amateur, ouvrant simplement pour le plaisir, il deviendra un véritable créateur, passionnément engagé dans ses découvertes.

P.-L. B.

Le peuple neuchâtelois s'apprête à renouveler ses autorités cantonales

1.— Forces en présence : plus de clarté qu'en 1969

En ce 125^{me} anniversaire de la République, le peuple neuchâtelois s'apprête à renouveler son exécutif et son législatif. Les 7 et 8 avril, 269 candidats se bousculeront au portillon du Grand conseil pour tenter de prendre place sur l'un des 115 sièges disponibles, tandis que 7 autres se disputeront les cinq fauteuils du Conseil d'Etat.

Contrairement à 1969, la situation peut être qualifiée, cette année, de relativement claire et les inconnues ne sont ni nombreuses, ni complexes. Pour le Grand conseil, tandis que, dans quatre districts, seules les formations habituelles entrent en lice, à la Chauve-de-Fonds, où partis et groupements poussent souvent comme des champignons, les jeunes radicaux sont les seuls nouveaux venus et leurs résultats ne donnent pas lieu à surprise. A Neuchâtel, en revanche, deux inconnues: POP et GSPE (Groupe pour la santé publique et l'environnement). Si ces deux formations ou l'une d'entre elles atteignent le quorum, la répartition des sièges subirait d'assez profondes modifications.

Pour le Conseil d'Etat, les trois partis bourgeois ont recimenté le bloc désagrégé il y a quatre ans et les socialistes s'attendent à une reconduction de leurs deux conseillers en charge. A première vue, ni le populiste Frédéric Blaser, ni le candidat libre Willy Boss n'espèrent être propulsés à l'exécutif cantonal. Par contre, il faut s'attendre à un

ballottage, peut-être général, et à un nouveau scrutin si aucun désistement n'intervient.

Cette situation relativement claire explique peut-être la brièveté de la campagne électorale qui n'a été précédée d'aucun suspense, d'aucune guerre des nerfs! L'électeur, de ce fait, prend véritablement conscience maintenant seulement qu'une importante échéance l'attend les 7 et 8 avril.

Il en était allé différemment il y a quatre ans. La lutte pour les cinq sièges du Conseil d'Etat fut, en effet, ardente et sans merci. De plus, pour le Grand conseil, l'apparition massive des indépendants dans les districts de Neuchâtel, de la Chauve-de-Fonds et de Locle, des populistes dans le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers, ainsi que des chrétiens-sociaux à la Chauve-de-Fonds donna lieu à de spectaculaires empignonnades et à une longue incertitude.

Finalement, la grosse surprise, cette année, réside dans l'absence de ces mêmes indépendants — tout comme celle du MNA de M. Schwarzenbach — qui donnèrent au scrutin de 1969 un réel intérêt.

Constituée tout d'abord à la Chauve-de-Fonds, l'Alliance des indépendants fut, en 1968, à deux doigts de faire son entrée au Conseil général de cette ville. Continuant sur sa lancée, elle s'installa à Locle, puis à Neuchâtel et, en 1969, présenta trois listes et 33 candidats,

espérant s'approprier quelques sièges du parlement cantonal.

Malgré de bons résultats, aucune des trois listes ne parvint à atteindre le quorum. Par contre, socialistes et populistes virent leurs positions largement entamées.

Ces mêmes indépendants, bien que ne présentant aucun candidat, firent encore une active campagne lors des élections fédérales de 1971, donnant mots d'ordre et conseils. Par contre, aux élections communales de 1972, une seule liste fut déposée à la Chauve-de-Fonds, liste qui mordit une fois de plus la poussière. Et ce fut le silence. Silence provisoire ou définitif? L'avenir nous le dira tout comme, d'ailleurs, les résultats qu'ils enregistreront dans d'autres cantons où ils marquent également le pas. Pour l'instant, leur désistement enlève une grosse inconnue et surtout, permet aux socialistes notamment, voire aux libéraux, de considérer l'avenir avec plus de sérénité. Tout comme, ne l'oublions pas, le forfait lui aussi surprenant du MNA qui fait également preuve d'un silence singulier. Il est vrai que sa déroute aux dernières élections communales a dû faire réfléchir ses dirigeants.

Dans trois districts, le vote sera triangulaire, seuls les partis traditionnels (radicaux, libéraux et socialistes) s'affrontant. Tant Boudry que le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz connaissent donc des situations fort simples, ce qui n'exclut pas — et

nous le verrons dans de prochains articles — certaines fluctuations. Elles ne seront toutefois pas très importantes. Au Locle, à part les socialistes, les populistes et le PPN, une nouveauté est à relever: l'apparition des radicaux qui espèrent rééditer leur fameux coup des élections communales où ils firent une entrée en fanfare.

A la Chauve-de-Fonds, si les indépendants et les chrétiens-sociaux (Mme Alexandrine Mayoraz n'aura siège que le temps d'une législature) se retirent de la lutte, les jeunes radicaux y entrent et souhaitent — comme l'an passé sur le plan communal et grâce à un appariement avec leurs frères aînés — placer un des leurs au Château.

Enfin, à Neuchâtel, les indépendants ont cédé leur place au Groupement pour la santé publique et l'environnement. A part cette rocade, on retrouve les mêmes adversaires avec les mêmes problèmes.

Premières constatations générales: un peu moins de candidats, moins de listes, des absents (indépendants, chrétiens-sociaux, auxquels on peut adjoindre le MNA bien que non représenté en 1969), des nouveaux (GSPE et jeunes radicaux), enfin, une campagne électorale plus terne et très tardive.

Jean MORY

Demain: impératif pour les socialistes: regagner le terrain perdu en 1969.

Congrès de l'Union libérale démocratique suisse à Neuchâtel Un thème: la défense nationale

La défense nationale, c'est avant tout une volonté, une prise de conscience du peuple suisse tout entier. Voici résumé en quelques mots, l'essentiel des débats qui réunissent samedi les 180 participants au congrès de l'Union libérale démocratique suisse, tenu à Neuchâtel au Cercle libéral.

C'est un double caractère exceptionnel qui explique le choix du chef-lieu comme lieu de rencontre: la République et canton de Neuchâtel fête cette année son 125^{me} anniversaire; dans une semaine se dérouleront les élections destinées à renouveler les autorités législatives et exécutives cantonales.

Les assises avaient débuté le matin par quatre séminaires où furent examinés divers aspects de la défense nationale. Le résultat de ces travaux fut communiqué au cours de l'après-midi lors d'un ordre du jour extrêmement chargé.

En ouvrant cette assemblée, M. Louis Guisan, conseiller aux Etats vaudois et président de l'Union libérale démocratique suisse, rendit hommage à deux de ses anciens prédécesseurs. Puis il évoqua quelques grandes figures du libéralisme neuchâtelois avant de saluer nombre de personnalités membres ou anciens membres des gouvernements vaudois, genevois ou bâlois, des représentants aux Chambres fédérales, militaires

et de l'horlogerie, ainsi que les invités venus de toute la Suisse.

A signaler également la présence de M. François Jeanneret, président du Conseil d'Etat neuchâtelois qui dirigera les débats.

M. Louis Guisan, dans son discours d'ouverture, rappelle que «les pays hautement développés, comme la Suisse, sont caractérisés par une organisation de plus en plus poussée. Celle-ci est bonne dans la mesure où elle permet aux contemporains de partager les joies et les soucis de l'existence. C'est pourquoi les libéraux ont collaboré et collaboreront activement au perfectionnement de la prévoyance, basée sur les trois piliers, et de l'assurance-maladie, fondée sur une judicieuse répartition des risques entre les secteurs public et privé».

L'orateur souligne que les libéraux «considèrent l'homme tel qu'il est et sera toujours», mais qu'ils ne veulent pas que l'Etat organise tout et considèrent avec la plus grande réserve sa prétention à diriger la conjoncture, laquelle est le fruit de tous les efforts individuels, ceux des indépendants et des salariés, des employeurs et des employés».

Enfin, évoquant le thème de cette rencontre, la défense nationale, M. Guisan relève que celle-ci «n'est pas l'af-



Vue des assises dans la grande salle du Cercle libéral à Neuchâtel. (Avispress - Baillod)

faire des professionnels, ceux de l'armée ou ceux de la subversion. Il appartient aux politiques de dire que la souveraineté et la volonté de défense sont indiscutablement liées. Il revient au peuple de tracer sa voie et d'assumer les conséquences de ses options».

Puis, sous la présidence de M. François Jeanneret, on aborda le résultat des quatre séminaires qui se déroulèrent le matin et dont un condensé fut présenté par les rapporteurs.

M. Jeanneret devait encore mettre en évidence l'intérêt de ce congrès qui intervient à la veille d'importantes élections pour le canton de Neuchâtel tout d'abord et prochainement pour ceux de Genève et de Vaud.

Cette ouverture vers des problèmes concrets et importants, nous l'aborderons avec la défense nationale et la politique étrangère, sur un rapport du procureur bâlois, M. Markus Mohler. La Suisse, dira-t-il, est un petit pays mais qui doit conserver en Europe sa neutralité armée. Puis, M. François Rytz, professeur au Gymnase cantonal de Neuchâtel, émit l'idée de la création d'un comité intercantonal pour une étude sur la défense nationale. Cette volonté de défense, dira-t-il, n'est possible que si elle repose sur la conviction populaire d'une cause juste. Mais l'indépendance du pays existe-t-elle et est-elle encore suffisante sur le plan économique? Quelle cause enfin la jeunesse entend-elle ou veut-elle encore défendre? L'orateur insista sur la nécessité d'une instruction civique plus développée et regretta certaines maladresses des associations patriotiques qui desservent la cause de la défense nationale vis-à-vis d'une partie de l'opinion, des jeunes surtout.

L'armée est le seul problème, conclura M. Rytz, qui est uniquement du ressort fédéral. Aussi s'agit-il de donner au peuple le sentiment que les crédits militaires sont utilisés à bon escient. Et de proposer diverses réformes qui permettraient par exemple aux cadres de parfaire leur instruction en cours d'année, ce qui éviterait à la troupe de trop nombreux cours de répétition, et permettrait de réaliser une économie substantielle.

LE ROLE DE LA POLITIQUE
M. François Jeanneret, commentant l'un de ces rapports, constate qu'il appartient aux libéraux de se préoccuper de l'ensemble de ces problèmes. M. P.-A. Droz, adjoint au directeur de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, aborda le thème de la défense globale. L'armée doit assurer la tranquillité et la paix tant à l'intérieur qu'aux frontières du pays. Il faut, dira M. Droz, que l'on mette en valeur la tolérance que la Suisse fait sienne, mais aussi ses limites, sinon on débouchera sur le chaos. Quelle sera

alors le rôle de la défense nationale si ce n'est celui de préserver les valeurs acquises!

M. André Gauthier, conseiller national de Genève, enfin, parlera des divers aspects de l'objection de conscience, sujet qui sera largement repris par d'autres orateurs. Ce sera l'occasion de soulever la quantité de questions et de problèmes qu'occasionnerait l'introduction d'un service civil.

On doit établir une nuance entre les objecteurs guidés par des motifs religieux ou moraux et ceux qui se réclament d'une idéologie politique. Un service civil ne saurait donc résoudre l'ensemble des problèmes. C'est pourquoi il est important que l'on considère que l'armée fait partie du peuple et ne constitue pas un corps étranger à la nation. Il s'agit donc de l'expliquer à la jeunesse, car cette valeur démocratique, née du passé, reste plus que jamais actuelle.

M. François Jeanneret, en déclarant close cette réunion, résume le résultat des travaux: la défense nationale, c'est tout d'abord la volonté, l'état de conscience d'un peuple. L'armée suisse est une armée démocratique au service d'un peuple qui reste le maître de sa destinée.

A l'issue du congrès, un souper typiquement neuchâtelois réunit les participants. Ph. N.

Collision au Landeron: une femme est tuée et une autre blessée

Hier, vers 13 h, au carrefour du Landeron, un véhicule conduit par M. Louis Biéri, 73 ans, de Berne, n'a pas respecté le feu rouge et a heurté une autre voiture pilotée par M. Rudolphe Järmann, 51 ans, de Berne également, qui circulait vers Biene.

Mme Jeannette Järmann, âgée de 61 ans, grièvement blessée, a été transportée à l'hôpital Porthalès où l'on devait constater son décès. D'autre part, la femme du conducteur imprudent, Mme Biéri, souffrant de fractures aux côtes, a été hospitalisée à Berne.

Les apprentis neuchâtelois de la mécanique réunis au chef-lieu

Les apprentis de l'ensemble des professions de la mécanique du canton, parvenus avec succès au terme de leur formation professionnelle, étaient réunis samedi matin au cinéma des Arcades pour recevoir la bonne parole des autorités, en même temps que leurs certificats et les prix qui accompagnaient certains de ceux-ci.

En présence d'une salle comble, M. Guy Bédât, chef du service de la formation professionnelle et des apprentissages de l'Office cantonal du travail, salua l'assistance et notamment le vice-président du Conseil d'Etat, M. René Meylan, le représentant de l'autorité locale et les directeurs d'écoles de formation et d'enseignement professionnels.

Puis, après quelques variations sur le thème «Apprenti-Etudiant» pour dire que le premier a autant de personnalité que le second et qu'il est promis à toutes les possibilités d'épanouissement, il dit la fierté du canton de Neuchâtel d'avoir autant de jeunes capables dans leur métier et prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes à la communauté.

Le chef du département de l'industrie, M. René Meylan, philosopha sur des thèmes qui lui sont chers: la liberté, la démocratie suisse, l'adolescence, dans un verbe simple et en des termes très directs qui trouvèrent de l'écho chez ses jeunes auditeurs.

La petite formation de la Militaire du Locle, la Miliquette, en pleine forme, se fit applaudir à quelques reprises puis ce furent la proclamation des résultats des examens, la remise des certificats et la distribution des prix spéciaux, le tout ponctué d'applaudissements et de cris divers! Faut-il dire que les parents étaient aussi nombreux que les apprentis méritants?

Abbreviations: ETN: Ecole technique Neuchâtel; ETC: Ecole technique Couvet; TNL: Technicum neuchâtelois, le Locle; TNC: Technicum neuchâtelois, la Chauve-de-Fonds; FHF: Fabrique d'horlogerie Fontainemelon; Dubied: Ed. Dubied et Cie S.A., Couvet et Marin.

1^{er} prix de décolleteur (moyenne 5,4): Abraham Ratano, Dickson (prix Cylindre S.A. le Locle et prix FTMH); 1^{er} prix de dessinateur de machines (moyenne 5,3): Gérard Pfeiffer, Voumard (prix Ebauches S.A. et FTMH); 1^{er} prix de mécanicien de précision (moyenne 5,3) ex aequo: Alfred Navarro (prix Dubied et Cie Couvet); Robert Schlaefli, Favag (prix FTR); 1^{er} prix de mécanicien-électricien (moyenne 5,2) Gilles Hurni, ETN (prix Voumard machines et Escos); 1^{er} prix de mécanicien en automobiles (moyenne 5,1) ex aequo: Pierre Berset, TNC (prix Albert Haag, FCOM et

garage des Entilles); Didier Elber, Garage Hirondeille (prix garages Relais de la Croix, Robert, Elite, UPSA, et Trois Rois S.A.); Beppino Monestier, TNC (prix Commune du Locle, garages du Centre, Berling, Dumont, Beau-Site); 1^{er} prix de mécanicien en estampes (moyenne 5,0): Christian Bart, TNC (prix Tissot).

2^{me} prix de dessinateur de machines (moyenne 5,2): Blaise Rossetel, ETN (prix FHF); 2^{me} prix de mécanicien de précision (moyenne 5,2): Gianfranco Ermacora, Ed. Dubied (prix Favag S.A., Escos S.A. et FTMH); 2^{me} prix de mécanicien en automobiles (moyenne 5,0): Michel Liechli, TNC (prix Garage du Roc).

3^{me} prix de dessinateur de machines (moyenne 5,1): Philippe Jornod, ETC (prix Zenith); 3^{me} prix de mécanicien de précision (moyenne 5,1) ex aequo: Bernard Chappatte, TNC (prix Cornu S.A. et Jean Greub); Denis Edmé, ETN (prix Fael et Suchard); Jean-Daniel Laesser, TNC (prix Jean Singer et Aclera S.A.); Jean-Claude Michaud, Dubied (prix Tornos); Francis Stüdel, ETN (prix Emile Egger).

4^{me} prix de dessinateur de machines (moyenne 5,0) ex aequo: Luigi Bonardi, Egger Cressier (prix Oscar Appinal, Wermeille S.A., Favag S.A. et Voumard); Francis Buchwalder, Logitech (prix FAR, Voumard et Favag); Christian Kunzi, Favag S.A. (prix Tornos, Favag S.A. et Voumard); 4^{me} prix mécanicien de précision (moyenne 5,0) ex aequo: Robert Fanchini, TNC (prix Portescap, Voumard et Favag S.A.); Antoine Froidevaux, TNC (prix Cylindre, Voumard et Favag); Lucien Jampen, Tornos S.A. Fleurier (prix Lauener, Papeteries Serrières, Voumard et Favag); Fernando Panasco, Favag S.A. (prix Portescap, Voumard et Favag); Bernard Pedezert, Tornos S.A. Fleurier (prix Paolini, Voumard et Favag); Roland Rub, Tornos S.A. Fleurier (prix Cylindre, Voumard et Favag); Jean-Daniel Ryter, Ed. Dubied (prix Portescap, Voumard et Favag); Jean-Yves Simoni, TNL (prix FAR, FTMH, Voumard et Favag); Martin Triadu, A. Bregnard et Cie Saint-Aubin (prix Lauener, Voumard et Favag); Pierre-Alain Wittnauer, Ed. Dubied et Cie S.A. Couvet (prix Quinche, Vivot, Voumard et Favag).

PRIX SPÉCIAUX

Meilleure moyenne de pratique sur les travaux automobiles pour un apprenti du haut du canton (moyenne 5,4): Roger Chappatte, Trois-Rois le Locle (prix UPSA et Favag); meilleure moyenne de pratique pour un dessinateur de machines (moyenne 5,3): Gilles Jacot, ETC (prix Voumard); meilleure moyenne de technologie pour un apprenti monteur d'appareils électroniques et de télécommunication (moyenne 5,3): Jacob Meier, ETN (prix Hans Witschi).

Prix d'encouragement pour un apprenti mécanicien de précision ayant obtenu une excellente moyenne de technologie et de culture générale: Jean-Jacques Decosterd,

A.-S. Chappuis Corcelles (prix Fédération suisse des maîtres mécaniciens diplômés, section Neuchâtel).

Pour deux candidats adultes se présentant en application de l'article 30 de la Loi fédérale sur la formation professionnelle (moyenne générale 5,4): Mario Vigolo, mécanicien (prix Union suisse des techniciens et Emissa); Michel Stalder, électricien d'automobiles (prix Garage Ruckstuhl).

Ont en outre réussi l'examen (par ordre alphabétique) (candidats ayant accompli un apprentissage régulier et candidats admis en application de l'article 30 de la Loi fédérale sur la formation professionnelle):

Décolleteurs: Marcel-René Baertschi, Daniel Burgy, René Clerc, Bernard Collin, Patrick Girard.

Dessinateurs de machines: Roger Clément, François Fabregas, Pierre-André Gigon, Frédéric Huther, Roger Jacot, Conrad Jaggi, Silvio Longaretti, Pierre-André Monard, Michel Pfister, Georges Savary, Stéphane Schaffter, Christiana Wegener.

Mécaniciens (mécanique générale): Antonio Giuffreda, Marcel Gyger, Gian-Franco Nembrini.

Mécaniciens de précision: Jean-Philippe Aellen, Flavio Arfino, Michel Beguin, Claude Benkert, Charly Bessat, Jacques Brasey, Claude-Alain Calderara, Joachim Carretero, Walter Casali, Dominic Cerantola, Jean-Daniel Corbet, Pierre-Alain Courvoisier, Ilario Cunial, Daniel Dardel, Moïses del Val, Christian d'Epagnier, Gérard Devaux, Michel Devaud, Michel Ducommun, Jean-Paul Dumont, Jean-Jacques Evard, Antonio Fargnoli, Giuseppe Farruggio, Claude-Alain Frésard, Guy-Bernard Freymond, Claude-André Frossard, Pierre Galli, Gérard Geiser, Jacques-Carlo Genoud, Jean-Marc Ghelmini, Christian Girardon, Alain Gouillon, Jean-Pierre Gouvernon, Henri



M. Guy Bédât (à gauche) félicitant un lauréat.

(Avispress - J.-P. Baillod)

Grezet, Jean-Philippe Gyger, Patrick Hennequin, Blaise Jacot, Bernard Jampen, Thierry-Roger Jaques, Anton Jenny, Roger Julliet, Claude Juvet, Jean-Michel Lager, Tayeb Lasseb, Pascal Lebet, Libero Macaglia, Claude-Alain Matthey, Pierre-Alain Matthey, Jean-Daniel Messerli, Gian-Carlo Montandon, Yves Morand, Mario Normanno, Jean-Jacques Pallard, Paolo Pecorelli, Yves Pelaton, Heinz Pernet, Pierre-André Pingeon, Claude-Raymond Pugin, Roger Rainaud, Mario Rapone, Martin Rappo, Arthur Ritter, Paul-André Robert, Angelo Salodini, Bernard Schallenberg, François-Michel Schneider, Ervin Schranz, Julio Segura, Gérard Seidel, Umberto Spangaro, Daniel Tailard, Jean-François Thoutberger, Gino Torbici, Gérard Trachsel, Maurice Vaucher, François Walther, Robert Welli, Ronald Wicht, Mario Zanetti, Mario Zerillo.

Mécaniciens-électriciens: Pierre Baillod, Patrice Burdet, François Cavalieri, Kurt Fluhmann, François Jeanmonod, Robert Staehli.

Mécaniciens en automobiles: Denis Barret, Paul-André Bugnon, Claude-Eric Burdet, Raymond Châtelain, Giorgio Consonni, Jacques Cornu, Jacques Cortinovis, Jean-Luc Emery, José Fernandez, Jean-Pierre Gerber, Avio Chizzo, Michel Girard, Jean-Pierre Granicher, Michel Hefti, Jean-Pierre Hugli, Francis Huguenin, Pierre-Alain Jeanneret, François Jobin, Heinz Kurz, Michel Marchon, Elio Milan, Yves-Jacques Mina, Jean-Luc Monnier, Bernard Planas, Serge Rappo, Noldi Ritz, Marcel Simonet, François Vuille, Pierre-Alain Zosso.

Mécaniciens en estampes: Hubert Brandelet, Philippe Jacquery, Daniel Jolly, Claude Nicole, Charles-André Piltet.

Monteurs d'appareils électroniques et de télécommunication: Amedeo Biascino, Claude-Alain Brunno, Donato Dufaux, José Ehrbar, Benoît Griener, Dominique Joset, Salvatore Marzo, Nils Muller, Vittorio Orlando, Raymond Renevey, Daniel Simonet, Jean-Pierre von Allmen, Jean-Jacques Vuillemin, Jean-Paul Vuitel.

Auto sur le toit près de Rochefort: deux blessés!

Samedi, vers 18 h, entre Frères-25 et Rochefort, M. Philippe Charrier, 25 ans, domicilié à Dijon, a perdu la maîtrise de son véhicule qui a fait un tête-à-queue avant de s'immobiliser sur le toit.

Le conducteur et sa passagère, Mlle Jocelyne Remus, 21 ans, des Laumes (France également), souffrant de blessures au visage et aux jambes, ont été hospitalisés.

Jeune auto-stoppeuse tuée sur la route à Boudry

Samedi, vers 22 h 40, sur la N5, à la hauteur de la carrosserie Riccardo, à Boudry, un véhicule conduit par M. Frédéric Baillod, 40 ans, domicilié à Neuchâtel, a heurté Mlle Hélène Korniat, âgée de 20 ans, élève-infirmière à l'hôpital de Perreux, qui faisait de l'auto-stop au milieu de la route.

La jeune fille a été transportée à l'hôpital des Cadolles où l'on n'a pu que constater son décès.

Prêt à porter
Chedel
Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TEL. 25 43 46

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10
sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 15 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2,70 le mm. Réclames Fr. 1,30. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot, minimum Fr. 4.—

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu. Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

IMMEUBLES

PLACEMENT

Quelle personne disposerait d'un petit capital à placer sur la construction d'une maison familiale? Nous offrons un intérêt très supérieur au carnet d'épargne et de bonnes garanties. Adresser offres écrites à EI 868 au Bureau du journal.

Particulier cherche à acheter petite maison ou ferme

même sans confort. Région Littoral neuchâtelois - Val-de-Ruz. Paiement comptant. Faire offres sous chiffres AF 870 au bureau du journal.

Près Alassio

A vendre, près de la mer et de la plage, résidences suisses, studios dès Fr. 27.000.— et appartements dès Fr. 40.000.—, Visites organisées le week-end sur place. Facilités de paiement par banque suisse. INTER-SERVICE, Cité 15, Genève. Tél. (022) 21 56 45.

Nous cherchons à acheter

DANCING

GRAND LOCAL ou MAISON

à transformer, à Neuchâtel ou aux environs.

Adresser offres écrites à DI 873 au bureau du journal.

Baux à louer

au bureau du journal

VILLA

Industriel cherche à acheter à Neuchâtel - Auvonnier - Corcelles - Cormondrèche,

de 5 à 7 pièces ou petit local de 3 appartements.

Adresser offres écrites à BL 405 au bureau du journal.

CHAMBRES

A louer tout de suite chambre indépendante non meublée

avec jouissance W.-C. et douches à 195 fr. par mois, tout compris. Pour visiter: tél. (038) 24 57 73. M. de Marco, Chasselas 12, Neuchâtel. Pour traiter: tél. (021) 22 29 16. Service Immobilier BALOISE, Lausanne.

A LOUER

A LOUER tout de suite:

LOCAUX

convenant pour bureaux administratifs, médecin, etc.

ATTIQUE

4 grandes pièces, cuisine aménagée, terrasse, environ 300 m², vue splendide, tranquillité.

S'adresser à: Autocentre, rue du Tombet 24, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 46 40.

A louer à Corcelles

VILLA

située en bordure de forêt, avec vue imprenable et tranquillité, et comprenant: entrée-dégagement, living, salle à manger avec accès sur terrasse extérieure, 4 chambres, cuisine parfaitement agencée, salle de bains, W.-C. séparés, cave, buanderie-séchoir, jardin et garage. Possibilités d'aménagement pour sous-location. Loyer mensuel 1370 fr., garage compris, chauffage et eau chaude en plus.

Renseignements, plans et visite: FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ, fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel. Tél. 25 76 72.

BOUDRY

A louer pour fin avril ou date à convenir, bel

appartement de 4 1/2 pièces

avec tout confort et cuisine agencée. Loyer: Fr. 540.— + charges. Tél. (038) 24 67 41.

A louer

immédiatement à NEUCHÂTEL, Cassard 28,

local-cave

pour entreposage de matériaux divers. Loyer: Fr. 75.—

IMOCOM, Terreaux 9, Neuchâtel.

Dem. à louer

URGENT.

Récompense

à qui me procurera appartement de 3 pièces, haut de la ville ou Peseux. Tél. 31 24 13, après 16 heures.

On cherche

appartement de 3 pièces

ou maison, à louer à Neuchâtel ou aux environs.

J.-P. Grobéty, La Pastourelle, Tél. (029) 4 71 55, 1837 Château-d'Éx.



L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

DESSIN TECHNIQUE

JEUNE MONTEUR EN SANITAIRE

ou personne aimant le dessin technique serait engagé et formé pour notre bureau d'études sanitaires.

Chauffage-ventilation-sanitaire Francis Masson S.A., Saint-Roch 8, 1004 Lausanne. Tél. (021) 22 66 73.

OFFRES D'EMPLOIS

DUBIED

cherche, pour son service Comptabilité - Comptes clients,

UN (E) EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE

désirant se créer une situation stable. Formation sur une nouvelle machine comptable assurée par nos soins. Travail indépendant et varié, comportant des responsabilités.

Goût des chiffres, précision, discrétion, toutes qualités indispensables.

Nous invitons les personnes que cette fonction intéresse à se mettre en rapport avec nous, par téléphone ou par écrit.

ÉDOUARD DUBIED & CIE, S.A., rue du Musée 1, 2001 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

MIGROS

cherche

pour son dépôt de Gampelen

MAGASINIER

au dépt des produits laitiers

pour sa centrale de distribution à Marin

EMBALLEUSE

au dépt fruits et légumes.

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



M-PARTICIPATION

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

ELECTRONA

Nous désirons engager tout de suite ou pour une époque à convenir

personnel masculin

qui sera mis au courant de différents travaux d'atelier.

Nous cherchons également

collaborateur

qui, après une période de formation, devra participer à la réparation de différents appareils.

Pour ce poste, des connaissances du domaine électrique sont souhaitables, ainsi qu'un esprit initiatif et consciencieux.

Pour toutes ces activités, nous assurons une

formation adaptée

aux travaux à exécuter.

Nous offrons:

- un emploi stable, auprès d'une entreprise en constant développement
- une rémunération adaptée aux exigences des postes de travail.
- des avantages sociaux appréciables.

Nous invitons les personnes intéressées à l'une ou l'autre de ces activités à nous faire parvenir leurs offres, à prendre contact par téléphone ou à venir se présenter à



ELECTRONA S. A.

2017 Boudry (NE)

Tél. (038) 42 15 15, interne 497

Entreprise de construction

cherche, pour son siège à Neuchâtel, av. des Alpes 125,

EMPLOYÉE QUALIFIÉE

habile sténodactylo, consciencieuse, aimant les chiffres. Capable de travailler de manière indépendante. Salaire en fonction des prestations et aptitudes. Ambiance de travail agréable. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres ou téléphoner à: Blerl & Grisoni, service du personnel, tél. (039) 26 02 02.



VOUS

Intéressez-vous à L'APPROVISIONNEMENT d'une grande entreprise?

Nous engageons dans ce secteur une

employée de commerce

de langue maternelle française ayant de bonnes notions d'allemand et sachant travailler de manière indépendante.

Nous discuterons volontiers cette activité intéressante avec vous et vous prions de vous adresser par téléphone ou par écrit à

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/2111 55, interne 456



cherche, pour date à convenir, pour Neuchâtel, une

VENDEUSE

éventuellement

AUXILIAIRE

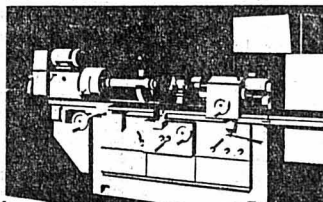
Travail intéressant.

Débutante serait mise au courant.

Bonnes conditions de salaire.

Caisse de retraite.

Faire offres à BELL S.A., Treille 4, Neuchâtel. Tél. (038) 24 01 03.



VOUMARD

Machines à rectifier les intérieurs

cherche

aide-concierger

personne de toute confiance, consciencieuse, ayant de l'initiative et, si possible, une certaine expérience en matière de nettoyage.

Faire offres écrites ou se présenter les lundi, mercredi et vendredi, dès 15 heures, à VOUMARD MACHINES CO S.A., 2068 HAUTERIVE (NE).

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2068 HAUTERIVE / Neuchâtel SUISSE

Chez vous... à Ovronnaz

Des chalets disséminés dans les sapins... le chant du torrent... le tintement des cloches de vache... C'est Ovronnaz (1330 m.), encore la vraie montagne: calme et repos dans la nature.

Mais Ovronnaz c'est aussi en été les longues promenades à travers les forêts et les pâturages, le long des anciens bisses, la cueillette des fleurs alpêtres et des champignons, un choix d'excursions aux difficultés variées pour alpinistes chevronnés et débutants. Et les installations du centre sportif valaisan, familièrement appelé le «Petit Macolin».

En hiver, Ovronnaz vous offre ses pistes de ski ensoleillées et parfaitement entretenues qu'un télésiège et cinq télécâbles mettent à deux pas de chez vous.

Car vous êtes chez vous en devenant propriétaire d'un appartement à la Résidence La Grande Garde et La Seya.

Chez vous parce que La Grande Garde et La Seya sont des chalets ne comprenant que 10 appartements chacun.

Chez vous parce que les constructeurs ont apporté tous leurs soins à l'isolation phonique.

Chez vous parce que ces appartements allient au confort le plus moderne une ambiance de montagne, la seule propice au dépassement, loin de la ville.

Un prix d'achat intéressant, un investissement très prometteur et un capital de joie et de bien-être.

Demandez donc à voir notre documentation.

RESIDENCES VALAISANNES

Coupon: Veuillez me faire parvenir votre brochure «La Grande Garde et La Seya»

Nom: _____ Adresse: _____

A envoyer à: Agence immobilière G. Dubois, Résidence de la Forêt, 5902 Montarville, tél. (021) 7 10 85

UN PRINTEMPS TOUT EN FLEURS



Des chemisiers pleins de fraîcheur à combiner avec des pantalons ou des jeans attrayants. Des tenues gaies – un plaisir sans cesse renouvelé.

Blouse légère en batiste avec bordure fleurie. Polyester/coton. Jusqu'à la taille 42.

22.-

Chemisier printanier, profonds plis creux et poignets boutonnés. Polyester/coton. Jusqu'à la taille 42.

30.-

Casaque à fleurs sur fond blanc, façon T-shirt. Polyester. Jusqu'à la taille 44.

22.-

Pantalon de style jeans en Soft-Denim 100% coton. Jusqu'à la taille 44.

43.-

Baggy jeans en Soft-Denim 100% coton. Jusqu'à la taille 44.

26.-

Blue jeans en coton-Denim 100%. Pour elle et lui. Jusqu'à la taille 46.

18.-



MIGROS toujours plus appréciée

Dans les Marchés Migros Rue de l'Hôpital et Peseux

Dans le cadre du cours cantonal, trente sapeurs-pompiers munis de masques à gaz traversent le tunnel des Loges

De notre correspondant :

Le moniteur consulta sa montre, puis jeta un regard en direction du responsable des CFF. La grande aiguille de l'horloge de la gare des Convers allait atteindre les 25.

— Allons-y, lança-t-il alors à l'intention de la trentaine de personnes alignées sur le quai, toutes revêtues de l'équipement de sapeurs, le casque sur la tête.

Ainsi venait de débuter un nouvel exercice qui s'inscrit dans le cadre du cours cantonal de Saint-Blaise destiné aux sapeurs-pompiers. Ce cours, nous avons déjà eu l'occasion de le présenter largement dans l'une de nos dernières éditions, s'est déroulé la semaine dernière, dans le bas du canton et fut suivi par 247 sapeurs-pompiers, sous-officiers et officiers. Au total, 48 localités y avaient délégué les principaux responsables de la lutte contre le feu dans le but de leur permettre de se perfectionner dans tel ou tel secteur: chefs d'engins, machinistes de moto-pompes, tactique du feu, machinistes de tonne-pompes, protection contre les gaz, récupération des acides, ainsi qu'une subdivision d'électriciens. Sept disciplines qui requièrent une instruction de plus en

plus poussée tant la lutte contre le feu ou les hydrocarbures a pris depuis quelque temps un visage nouveau. Nous sommes loin des interventions classiques d'il y a cinq ou dix ans. Les matériaux de construction ont évolué, de nouvelles méthodes ont été introduites. Et l'usage intensif des hydrocarbures dans la vie moderne a posé quantité de problèmes doublés d'inquiétude à tous ceux qui ont la responsabilité d'intervenir en cas de catastrophe. Il s'agissait donc, à Saint-Blaise, d'un cours de grandes dimensions, le premier à cette échelle, puisque le programme se composait de sept disciplines au lieu des deux ou trois habituelles.

UN EXERCICE IMPORTANT

— Mettez vos masques, contrôlez-les. Il était 14 h 25. Le train venait de passer. Et à la queue leu leu, une trentaine de sapeurs-pompiers, aux grades les plus divers, portant le masque à gaz et, sur le dos, une lampe frontale, s'engagèrent dans le tunnel. Petit à petit, la nuit se referma sur eux, une nuit chargée d'humidité et de cette odeur si particulière que l'on retrouve dans de tels endroits. Les uns derrière les autres, assurés par une corde et aidés des responsables de ce cours, les hom-



Un exercice avec les masques à gaz dans le tunnel

mes cherchaient leur route à travers cet amalgame de gravier et de petites pierres, évitant de s'encouler sur une traverse.

— Attention un obstacle. En l'occurrence une sorte de petit butoir placé entre les rails.

— Attention un obstacle. L'annonce passait de bouche en bouche, à moitié étouffée par le masque.

Et pas question de s'arrêter en chemin. Dans quelques minutes surviendrait un convoi. Il s'agissait d'atteindre la grande niche signalée à quelques centaines de mètres de là. L'exercice était de taille. Traverser un tunnel de plus de trois kilomètres, toujours avec les masques et, sur le dos, le poids des bonnes, dans une nuit quasi totale où le moindre bruit s'amplifiait! Gageons que l'expérience aura été profitable à plus d'un sapeur et leur aura rendu service lorsqu'il s'agira d'intervenir, véritablement cette fois, dans une cave emplie de fumée par exemple.

Autre cours, mais tout aussi spectaculaire: celui donné à la Chaux-de-Fonds. Outre des démonstrations et des extinctions de feux importants sur la place

du Gaz, une trentaine d'hommes ont participé à une série d'exercices avec feu réel dans des immeubles promis à la démolition, rue de la Boucherie, derrière le poste de police.

Les responsables du cours cantonal avaient, en effet, saisi l'occasion pour y organiser plusieurs interventions authentiques... mais limitées cela va sans dire. Il ne s'agissait pas qu'un petit foyer se propage. Aussi toutes les précautions avaient été prises et un important matériel amené sur place.

De nombreux badauds, attirés tout d'abord par l'épaisse fumée qui sortait d'un petit hangar et de l'ancien immeuble Boucherie 6, ont pu assister au travail efficace des sapeurs et apprécié les différents moyens de lutte contre le feu.

Le cours cantonal était placé sous le commandement du major Habersaat, de Neuchâtel, avec la collaboration des majors Grisel, chef du bataillon chaux-de-fonnier, de son collègue du Locle Paul Brasey et du capitaine Sunier, du Locle également. Une vingtaine d'instructeurs s'occupaient des différentes équipes. Ph. N.



L'extincteur à la main, place du Gaz!

(Avipress - M.-A. Robert)

Au Club des loisirs

Fine évocation du passé neuchâtelois

M. André Sandoz, ancien président de la ville, était jeudi dernier, l'hôte du Club des loisirs. Comme d'habitude, une nombreuse assistance remplissait la grande salle de la Maison du peuple.

Il venait y parler du passé, à la manière d'une promenade dans des pages anciennes d'auteurs neuchâtelois, avec des évocations à caractère anecdotique. Raconter quelques histoires, puisées dans des écrits d'époque est moins austère que la connaissance de documents officiels et nous apprend beaucoup sur la vie, les coutumes, les traditions de nos ancêtres.

Avant le XVIIIe siècle, la contribution des Neuchâtelois, spécialement ceux du Jura, à la littérature nationale est infime. Au XIXe siècle, on trouve quelques noms: Louis Favre, instituteur parfait de cette époque, qui exerçait au Locle, et possédait des connaissances approfondies dans plusieurs domaines; Oscar Huguenin, authentique Sagnard, du genre plutôt conservateur et Adèle Huguenin, meneuse d'une croisade de prédictions sociales, contre l'alcoolisme, pour le féminisme, et l'instauration de la paix dans le monde. Chez tous, une constante: celle d'être plutôt moralisateurs, dénonçant les vices, exaltant la vertu.

Si Louis Favre était un esprit progressiste et un génie inventif, comme le confirmait l'anecdote de

son mariage rappelée par l'orateur, Oscar Huguenin, dans ses «Récits du Club des loisirs», révèle les traditions et coutumes en vigueur à l'époque. Un extrait rappela cette «habitude», devenue presque une loi, qui interdisait aux fiancés et à leur famille d'assister au culte lorsqu'on annonçait leur mariage. Ecriture pleine de charme, témoignage du passé, l'œuvre d'Oscar Huguenin restera un morceau de choix dans le patrimoine neuchâtelois.

Quant à Adèle Huguenin, M. André Sandoz la préfère dans ses récits des «Nouvelles jurassiennes» dans lesquels elle emprunte beaucoup au langage direct, avec un réel sens d'un humour léger, sans trace de vulgarité. Elle met en nouvelles des faits divers qui nous apportent beaucoup sur l'époque, tel ce passage lu par le conférencier, relatant le retour au foyer d'un jeune homme enjailé en France après le coup d'Etat contre la République en 1851 et recherché par les gendarmes.

M. André Sandoz, dans un récit attrayant et vivant, a soulevé un coin du voile recouvrant ces témoignages du passé. Passant brièvement sur la période plus récente, il évoqua encore Arnold Bolle, dans un extrait du «Nid de la cité» et d'autres, plus connus du public.

C'était une incursion dans le passé fort originale qui eut l'heur de plaire aux membres assidus du Club des loisirs. Jf

Un aperçu sur Brecht, homme de cinéma, au «Club 44»

Regard sur l'Allemagne des années 30

Bertolt Brecht, très connu par son théâtre, est presque ignoré dans son activité cinématographique. Il s'était pourtant intéressé de près au septième art, par exemple, par l'intermédiaire de l'adaptateur de sa pièce à succès «L'opéra de quatre sous», à qui il fit un procès; il le perdit, la lutte étant impossible contre les grandes compagnies de l'époque. Mais aussi, dès 1931, il s'attela à la réalisation avec «Kuhle Wampe» ou «A qui appartient le monde», en étroite collaboration avec le réalisateur bulgare Slatan Dudow et du compositeur Hans Eisler pour la musique.

Il tente d'introduire dans ce film, ses nouvelles notions de l'art, luttant contre la subjectivité et l'identification du spectateur au héros du film.

Très en avance sur son temps, cette œuvre est présentée dans des milieux très restreints, étant interdite par la censure pour offense au président Hindenburg. Il y est décrit avec force la situation difficile de la jeunesse de l'époque réduite au chômage (en 1932, ils étaient cinq millions à Berlin) et les nombreux problèmes soulevés.

Comme dans son théâtre, Brecht donne une importance toute particulière à la musique et aux chansons. Le montage du film est également moderne dans son langage et l'utilisation de certaines techniques retours en arrière, était très en avance pour l'époque où l'on était habitué à un style de récit très traditionnel dans des décors de carton-pâte.

Le film lie, également, à l'aspect artistique, des éléments réalistes et documentaires, assez surprenants (scènes de rue, manchettes de journaux, chaîne des usines Krupp, etc.). Ces divers éléments donnent au film un intérêt supplémentaire puisqu'ils nous permettent de découvrir divers aspects de l'Allemagne, avant l'avènement du nazisme.

Le film présenté en complément, «Bulles de savon» a été terminé par Dudow à Paris, en 1934, avec la collaboration de Jacques Prévert. Le réalisateur, comme Brecht, avait dû fuir à l'étranger après l'arrivée des nazis au pouvoir. Br.

Perte de maîtrise à Boinod à cause du brouillard

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 1 h 20, M. A. B., domicilié à Landeron circulait au volant de sa voiture à Boinod en direction de la Vuodes-Alpes, lorsqu'il se trouva en présence d'une voiture non identifiée. Cette dernière venait en sens inverse et se trouvait sur le milieu de la chaussée, vraisemblablement du fait du brouillard très dense qui enveloppait tout le col de la Vuodes-Alpes. M. A. B. perdit alors la maîtrise de son véhicule qui se mit à zigzaguer sur la route, avant de finir sa course en contre-bas du talus, à droite par rapport à son sens de marche. Gros dégâts au véhicule.

Nombreuses condamnations au tribunal de police

De notre correspondant :

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a tenu, vendredi dernier, une audience placée sous la présidence de M. Daniel Blaser, suppléant, assisté de M. Urs Aeschbacher, qui remplissait les fonctions de greffier.

Il a prononcé plusieurs jugements: Mme M.M., prévenue d'infraction à la LCR, ayant retirée son opposition au mandat, paiera une amende de 50 fr. et 12 fr. 60 de frais; F.P., pour filouterie d'auberge, a été jugé par défaut et condamné à trente jours d'emprisonnement et à 50 fr. de frais. Le président, a, en outre, révoqué le sursis accordé le 21 avril 1971 par le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds, et ordonné la mise à exécution de la peine de sept jours d'emprisonnement; A.H., pour infraction à l'ordonnance sur la liquidation et

opérations analogues, à 50 fr. d'amende et 30 fr. de frais; P. D., pour vol et violation de domicile, à 45 jours d'emprisonnement sous déduction de trois jours de détention préventive et à 70 fr. de frais; J. B.-G., pour ivresse au guidon et infractions à la LCR et OCR, à 300 fr. d'amende et 200 fr. de frais.

Par ailleurs, le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a tenu, la semaine dernière également, une autre audience présidée par M. Frey Boand. Mme Suzy Willener remplissait les fonctions de greffier. Ont été condamnés: J.G., pour infraction à la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers et autre infraction, à 19 jours d'emprisonnement réputés subis par la détention préventive et à 110 fr. de frais; M.R., pour escroquerie, à quinze jours d'arrêts avec sursis pendant deux ans et à 220 fr. de frais. Le tribunal a prolongé d'un an le sursis accordé le 10 décembre 1969.

V.F., pour infraction à la LCR et OCR, à 40 fr. d'amende et à 30 fr. de frais; C.W., pour infraction à la loi cantonale sur les établissements publics, à 40 fr. d'amende et 30 fr. de frais. Le président ordonne une interdiction des débits de boissons alcooliques pendant six mois.

J.-L. P., pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, à 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 80 fr. de frais; R.T., prévenu de menaces, a vu la plainte dirigée contre lui être retirée. Il paiera 20 fr. de frais; F.S., pour infraction à la LCR et OCE, à 10 fr. d'amende et 20 fr. de frais.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
 Corso: 20 h 30, Dom Juan 73, (18 ans).
 Eden: 18 h 30, Dangers érotiques des jeunes filles précoces, (20 ans); 20 h 30, Sex shop, (prolongations, 18 ans).
 Plaza: 20 h 30, Catlow, (16 ans).
 Scala: 19 h et 21 h, Jeremiah Johnson, (16 ans).
 TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 84, av. Léopold-Robert, téléphone (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS. — Relâche le lundi.

EXPOSITIONS
 Musée d'horlogerie: les collections.
 Galerie du Manoir: Giovanna Araghi, peintures.
 Galerie-Club: Renata Vaucher de la Croix, pastels, aquarelles et dessins.
 Hall de Musica-Théâtre: dessins de Zou, par Roger Montandon.
 Musée d'histoire: ferme.
 Vivarium de la Bonne-Fontaine: fermé pour cause de transformations.

MANIFESTATION. — Club 44: 20 h 30, Les Dames du bois de Boulogne, de Robert Bresson.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
 Pharmacie d'office: Bourquin, 39, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Le Locle

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: Henry Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.

Pharmacie de service: Mariotti, Grand'Rue 38, Dès 21 h, tél. 17.
 Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

LE LOCLE

Deux membres de l'«Union sportive» des Ponts-de-Martel à l'honneur!

De notre correspondant :

Vendredi dernier, le comité et plusieurs membres actifs de l'«Union sportive» des Ponts-de-Martel se sont retrouvés à la Brévine pour un repas suivi d'une soirée récréative. Le but de cette rencontre: un peu de détente entre deux tiers-temps!

En effet, cette société qui, en réalité, groupe deux branches sportives bien distinctes (football et hockey), marquée d'une façon très appréciable la vie sportive du village. Si le football n'a repris d'activité réelle que depuis quelques années, le hockey lui, peut être fier de compter déjà plus de quinze ans d'intenses émotions, et quelques membres honoraires.

Lors de la soirée de vendredi, le président du «hockey», M. Eric Jeannin, devait remettre un nouveau diplôme de membre honoraire à M. Pierre-André Randin, président de la commission technique qui, depuis la naissance de la société, épargne à son comité tous les problèmes découlant de l'organisation, des matches, etc. Il n'est pas inutile de rappeler que le patinoire des Ponts-de-Martel est naturelle, et que par conséquent l'organisation d'un match est directement dictée par les conditions atmosphériques.

Un second membre fut également fé-

té. Il s'agit cette fois-ci du président du «hockey» lui-même. A son sujet, il est bon de dire que l'activité débordante de la société est le fait concret de son dévouement et de son enthousiasme. Un homme «mordu», qui ne recule devant aucun sacrifice pour son sport favori; il consacre plusieurs soirs par semaine, voire même tous les soirs et les week-ends à son «hobby». M. Jeannin fut félicité par son collègue président du «football», M. Michel Richard.

Aux Ponts-de-Martel, en ce qui concerne le football, toutes les démarches nécessaires sont en cours en vue de l'obtention d'un terrain adéquat, le terrain actuel ne répondant pas aux exigences de sportifs avertis.

Un bon repas, puis un peu de musique permirent à l'«Union sportive» de passer une agréable soirée et de repartir plein d'entrain. M.

Jambe cassée

(c) Dimanche, le jeune Pierre-André Godel, âgé de 13 ans, s'est cassé la jambe au téléski de la Combe-Jeanerret. Il a été transporté à l'hôpital.

VAL-DE-RUZ

Les élèves du collège de Dombresson ont planté chacun deux arbrisseaux

C'est une opinion couramment émise que la forêt pousse toute seule. Le public pense volontiers qu'il n'y a pour l'utiliser, pas autre chose à faire qu'en récolter les produits. On admet pourtant qu'il est indispensable de surveiller la forêt tout comme on est d'avis qu'elle ne peut être laissée sans soins, abandonnée à elle-même. Cette forêt, telle que la nature la façonne, ne donne pas les produits les meilleurs et les plus utiles si on l'exploite sans méthode. Il ne suffit pas de couper. Il faut que la forêt se perpétue, qu'elle reste productive et qu'elle donne régulièrement des produits utiles en quantité aussi grande que possible.

Les forêts neuchâteloises sont choyées par les inspecteurs forestiers, les gardes forestiers et les bûcherons. Il suffit de s'y promener pour se rendre compte que l'ordre et la propreté qui y règnent sont un exemple à suivre. L'exploitation de nos forêts est un modèle du genre. Les promeneurs s'y plaisent ainsi que le gibier et parfois les cryptogames.

On sait que les surfaces boisées ne doivent en aucun cas diminuer et que s'il faut abattre des arbres il faut parallèlement en replanter le même nombre.

A Dombresson on est très près de la nature et les autorités exécutives ont décidé de reboiser tout une lisière de forêt au nord-ouest du village. Les enfants du collège et ceux du centre pédagogique ont été intéressés à ce travail. Par classe, ils sont allés planter chacun deux arbrisseaux auxquels ils ont fixé une étiquette portant leur nom. Fiers d'avoir accompli cette opération inédite, ils sont rentrés au collège bien décidés à rendre visite de temps en temps à «leurs arbres». Ils ont été ainsi sensibilisés aux beautés de la nature et nul doute qu'à l'avenir, ils sauront respecter la forêt et ses habitants.

Précisons que ce sont 1800 épicéas,

500 pins sylvestres et 200 mélèzes qui ont été mis en place tout près de Dombresson.

L'OBSERVATEUR

Soirée du Chœur mixte des Geneveys-sur-Coffrane

(c) Le Chœur mixte paroissial des Geneveys-sur-Coffrane, Coffrane et Montmolin, sous la direction de M. René Grétilat, donnait samedi sa soirée annuelle à la salle de gymnastique du village. M. Henri Perregaux, vice-président, salua l'assistance et lança un cri d'alarme: la société a besoin de plusieurs nouveaux membres dans tous les registres et fait appel à tous ceux qui aiment le chant et tiennent à conserver un chœur mixte dans la paroisse.

Les chanteurs interprétèrent cinq chants très appréciés du public: «Qui t'a chargé de chaînes?», de Jean-Sébastien Bach, «Marche vers la vie», de Henri Devain, «Pavane» de Toitot Arbeau, «Allons danser» de Georges-Louis Pantillon et «Retour» de Roger Moret. Pour la partie théâtrale de la soirée, le chœur mixte avait fait appel à «Comedia» du Locle qui interpréta fort brillamment «Double jeu», comédie policière en cinq actes de Robert Thomas.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiovanni, Fontaines.

Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel.

VAUD - VAUD - VAUD

Explosion à Lausanne: un blessé et de gros dégâts

Dimanche, vers 15 h 30, des gaz de benzine ont provoqué une explosion dans un appartement du chemin du Devin, à Lausanne, pendant le nettoyage d'un pantalon. Brûlée au visage, aux bras et aux mains, une femme a été transportée à l'hôpital cantonal. Le logement a subi des dégâts importants et deux voitures stationnées devant l'immeuble ont été endommagées.

Lettre anonyme au syndic

(c) A la fin de l'année dernière, le Conseil communal de Payerne avait approuvé de justesse, par trente-cinq voix contre trente-trois, le préavis de la Municipalité concernant l'achat controversé d'un terrain de 60.000 mètres carrés, aux Invaudés, pour le prix de 1.530.000 francs. Cette affaire avait provoqué pas mal de remous dans la population, qui était très divisée quant à l'utilité de cet achat.

Or, a ce propos, on apprend qu'il y a quelque temps, le syndic, M. Achille Meyer, a reçu une lettre anonyme, dans laquelle il est fort maltraité et accusé des pires méfaits. Dans ses propos enflammés, l'auteur de la lettre va même, paraît-il, jusqu'à menacer de faire sauter l'hôtel de ville. Une plainte pénale ayant été déposée par le Syndic Meyer, la police de sûreté a ouvert une enquête et s'efforce d'identifier le sinistre auteur de ce pamphlet anonyme.

Achat de terrains

(c) Dans un préavis, la municipalité de Payerne demande au Conseil communal d'approuver l'achat de 10.204 mètres carrés de terrains, sis aux Grand-Rayes et à la «Vy-des-Charrettes», actuellement propriété de l'Etat de Vaud, le tout au prix de dix francs le mètre carré.

Une préparation contre les hémorroïdes

Calme les douleurs - Combat les hémorroïdes

Des recherches scientifiques, entreprises aux Etats-Unis, ont permis d'élaborer une préparation d'une grande efficacité contre les hémorroïdes. Dans de nombreux cas traités sous contrôle médical, une «amélioration très frappante» a été constatée. Les douleurs ont été calmées instantanément. Parmi les cas contrôlés, il y en avait même avec des hémorroïdes de très longue date. Les résultats enregistrés ont été obtenus sans utilisation d'autres médicaments: ils sont dus uniquement à l'effet curatif de la préparation.

Ce nouveau médicament est en vente sous la dénomination de «Sperit Préparation H» contre les hémorroïdes. Demandez-le aujourd'hui à votre pharmacien ou droguiste, «Sperit Préparation H» sous forme de pommade (avec applicateur) ou sous forme de suppositoires (pour les hémorroïdes internes), selon votre préférence. Mieux encore: faites un traitement combiné avec pommade et suppositoires. Dans la plupart de cas, il est possible d'obtenir au bout de 2 à 4 jours déjà, non seulement un soulagement, mais une amélioration.

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



engagerait une

personne

ayant une certaine habileté manuelle

pour son atelier de bobinage.

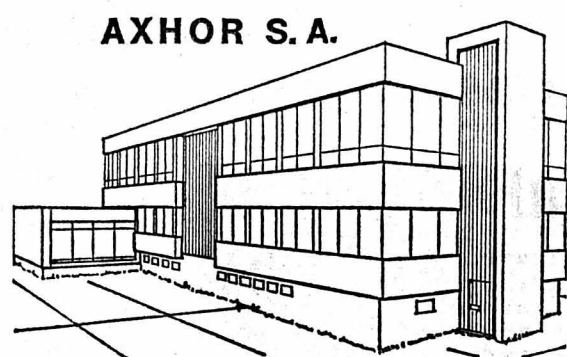
Mise au courant par nos soins.

Date d'entrée à convenir.

Semaine de 5 jours.

Caisse de retraite et prestations sociales habituelles.

Tél. 25 49 38.



cherche pour sa succursale de Dombresson

OUVRIÈRES

et un

COMMISSIONNAIRE

pouvant conduire un mini-bus et aider à l'atelier.

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres par téléphone au (038) 53 11 81.



cherche pour entrée immédiate ou à convenir

manœuvres

pour différents travaux d'atelier.

S'adresser à UNIVERSO S.A. No 30, rue du Locle 30, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 26 06 06.

SOLVIL ET TITUS S.A.

engage, pour son atelier d'horlogerie,

personnel féminin

pour travaux de posage-emboutage.

Formation assurée par nos soins.

Horaire mobile. Avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées d'appeler le No (038) 24 33 22, Interne 31, afin de prendre rendez-vous.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES GARDE-TEMPS S.A. **SGT**

Hôtel des Platanes,
Chez-le-Bart,
tél. (038) 55 29 29.

Nous cherchons

sommelière extra de service

Café neuchâtelois
cherche
sommelière
ou débutante. Travail agréable avec deux horaires.
Tél. (038) 31 66 98.

Belles possibilités de gain pour

sommelière sympathique

Congés selon désir et équipe; bel établissement moderne.
Restaurant Kreuz, 3232 Anet (BE).
Tél. (032) 83 14 98.
Téléphone de la part d'autres journaux, ne sont pas désirés.

Aimeriez-vous

travailler dans un

KIOSQUE

clientèle agréable, pour remplacer la gérante?

Se présenter au kiosque Apollo ou téléphoner au 24 67 59.

Salon de coiffure à Neuchâtel cherche

COIFFEUR (EUSE)

pour dame, expérimenté. Place stable.

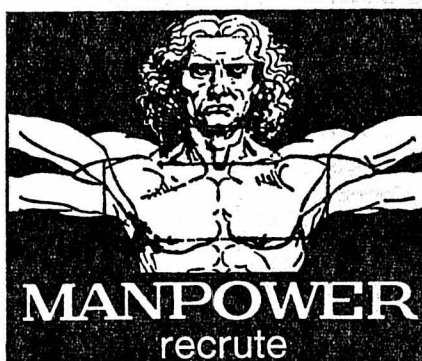
Adresser offres écrites à EJ 874 au bureau du journal.

Pavillon des Falaises
au bord du lac, saison avril-septembre, nous cherchons pour le 15 avril - début mai,

jeune aide de buffet sommelière capable

Service non compris, très bon salaire, ambiance agréable.

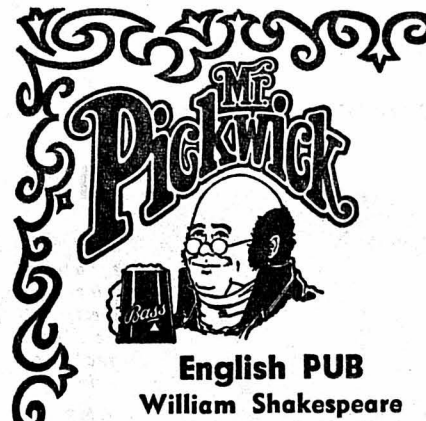
Faire offres en téléphonant le matin au (038) 24 58 42.



Electriciens Tôliers - carrossiers Soudeurs

Neuchâtel, 8a, rue du Seyon - Tél. 24 76 76

Vous pouvez maintenant réserver à l'avance votre travail à Manpower. Ticket de réservation en poche, vous serez payé quoi qu'il arrive.



Rue des Terreaux 7 NEUCHÂTEL

Cuisinière auxiliaire ou ménagère ou aide de cuisine

trouverait climat de travail agréable dans notre cuisine ultra-moderne. Il s'agit d'un poste de confiance avec les heures de travail suivantes: de 18 à 23 h, 6 soirs par semaine. Salaire fixe avec participation au chiffre d'affaires. Entrée immédiate ou à convenir. Prière de téléphoner au (038) 25 85 88 et demander la direction.

Jeune homme

travailleur, aurait la possibilité d'acquérir la formation

d'isoleur

Faire offres à
HILDENBRAND & Cie S.A.,
Saint-Nicolas 10, Neuchâtel.

Importante entreprise de Neuchâtel
cherche

MAGASINIER

Place stable, bon salaire, semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffres
AS 87-182, aux Annonces Suisses
S.A. « ASSA », fbg du Lac 2,
2001 Neuchâtel.

On cherche pour entrée immédiate
ou à convenir

chauffeur-livreur

Permis A et D.
Adresser offres à Robert Voegeli,
eaux minérales, Peseux.
Tél. 31 11 25.

hildenbrand

engage

employé de bureau

pouvant travailler de façon indépendante.

Nous demandons:
précision et intérêt pour les chiffres, expérience des travaux de bureau.

Nous offrons:
travail varié dans une équipe dynamique, ambiance de travail agréable, excellentes prestations sociales, salaire intéressant.

Faire offres écrites à
Hildenbrand & Cie S.A.
Installations sanitaires,
ferblanterie, Saint-Nicolas 10,
2000 Neuchâtel.

Nous cherchons
pour entrée immédiate

SOMMELIÈRE

Gain élevé. Congé lundi et mardi.

Nourrie et logée.

Tél. (038) 63 11 38.



Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A.

« ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence!



Société d'assurance sur la vie cherche

aide de bureau

à temps plein. Entrée immédiate, ou à convenir.

Adresser offres écrites à NP 847 au bureau du journal.

Hôtel-restaurant réputé cherche:

1 serveuse de restaurant

1 serveuse débutante

Salaire élevé garanti, horaire régulier.

Faire offres à l'hôtel de l'Aigle,
2108 Couvet. Tél. (038) 63 26 44.

LE RESTAURANT « LE JURA »,
Treille 7, 2000 Neuchâtel
engagerait

EMPLOYÉS (ÉES)

pour l'office, le buffet et la cuisine.

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 14 10.

A PESEUX, je cherche

femme de ménage

de 8 à 11 h chaque jour ouvrable, ainsi que

homme pour le jardin

un demi-jour par semaine.

Se présenter chez Mme Margot, 15, rue du Lac, ou téléphoner au 31 41 39.

Garage de la région engagerait
mécanicien automobiles

sachant travailler seul. Bons gains assurés. Caisse de retraite.

Entrée à convenir.

S'adresser à A. Burri, Rochefort, tél. (038) 45 10 50.

CONCIERGE

à plein temps est cherché pour entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres à G. Baer, Ecluse 32, Neuchâtel. Tél. 24 35 01.

Connaissez-vous

le Bulletin des places vacantes de la Confédération qui paraît chaque semaine, avec ses nombreuses offres intéressantes?



Demandez par téléphone ou par carte postale un numéro à l'essai de la dernière édition!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61.55.95

Vous êtes

serrurier en construction

qualifié et compétent.

Vous aimez

— travailler de manière indépendante

Vous appréciez

— les activités variées.

Nous vous offrons une place intéressante au sein d'un groupe de serruriers qui s'occupent de nouvelles constructions et de l'entretien de notre important parc-machines.

Téléphonez, s'il vous plaît, à

CISAC S.A., 2088 CRESSIER (NE),
Fabrique de produits alimentaires.
Tél. (038) 47 14 74, Interne 17 ou 25.

Confiserie Vautravers
R. Nicole, successeur,
cherche

SERVEUSE

Tél. 25 17 70.

AVIS DIVERS

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

Arrangements **021/951150**
Financiers s.à.r.l. 1510 Moudon

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES



(Contrôlé par la société anonyme
Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich
Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

22 MAI - 3 JUIN 1973

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Audition des élèves de la section de Fleurier du Conservatoire de Neuchâtel: un beau programme!

De l'un de nos correspondants:
Samedi, en fin d'après-midi, a eu lieu, à la maison de paroisse, la première audition de la section de Fleurier du Conservatoire de Neuchâtel, qui comprend actuellement des classes de solfège, de flûte à bec, de clarinette, de guitare et de piano.



Un menuet joué à la flûte par Christine Zimmermann (Couvvet), à gauche, et Pascal Jéquier (Fleurier).
(Avispress - Fy)

Le nombreux public a été salué par M. Roger Boss, directeur du Conservatoire de Neuchâtel qui a relevé que nonante enfants du Vallon suivent les cours, ce qui contribue au développement de la vie musicale de la région.
Un beau programme était proposé au public qui aurait préféré écouter les productions dans le calme car des enfants peu surveillés, faisaient du bruit. Les petits de la classe de solfège ont présenté plusieurs productions à la flûte douce et d'autres ont chanté, accompagnés par leurs camarades, sous la direction de M. Claude Trifoni. Les élèves de la classe de M. Eric Weber, à la flûte à bec, ont montré de réels talents et le menuet de Christine Zimmermann et de Pascal Jéquier a été finement exécuté. Les clarinettes Blaise Montandon, Anne-Claire Perrinjaquet et Christian Blaser sont les élèves de M. Claude Trifoni; le son est agréable, l'exécution soignée et nous avons particulièrement apprécié la belle musicalité de Christian Blaser (Peseux). Les productions à la flûte douce, flûte à bec et à la clarinette ont été accompagnées tour à tour au piano par Mme Pierrette Jéquier, Mlle Christine Theurillat et M. Claude Trifoni. La guitare a été à l'honneur samedi; la classe est dirigée par M. José Barrene-Dias. Gageons que, sous sa direction, ses élèves feront encore des progrès, ce que nous avons entendu étant prometteur. Blaise

Février, de Neuchâtel, s'est montré particulièrement à l'aise dans des œuvres de M. Carcassi et J.-S. Bach alors que les productions de Marcel Aubert, Isabelle Montandon, Marie-Claude Jehle, Livia Neuschwander et Chantal Voisard avaient été préparées avec soin.

DE RÉELLES DISPOSITIONS
Dominique Gilliland et Inès Hartung ont montré de réelles dispositions dans leurs exécutions au piano. Comme ces deux jeunes filles, Olivier Planaro travaille sous la direction de Mlle Christine Theurillat. Ce jeune pianiste possède une bonne technique, un doigté d'une belle sûreté et son jeu fut brillant dans la Polonaise en la majeur, opus 40, No 1 de F. Chopin; ce fut l'un des meilleurs moments du concert avec la Fantaisie pour clarinette et piano de R. Schumann, jouée avec une extrême sensibilité et une technique admirable par Bernard Borel, de Neuchâtel, clarinetiste de valeur, accompagné à la perfection par M. Roger Boss.
Pour mettre en valeur la flûte à bec, M. Eric Weber avait inscrit au programme une suite de dix danses pour quatuor de flûtes à bec et percussion de P. Attingant. L'exécution en fut soignée et richement colorée grâce au talent des cinq exécutants.
Les productions ont été très applaudies par le public conquis d'avance.
F. Jt

Après la dernière séance du Conseil général de Buttes L'aménagement du territoire a provoqué un malaise indéniable: une nouvelle étude s'impose!

De notre correspondant régional:
Nous avons, dans notre édition de samedi, résumé brièvement la séance tenue la veille, au collège, par le Conseil général de Buttes.
On s'attendait à un grand débat. Or, les délibérations ont tourné court et, en une demi-heure, tout fut liquidé. Sauf le point principal de l'ordre du jour!

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.
Madame Paul Vuilliomonet-Wyss, à Môtiers;
Monsieur et Madame Claude Vuilliomonet et leurs enfants, Céline et Loris, à Fleurier;
Madame et Monsieur Daniel Berthoud-Vuilliomonet, à Fleurier;
Monsieur René Vuilliomonet et ses enfants à Savagnier;
Madame veuve Gustave Vuilliomonet et ses enfants, à Landeyeux;
Madame et Monsieur Georges Diacon-Vuilliomonet et leurs enfants, aux Geneveys-sur-Coffrane;
Les enfants et petits-enfants de feu Alexandre Wyss;
Madame Rose Perrinjaquet, à Môtiers,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de
Monsieur Paul VUILLIOMENET
leur cher et bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, après de grandes souffrances supportées avec courage, dans sa 68^{me} année.
Môtiers, le 1^{er} avril 1973.
L'ensevelissement aura lieu mardi 3 avril, à Môtiers.
Départ du domicile: Grand-Rue, à 13 h 15.
Culte au temple à 13 h 30.
Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

RENCONTRE DES AÎNÉS
(sp) La dernière rencontre des aînés organisée par la paroisse réformée de Môtiers aura lieu le 11 avril. Le film « Les Fous du cirque » sera projeté à cette occasion.

CONCERT DES ROUTIERS BLEUS
(sp) Un groupe de jeunes, « Les Routiers bleus » qui chantent leur foi et leur joie donneront un concert dimanche prochain, en fin d'après-midi, à l'église de Môtiers.

LES SPORTS AU VALLON
Championnats du monde de football 1954
(c) Une trentaine de sportifs, pour la plupart des juniors du Couvet-sports, ont assisté, vendredi soir à la projection de films sur les championnats du monde 1954 qui se sont déroulés en Suisse. Les séquences filmées étaient consacrées aux matches que la Suisse a disputés contre l'Italie (deux rencontres), l'Angleterre et l'Autriche, mémorable rencontre perdue par 7-5.
Par ailleurs, le match Couvet - Xamax-Neuchâtel II qui aurait dû avoir lieu au Val-de-Travers a été renvoyé, le terrain n'étant encore pas praticable. Ainsi, Couvet I devra rejouer chez lui les parties I renvoyées contre la Sagne (4 mars); Fleurier (18 mars); Corcelles (25 mars); Neuchâtel Xamax II (1^{er} avril). Selon le calendrier, les Covassons joueront dimanche prochain contre le Parc à la Chaux-de-Fonds. Mais il y a encore beaucoup de neige dans les Montagnes neuchâteloises...

AU SKI-CLUB DE COUVET
(c) Le comité du Ski-club, réuni vendredi soir sous la présidence de M. André Schmid, a fixé l'assemblée annuelle de la société au 18 mai. Les membres du « grand » comité, de celui du chalet, des commissions technique et de la « Blanche randonnée » siégeront le 12 avril pour préparer l'assemblée générale.

RENCONTRE DES AÎNÉS
(sp) La dernière rencontre des aînés organisée par la paroisse réformée de Môtiers aura lieu le 11 avril. Le film « Les Fous du cirque » sera projeté à cette occasion.

AVIS MORTUAIRES
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.
Madame Paul Vuilliomonet-Wyss, à Môtiers;
Monsieur et Madame Claude Vuilliomonet et leurs enfants, Céline et Loris, à Fleurier;
Madame et Monsieur Daniel Berthoud-Vuilliomonet, à Fleurier;
Monsieur René Vuilliomonet et ses enfants à Savagnier;
Madame veuve Gustave Vuilliomonet et ses enfants, à Landeyeux;
Madame et Monsieur Georges Diacon-Vuilliomonet et leurs enfants, aux Geneveys-sur-Coffrane;
Les enfants et petits-enfants de feu Alexandre Wyss;
Madame Rose Perrinjaquet, à Môtiers,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de
Monsieur Paul VUILLIOMENET
leur cher et bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, après de grandes souffrances supportées avec courage, dans sa 68^{me} année.
Môtiers, le 1^{er} avril 1973.
L'ensevelissement aura lieu mardi 3 avril, à Môtiers.
Départ du domicile: Grand-Rue, à 13 h 15.
Culte au temple à 13 h 30.
Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les femmes pourront désormais faire partie de la noble corporation de l'Abbaye de Fleurier Le prix des Mousquetaires leur est aussi ouvert

De notre correspondant régional:
Les membres de la noble corporation de l'Abbaye de Fleurier et du prix des Mousquetaires, ont tenu leur assemblée annuelle samedi à l'hôtel du Commerce.

A l'occasion du 125^{me} anniversaire de la République de Neuchâtel avaient été invités MM. André Junod, Francis Peyer, conseillers communaux, Adrien Simon-Vermot, président de l'Union des sociétés locales, Arthur Courvoisier, président des « Armes réunies », Eric Kuonen, président du « Grütli » et Marcel Jeannin, président de la société « Pistolet et revolver du Val-de-Travers ». On notait aussi la participation d'anciens Fleurians venus des cantons de Genève, Berne et Vaud. Parmi eux, M. Philippe Clerc, de Berne, possède le plus ancien droit familial de l'Abbaye (datant de cinq ou six générations). Il est suivi dans cet ordre d'ancienneté par M. Charles Jaques, de Fleurier. Au nombre des hôtes se trouvait aussi le lieutenant-colonel, René Petitpierre, officier fédéral de tir.

LES TRADITIONS RAJEUNISSENT!
A la suite d'une révision totale des statuts, les deux corporations, tout en conservant leurs traditions, les ont quelque peu rajeunies. En effet, désormais, les femmes pourront faire partie de la noble corporation de l'Abbaye et du prix des Mousquetaires par rachat ou reprise du droit du père. Cette dernière

Visite de Mgr Bullet, évêque auxiliaire, à la communauté catholique de Couvet

De notre correspondant:
Mgr Bullet, évêque auxiliaire, a rendu visite à la communauté catholique de Couvet. Samedi après-midi, il a été accueilli par les responsables de la paroisse avec qui il eut d'intéressantes discussions. Tous les groupements paroissiaux étaient représentés à cette rencontre qui était destinée aux paroissiens engagés dans une activité ou une responsabilité paroissiale. A 18 heures, la messe a été célébrée par l'évêque auxiliaire qui a prononcé le sermon et donné la communion. En soirée, Mgr Bullet a présidé une rencontre des paroissiens catholiques de Couvet, rencontre au cours de laquelle chacun a pu poser les questions qui lui tenaient à cœur.

Assemblée des Abbayes de Couvet

De notre correspondant:
Les membres de la noble corporation des Abbayes de Couvet, fondées en 1614, se sont réunis récemment sous la présidence du capitaine Jean-Luc Bourquin, à l'hôtel du Pont, en présence de 21 membres. Le capitaine a rappelé la mémoire de deux membres décédés, MM. Jean Aebly (Couvvet) et Maurice Raboud (Noiraigue). Le dernier procès-verbal et les comptes 1971-1972 présentés par l'ancien boursier des Abbayes de Couvet, M. Claude Cuany, ont été acceptés à l'unanimité après le rapport des vérificateurs, MM. Hermann Codoni et Hermann Otz. La situation financière de la société est satisfaisante. Les admissions de MM. Eric et Laurent Wanner et une démission ont été acceptées.

Un produit de l'Alsacienne, distribué par Pain Gil S.A., 1023 Cressier

le pain léger qui croustille sous la dent...

triscotte

possibilité était concédée uniquement, auparavant, au fils aîné ou au gendre.

NOMINATIONS

Les tirs de la noble corporation et du prix des Mousquetaires auront lieu le 7 juillet et marqueront l'ouverture de la traditionnelle fête foraine.
A l'Abbaye, M. André Clerc a été nommé capitaine, le caissier sera M. Bernard Bezouzon et le secrétaire M. André Cotting, de Saint-Blaise. Le lieutenant sera désigné plus tard par les juges.
Pour le prix des Mousquetaires, le capitaine est M. Marcel Jeannin, le lieutenant, M. Bernard Ledermann, de Bôle, l'adjudant, le lieutenant-colonel René Petitpierre, de Neuchâtel, et le fourrier, M. Eugène Hermann, de Saint-Sulpice.
En vérité, ce n'est pas commun de voir un lieutenant-colonel rétrograder au grade d'adjudant, mais M. Petitpierre l'a pris avec le sourire. Et si certaines traditions sont rajeunies d'autres demeurent immuables...

BRILLANTE CAUSERIE
La partie administrative fut suivie de l'habituel « repas des douze », où l'on comptait une... quarantaine de convives. Il fut suivi d'une brillante et spirituelle causerie du lieutenant-colonel René Petitpierre, relatant les faits saillants depuis la fondation, en 1584, de la « vieille dame Abbaye de Fleurier ».
L'Abbaye, rappelons-le, suspendit son activité en 1707 pour consacrer ses fonds

à l'établissement d'une cure et à la construction d'un temple à Fleurier, époque où la communauté fut érigée en paroisse. Mais bientôt l'Abbaye renaissait de ses cendres.
Le prix des Mousquetaires, pour sa part, date de 1745 et sa date de fondation porte le vingt-huitième jour de juin. A cette époque, septante communiens en faisaient partie. L'une des premières signatures apposées sur l'acte de fondation fut celle du pasteur de Gelieu et l'année suivante, Jonas Jéquier était nommé capitaine.
G. D.

La journée de dimanche a débuté par la messe de 8 heures. La grand-messe de 10 heures a été célébrée par Mgr Bullet, Mgr Thailard et le curé Polla dans une église archicombale. Le chœur mixte catholique a chanté sous la direction de Mme Biodati.
A 11 heures, à l'apéritif, on notait la présence de MM. Gustave Tissot et Willy Périllard, pasteurs à Couvet, M. Philippe Favarger, président du tribunal du Val-de-Travers et M. Claude Emery, président du Conseil communal de Couvet. Des allocutions ont été prononcées par le pasteur Périllard, le curé Polla, MM. Claude Emery et John Matthey. Un repas mit un terme à cette visite.

Selon la tradition, le capitaine change chaque année, l'assemblée a nommé nouveau capitaine des Abbayes, M. Charles Amann; M. Robert Joliat remplira la fonction de lieutenant. Les juges seront MM. Albert Haldimann (secrétaire aux verbaux); Roger Petitpierre (caissier); Jean-Pierre Zürcher, Jacques Thierrin, Eddy Wanner, Paul Martin et Hermann Codoni. La commission de tir est composée du capitaine, du lieutenant et de M. Eddy Wanner.
Une révision des statuts a été décidée; une commission composée du comité et de MM. Joseph Bieler et Francis Fivaz s'occupera de cet objet. Les vérificateurs pour l'année 1973-1974 seront MM. Serge Jeannet et Hermann Otz (Travers).

Le tir annuel des Abbayes de Couvet aura lieu le 16 juin au stand de Couvet. D'autre part, l'ancien boursier, M. Oscar Cuany qui a exercé cette fonction avec dévouement pendant 30 ans a été remercié. M. Charles Amann, le nouveau capitaine, a remercié M. Jean-Luc Bourquin son prédécesseur. M. René Petitpierre, fils de feu André Petitpierre qui fut un fidèle membre des Abbayes de Couvet, a souhaité que les traditions se perpétuent.

Mort subite
(sp) Prise de malaise, Mme Denis Petitpierre, femme du laitier de Couvet, âgée de 38 ans, a été transportée à l'hôpital où elle est décédée d'un infarctus du myocarde.

L'entreprise et le personnel de la Maison CODONI & Cie, Couvet, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul VUILLIOMENET

leur fidèle et dévoué employé et ami durant de longues années, dont ils garderont un souvenir ému et reconnaissant.

Pour l'ensevelissement, se référer à l'avis de la famille.

Au revoir chère épouse et maman chérie,
Pourquoi si tôt?
Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.
ses enfants, Arlette, Daniel et Yves, à Couvet;
Madame Ida Chédel-Maire, à Bôle;
Monsieur et Madame Eugène Chédel et leurs enfants, à St.-Marguerite-station (Québec) Canada;
Monsieur et Madame Robert Milne-Petitpierre et leurs enfants, à Boveresse;
Monsieur et Madame Michel Jeannet-Petitpierre et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Alain Petitpierre et leur fils, à Berne, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Madame Denys PETITPIERRE

née Jeanine-Hélène CHÉDEL

leur chère et bien-aimée épouse, maman, fille, sœur, belle-sœur, nièce, tante, marraine, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, subitement, à l'âge de 38 ans.

Couvvet, le 31 mars 1973.
Maintenant trois choses demeurent: la foi, l'espérance et l'amour, et la plus grande des trois c'est l'amour.
L'ensevelissement aura lieu à Couvet, le mardi 3 avril.
Culte au temple où l'on se réunira à 13 h 30.
Prière pour la famille au domicile mortuaire: Laiterie Centrale, à 13 h 10.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

LA SOCIÉTÉ DE CAVALERIE DU VAL-DE-TRAVERS fait part à ses membres du décès de
Madame Jeanine PETITPIERRE
membre dévoué de la société et épouse de Monsieur Denys Petitpierre, président.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LE COMITÉ DE L'AMICALE DES CONTEMPORAINS DE 1932 a le pénible devoir de faire part du décès de
Madame Denys PETITPIERRE
épouse de son cher et dévoué président.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

CERCUEILS-TRANSPORTS TOUTES FORMALITÉS ENTREPRISE GÉNÉRALE DE POMPES FUNÈBRES

COUVET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

Car, comme nous l'avons annoncé, le législatif, à une majorité de deux voix, a tout simplement décidé de ne pas entrer en matière. Le vote a ainsi fait ressortir un incontestable malaise à Buttes, et une coupure entre l'exécutif et la majorité du législatif.
Avant la séance déjà, une pétition signée par quelque 180 personnes, demandait le renvoi de la discussion à propos du plan d'aménagement et du règlement d'urbanisme. Cette pétition avait été approuvée dans tous les milieux.

LA MOTION ACCEPTÉE
Par ailleurs, MM. Louis Lebet (Groupe autonome), Ali Jacot, Ronald Zaugg (rad) et Claude Cornuz (soc) avaient aussi déposé une motion en faveur du renvoi. Ces conseillers généraux ont considéré le projet de règlement d'urbanisme et le plan d'aménagement contraires à l'intérêt général de la commune.
Le règlement et le plan, ont-ils souligné, étaient déposés depuis plusieurs

mois. Or, ces projets furent soumis seulement le 23 février, au cours d'une brève séance, au Conseil général et toutes les opinions, majoritaires et minoritaires ont été systématiquement écartées à l'exception d'une seule.

D'autre part, on a reproché à l'architecte-conseil d'avoir déclaré qu'aucun référendum n'était possible au cas où le plan et le règlement seraient acceptés par le Conseil général. Enfin, le plan d'aménagement n'a été soumis que du 12 au 27 mars à l'enquête publique. Les motionnaires ont relevé cette anomalie et critiqué, d'autre part, la précipitation soudaine de soumettre le plan et le projet à l'approbation du Conseil général. Finalement, l'avis des motionnaires a prévalu devant le législatif. En même temps, la décision a été prise d'élire une commission, le plus rapidement possible, de façon à revoir le plan et l'étude et les soumettre à une refonte complète.

Cette commission sera formée de sept membres mais il faudra, comme l'a relevé M. Paul Lager (POP), que ceux qui en font partie aient le courage d'exprimer leur opinion et aussi, comme l'a souligné M. Gilbert Dubois, président du Conseil communal, que les commissaires ne boudent pas quand il s'agira de siéger, comme cela s'est produit dans d'autres commissions.

Le Conseil communal de Buttes, composé de trois radicaux et de deux socialistes, avait, par décision du Conseil d'Etat, jusqu'au 31 mars pour faire approuver le plan d'aménagement et de zonage. Cela n'est donc pas fait.

LES COMMUNES SONT MAÎTRES CHEZ ELLES!
Le Conseil général n'a pas voulu suivre ces injonctions car plusieurs affaires locales s'imbriquent les unes dans les autres. Si la majorité du législatif s'est déclarée en faveur du renvoi, les édiles ont voulu montrer, comme le relevait le président suppléant du tribunal lors d'un jugement rendu il y a huit jours, que les communes restent chez elles, encore maîtres de leurs décisions et de leur destin.
Maintenant, il faudra remettre tout en chantier. Une chose pareille n'arrive pas pour la première fois et la commune de Buttes n'y perdra ni son prestige ni son âme!
G. D.

Le « pool » et la quinzaine belge
(sp) Sous la présidence de M. Pierre-André Delachaux, président du Ciné-club, le « pool » culturel du Val-de-Travers vient de se réunir au château de Môtiers, considéré désormais comme son pied-à-terre. La discussion a essentiellement porté sur la « quinzaine belge » qui sera organisée au Vallon l'année prochaine, du 3 au 19 mai. Il a été question d'associer étroitement à cette manifestation la radio et la télévision romandes.

RENCONTRE DES AÎNÉS
(sp) La dernière rencontre des aînés organisée par la paroisse réformée de Môtiers aura lieu le 11 avril. Le film « Les Fous du cirque » sera projeté à cette occasion.

CONCERT DES ROUTIERS BLEUS
(sp) Un groupe de jeunes, « Les Routiers bleus » qui chantent leur foi et leur joie donneront un concert dimanche prochain, en fin d'après-midi, à l'église de Môtiers.

LES SPORTS AU VALLON
Championnats du monde de football 1954
(c) Une trentaine de sportifs, pour la plupart des juniors du Couvet-sports, ont assisté, vendredi soir à la projection de films sur les championnats du monde 1954 qui se sont déroulés en Suisse. Les séquences filmées étaient consacrées aux matches que la Suisse a disputés contre l'Italie (deux rencontres), l'Angleterre et l'Autriche, mémorable rencontre perdue par 7-5.
Par ailleurs, le match Couvet - Xamax-Neuchâtel II qui aurait dû avoir lieu au Val-de-Travers a été renvoyé, le terrain n'étant encore pas praticable. Ainsi, Couvet I devra rejouer chez lui les parties I renvoyées contre la Sagne (4 mars); Fleurier (18 mars); Corcelles (25 mars); Neuchâtel Xamax II (1^{er} avril). Selon le calendrier, les Covassons joueront dimanche prochain contre le Parc à la Chaux-de-Fonds. Mais il y a encore beaucoup de neige dans les Montagnes neuchâteloises...

AU SKI-CLUB DE COUVET
(c) Le comité du Ski-club, réuni vendredi soir sous la présidence de M. André Schmid, a fixé l'assemblée annuelle de la société au 18 mai. Les membres du « grand » comité, de celui du chalet, des commissions technique et de la « Blanche randonnée » siégeront le 12 avril pour préparer l'assemblée générale.

CARNET DU JOUR

Couvvet, cinéma Collège: 20 h 30, Getaway (Guet-apens), 16 ans.
Môtiers, château: exposition de photos.
Môtiers, Musée Rousseau: ouvert.
Médecin et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25; de Fleurier: tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements, Fleurier: Vacher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37; les Verrières: Banque cantonale.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

ADHÉREZ AU CYCLOPHILE FLEURIER
cyclisme de compétition et de tourisme
Inscriptions: hôtel de la Poste, Fleurier.

Ecoles de Couvet:

RÉCUPÉRATION DE PAPIER
demain, mardi 3 avril, dès 8 heures

HOTEL-RESTAURANT DE L'OURS
Travers Tél. (038) 63 16 98
DU 23 MARS AU 8 AVRIL
Notre sensationnelle

QUINZAINES DE LA MER
ATTENTION! Fermé le mercredi.
Il est prudent de réserver sa table.
CADRE TYPIQUE

DU 2 AU 28 AVRIL

LOTÉRIE GRATUITE

Auprès de 100 commerçants indépendants du Val-de-Travers

1 télévision couleur
1 pendule neuchâteloise
3 radios-cassette

5 machines de cuisine
10 montres
10 rasoirs électriques
etc.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

DÉMONSTRATIONS DE PRODUITS ET PUBLICITÉ ABUSIVE

Prudence ! Certaines maisons n'hésitent pas à employer des méthodes illégales !

En ce qui concerne la démonstration de produits et les manifestations publicitaires, on ne cesse de signaler des infractions à la loi et des agissements répréhensibles, dont les consommateurs sont les victimes. Des réunions sont organisées sans que les avis publics indiquent en détail, comme la loi l'exige, les marchandises ou les prestations offertes.

Certaines de ces manifestations enfreignent, en outre, la législation sur les médicaments. Pour ne pas s'exposer aux rigueurs de la loi, des organisateurs astucieux en sont même venus à mettre sur pied des voyages en car dans d'autres cantons ou à l'étranger pour présenter et vendre au client ou à la cliente des produits dont la vente est interdite dans le canton de Berne.

ELECTRO-MÉNAGER ?

Vers la fin de l'année dernière, une maison zuricoise a distribué des papillons annonçant des nouveautés dans le marché de l'électro-ménager. Lors de la séance publicitaire, on a découvert que ces appareils électro-ménagers étaient en fait des « couvertures de berger » (utiles

pour combattre le rhumatisme, l'arthrite, l'arthrose, les varices etc.) et une « Huile aux 24 herbes » atténuant différents maux ; il était proposé aussi un appareil pour chauffer les reins. En cas de commande immédiate, les clients bénéficiaient d'une offre avantageuse : la couverture de berger leur était vendue au prix de 258 francs ; en outre, ils recevaient, en guise de prime, une chance-lière d'une valeur de 58 francs (il va sans dire que ce dernier montant était déjà compris dans le prix de la couverture). Pour souligner le caractère avantageux de l'offre on fit valoir au client crédule qu'à elle seule, la couverture valait 325 francs sur le marché. Excellent moyen d'appâter le client, qui se dit qu'il fallait saisir l'occasion. En insistant sur le prix réduit, le vendeur essayait manifestement de pousser les clients à l'achat.

TROIS INFRACTIONS

Cette affaire attira l'attention du préfet du district où la manifestation s'était déroulée, et le préfet constata trois infractions, à la loi, à la suite de quoi il dut retirer à la maison zuricoise l'autorisation d'organiser de telles

séances publicitaires avec prise de commandes : 1. la maison n'avait reçu aucune autorisation de vente au rabais ; 2. la couverture et l'huile, dans la mesure où elles peuvent guérir ou prévenir le rhumatisme, doivent être considérées comme des agents thérapeutiques, dont la publicité est interdite, s'il n'y a pas une autorisation formelle, même à des représentants de professions médicales ; en effet, la loi a pour but de protéger le public en soumettant au contrôle officiel non seulement les médicaments, mais aussi tout ce qui « guérit », « atténue » ou « prévient » des maladies ; 3. dans l'avis annonçant la manifestation, les marchandises étaient désignées sommairement comme des produits électro-ménagers, alors qu'à la manifestation elle-même, on leur attribua des vertus thérapeutiques.

La maison en question a recouru contre la décision préfectorale auprès du Conseil exécutif du canton de Berne, mais le gouvernement cantonal a rejeté ce recours, la décision étant conforme aux dispositions légales. Les frais de la procédure ont été mis à la charge de la recourante.

Le sort de la Maison du peuple se joue ce soir

La Maison du peuple inaugurée le 1er novembre 1932, rue de la Gare, qui comprend un grand bâtiment en briques rouges, abritant 30 chambres, une grande salle, de nombreux locaux, un restaurant et, jusqu'à 1972, le « Seebutz », s'étend sur 1000 mètres carrés de terrain. Quant à son volume, il est de 17.000 m³. Il avait fallu deux ans pour sa construction qui a coûté 1.650.000 francs.

La Maison du peuple, c'était, à l'époque, le lieu de rendez-vous de toutes les organisations ouvrières, non seulement de Bienne mais aussi de la région, où se déroulaient de nombreuses manifestations. Depuis quelques années, le comité de gestion de la Maison du peuple connaît des difficultés financières importantes. Si la location des salles a toujours été déficitaire, l'hôtel marche normalement, mais les restaurants ne semblent plus tourner. Pourquoi ? La concurrence des cantines d'usines et des restaurants-libre-service est certainement la cause principale de cette situation.

Une première mesure a été prise : la fermeture du « Seebutz » et du grand restaurant qui ont été loués à la Coopérative.

Une commission spéciale a été constituée, dont la tâche est de trouver une nouvelle conception d'ensemble qui doit prévoir la location de certains locaux à des institutions apparentées au parti socialiste.

Une intervention au Conseil de ville du conseiller national Arthur Villard, demandait que la ville consentit un prêt afin de sauver la Maison du peuple. Un prêt de 100.000 fr. avec intérêt a été consenti, mais à certaines conditions qui, pour l'heure, n'ont pas été révélées. On prévoit que les salles du premier étage seront conservées et rénovées ainsi que la création d'un foyer à usages multiples. Enfin, l'hôtel qui compte actuellement 65 lits devrait pouvoir en compter 100. On sait qu'à Bienne les disponibilités en lits sont nettement insuffisantes.

Pour la petite histoire rappelons que la construction de la Maison du peuple, l'un des plus beaux bâtiments de la ville, avait été possible grâce à la ville qui avait offert le terrain, et aux organisations ouvrières et aux ouvriers eux-mêmes qui avaient offert deux journées de travail non rétribué pour cette réalisation.

Ce soir, le comité de gestion se réunira et devra prendre une décision sur le sort de la Maison du peuple. A Bienne, nombreux sont ceux qui attendent avec impatience le résultat de cette réunion.

ADG.



La Maison du peuple. (Avipress - ADG)

Nouveaux enseignants

A l'aula de l'école secondaire de langue française de Madretsch, a eu lieu la remise des brevets aux nouveaux enseignants. A cette occasion, un programme de choix avait été préparé. Les nombreux assistants applaudirent le chœur placé sous la direction de M. Michel Corboz, les exercices de style et les productions musicales fort bien exécutées. Le tout fut assorti des allocutions d'un élève, Dominique Bernardin, directeur de l'école, M. Louis-Marc Suter, et de M. Maurice Péquignot, conseiller aux Etats, présidents de la commission des examens du brevet qui remit aux élèves les diplômes tant attendus. Voici les noms des nouveaux diplômés :

Michèle Affolter, Villeret ; Dominique Bernardin, Malleray ; Anne-Catherine Bickel, Danièle Born, Daniela Cavaragna, Pierre Fischer, Bienne ; Anne-Marie Gerber, Sonceboz ; Michèle Girod, Eviard ; Pierre-Yves Grivel, Bienne ; Danièle Grosjean, Orvin ; Esther Knuchel, Corgémont ; Béatrice Lienhard, Bienne ; Micheline Meyrat, Tramelan ; Jean-Jacques Mommier, Moutier ; Marie-André Mottet, Bienne ; Monique Nussbaumer, Malleray ; Véréna Oesch, Lignières ; Maurice Rebetez, Bienne ; Annelise Schaefer, Cortébert ; Regula Schulthess, Véréna Schulthess, Péry ; Philippe Tharin, Delémont.

Lionel Rogg à la salle Farel

Un hôte de marque, mardi soir à Bienne, à la salle Farel, Lionel Rogg, le talentueux organiste genevois. Un seul nom au programme : Jean-Sébastien Bach. Voilà une association heureuse, quand l'on pense qu'il y a déjà 12 ans (Lionel Rogg n'avait alors que 25 ans), qu'il fut à Genève une intégrale des œuvres d'orgue de Bach qui redonna un nouvel élan à la musique. Bien des jeunes eurent en effet l'occasion de découvrir, des moins jeunes de compléter leur connaissance du répertoire organistique du canton de Leipzig. Pour Rogg, c'était le départ d'une carrière glorieuse qui fit de lui l'une des célébrités de l'orgue. Les tournées se suivent : toute l'Europe puis les Etats-Unis. Les enregistrements de même : l'intégrale des œuvres de Bach réalisée d'abord au Grossmünster de Zurich, puis à la Collégiale d'Arlesheim à l'orgue Silbermann. Innombrables furent les engagements qui suivirent. Citons les Concerti de Haendel, l'Art de la Figue de Bach donné à Bienne il y a deux ans, les Sonates de Hindemith, l'œuvre de Couperin, tout dernièrement et dans quelques mois celle de Brahms. N'oublions pas les enregistrements de clevecin, tout aussi probants.

FRIBOURG - FRIBOURG

POUR UNE PERMANENCE MÉDICALE À FRIBOURG

Les médecins ont ignoré l'ultimatum !

De notre correspondant :

Parce qu'il n'y a toujours pas de permanence médicale couvrant toute la semaine en ville de Fribourg, M. Denis Clerc, directeur de la santé publique, avait adressé une sorte d'ultimatum public aux médecins, le 14 mars, lors d'une conférence de presse. Il le faisait en rappelant que, le 19 février, il leur avait donné un délai courant jusqu'à la fin mars pour proposer un système satisfaisant de permanence médicale, couvrant toute la semaine. Le délai est donc échu aujourd'hui. On n'est guère plus avancé. Mais, même si les médecins n'ont pas hissé le drapeau blanc — ce qui n'était pas imaginable — l'espoir d'une « solution négociée » demeure.

Nous avons pris contact, hier après-midi avec le Dr Jean Evéquoz, président des médecins de la ville de Fribourg. Nous savions que ceux-ci s'étaient réunis mardi dernier. Etait-il possible d'en savoir davantage ?

Blessé au visage par une ponceuse

(c) M. Daniel Chatelat, 21 ans, de Fribourg, qui travaillait à son domicile avec une ponceuse, a été grièvement blessé au visage lorsque l'appareil éclata. Il a été particulièrement touché à un œil. M. Chatelat a été transporté à l'hôpital cantonal.

Au Conseil général de Châtel-Saint-Denis « Ne touchez pas au tracé de la N 12 ! »

(c) Le Conseil général de Châtel-Saint-Denis a voté une résolution dans laquelle il s'oppose à toute modification du tracé de la N 12, « sans vouloir s'immiscer dans la vive controverse qui sépare les communes de Saint-Légier et Puidoux (VD) ».

Le Conseil général de Châtel-Saint-Denis a constaté que la modification du tracé en direction de Puidoux aurait pour conséquence la suppression du passage de la N 12 à Châtel-Saint-Denis, ce qui serait très grave pour son développement économique et touristique, compte tenu des dispositions déjà prises depuis l'adoption du tracé. Dès lors, il se prononce résolument pour le maintien du tracé dans le Vallon de la Veveyse. Il prie instamment le Conseil communal et le Conseil d'Etat fribourgeois de soutenir son effort et d'adopter fermement la même position.

« Je n'ai rien à déclarer. Si les médecins ont quelque chose à dire à la presse, ils le feront eux-mêmes ! »

UN PREMIER PAS ?

Les médecins — ce n'est pas nouveau — ne veulent donc pas descendre dans l'arène. Ils ne sont pourtant pas restés sourds aux appels des autorités. Il y a quelques semaines, en effet, ils avaient adressé une lettre au Conseil communal de Fribourg. La possibilité d'une permanence y était évoquée. Il était question d'une manière de filtrage des appels (dont un certain nombre, il est vrai, sont abusifs), filtrage qui aurait été confié à des infirmières diplômées. Le Conseil communal a jugé que cette proposition n'était pas suffisante. La balle est donc à nouveau dans le camp des médecins.

Pour sa part, M. Denis Clerc, nous apprend qu'il a reçu, le jour même de la séance d'information du 14 mars, une réponse de la Société cantonale de médecine. Cette missive contenait notamment une sorte d'inventaire des permanences dans le canton. Des médecins de la ville, M. Clerc n'avait encore rien reçu. Mais, une réunion

ayant eu lieu le 27 mars, il n'est pas exclu qu'un écho en parvienne au Conseil d'Etat...

« Faute d'une permanence digne de ce nom, on ne peut plus parler de santé publique », avait dit M. Clerc le 14 mars. Il avait indiqué que, si les médecins ne s'arrangeaient pas pour organiser eux-mêmes une permanence satisfaisante, l'autorité imposerait un régime de son choix. Une telle contrainte est-elle possible ? Serait-elle efficace ?

Il reste que la permanence, actuellement, ne couvre pas tous les besoins. Elle est limitée à une partie du week-end. Dans le memento des journaux, on lit « médecin de garde : du samedi à 20 h au dimanche à 24 h. Patientez, votre appel est dévié ».

Les malades — jusqu'à 40 par jour — refluent vers l'hôpital cantonal qui ne dispose pas d'une polyclinique, les médecins n'en ayant pas voulu lors de la construction de l'hôpital, selon le directeur de la santé publique. Et le nombre des appels, raisonnables ou abusifs, n'est évidemment pas en baisse ! Michel GREMAUD

Vers la création d'une association pour la défense des locataires

Une vingtaine d'associations sont invitées à participer à la constitution d'une « Association fribourgeoise pour une politique sociale du logement ». Le président du Conseil d'Etat qui se fera représenter et le Conseil communal de la ville de Fribourg ont été priés d'assister à la séance constitutive qui aura lieu le 11 avril à Fribourg. Un « groupe provisoire » est conduit par M. Michel Monney, président du mouvement populaire des familles. Le MPF est d'ailleurs à l'origine de ce rassemblement qui veut être apolitique.

Un comité pour la protection des locataires a déjà existé sporadiquement dans le canton. Il prit, par exemple, le nom de « comité d'action fribourgeoise pour le droit au logement », avant la votation fédérale sur cet objet. Et la plupart des associations conviées à la fondation de l'association en faisaient déjà partie.

TACHES

L'une des tâches immédiates de l'association devrait être la reprise du « Service consultatif des locataires », entretenu par le MPF à Fribourg, qui se voit chargé d'un nombre croissant de dossiers, dont beaucoup, d'ailleurs, ont des implications sociales qui dépassent le seul secteur du logement.

Il s'agira également, pour l'association, de constituer un contrepoint face aux deux chambres immobilières qui se sont créées dans le canton. On sait, d'autre part, que l'union syndicale suisse, pratique une politique différente de celle que préconise la future association.

On sait qu'un arrêté fédéral du 30 juin 1972 a institué des mesures de protection des locataires. Pour le canton de Fribourg, trois commissions de conciliation ont été nommées, dont l'activité s'étend à l'ensemble du territoire cantonal (et non plus seulement aux dix communes importantes initialement concernées). Cet arrêté fait mention des associations de locataires, en particulier. La future association vise donc à associer des interventions sur la plus large représentativité.

Le projet de statuts de l'association est explicite : « L'association vise à promouvoir une politique sociale dans le domaine du logement, notamment une meilleure protection des locataires. A cet effet, elle s'efforce de regrouper les organisations fribourgeoises qui se préoccupent, à des titres divers, des questions ayant trait au logement, notamment de la défense des intérêts des locataires. Elle assume la représentation permanente des locataires vis-à-vis des autorités et des tiers ». M.G.

Assises annuelles de l'Aéro-Club biennois

Une soixantaine de membres dont plusieurs dames assistent l'autre soir à Port aux assises annuelles de la section biennoise de l'A.E.C.S. Le président, M. Jean-Jacques Reymond, salua plusieurs membres d'honneur, dont l'ancien président central M. D. Weibel. Il ressort des différents rapports que l'effectif de la section a passé de 317 à 322. Le président lança un appel aux membres afin qu'ils recrutent de nouveaux adhérents. Il est nécessaire que l'aviation civile fasse tous ses efforts pour lutter contre les difficultés nombreuses qu'elle rencontre, notamment celles qu'apportera le nouveau règlement qui prévoit de nombreuses restrictions d'activités.

Durant l'année écoulée, la section a participé avec succès à de nombreux rallyes internationaux. La semaine de l'aviation a connu un beau succès. Quant à la caisse, elle est fort bien gérée. M. D. Weibel lance lui aussi un appel en faveur du recrutement, rappelant que Bienne et sa section de l'A.E.C.S sont connus grâce au rallye international de la montre dont la 7^{me} édition aura lieu cet été. Pour 1973, on prévoit la participation aux traditionnels rallyes et une journée de vols dont le bénéfice sera versé à la campagne pour la lutte contre la sclérose en plaque.

VOL A MOTEUR

Cette sous-section compte 131 membres dont 94 pilotes. En 1972, on a enregistré 1861 heures de vol et 135 contrôles d'avions. Aucun accident grave n'a été enregistré.

Il appartiendra à la sous-section de prendre prochainement une décision quant à l'organisation en 1973 du championnat suisse d'aviation. Cette occasion unique de faire connaître Bienne et ses environs devrait être saisie.

LE PARA-CLUB

Les paras sont au nombre de 60, dont 6 dames. En 1972, on a enregistré 1600 sauts dont 105 d'initiation. Les succès furent aussi nombreux : 1er et 3^{me} aux championnats romands, 1er en style et 2^{me} en équipe aux championnats suisses, médailles d'or aux championnats du monde en Amérique avec les paras Pierre Neuhäus et Jacques Isot.

VOL A VOILE

94 membres dont 4 femmes adhèrent à la sous-section de vol à voile. On dispose de 8 planeurs et de deux appareils à moteurs pour le remorquage. Les appareils à voile ont effectué 1567 départs avec un total de 1128 heures de vol. Pour les remorqueurs, ces chiffres sont : 529 heures pour 3800 départs. Charles Aufranc dé-

tient le titre de champion suisse juniors et MM. Klett et Jenni ont effectué des vols de longue distance respectivement de 570 et 430 km.

MODELISTES

100 modélistes à Bienne dont 70 seniors et 26 juniors. Deux cours ont été organisés l'année dernière. Les membres du club ont participé aux différentes manifestations dont celle avec l'Allemagne à Bienne et à l'intercités. Le radio-téléguide est toujours à l'honneur et le vice-champion suisse n'est autre que M. Spaar.

En fin de séance, M. Jean-Jacques Reymond eut le plaisir de remettre les prix aux 3 meilleurs participants à son concours qui consiste à couvrir la plus grande distance en avion à l'étranger, le plus grand nombre d'atterrissages en Suisse et à l'étranger. Pour la seconde fois, c'est Adrien Dubuis qui remporte cette coupe. Il a parcouru 2305 km jusqu'en Suède, atterri 32 fois à l'étranger, 72 fois en Suisse et 113 fois à Bienne. Le second classé est M. H.P. Buttikofer qui totalise 2000 km, 12 atterrissages à l'étranger, 180 en Suisse et 14 à Kappel-Bienne. En troisième position se trouve M. Christ Bieri avec 1120 kilomètres, 17 atterrissages hors de Suisse, 20 au pays et 59 à Bienne.

ADG



A gauche, le vainqueur de la coupe, M. A. Dubuis, et le donateur, M. J.-J. Reymond.

(Avipress - ADG)

CERCLE ÉLECTORAL JURASSIEN

Le Conseil fédéral refuse les modalités concernant Bienne

Le Conseil exécutif du canton de Berne et le Conseil fédéral ont eu vendredi, une entrevue pour discuter la création d'un cercle électoral jurassien pour les élections au Conseil national.

Il semble, au terme des explications fournies par le Conseil fédéral, que la création d'un cercle électoral jurassien tel que le conçoit le Conseil exécutif dans son rapport au Grand conseil sur la création de régions et l'aménagement du statut du Jura, avec des modalités d'application spéciales pour le district de Bienne, n'est pas réalisable.

Selon le gouvernement bernois, les citoyens du district de Bienne auraient la possibilité de voter aussi bien pour les candidats du Jura que pour ceux du cercle contigu de l'ancien canton, tout comme ils pourraient se porter candidats sur les listes du Jura ou sur celles du cercle contigu de l'ancien canton.

En revanche, le droit d'opter pour le cercle électoral jurassien ou pour celui de l'ancien canton est parfaitement concevable en ce qui concerne le district alémanique de Laufon.

JURA - JURA - JURA

Zones protégées : les maires du district de Delémont mécontents

L'association des maires et présidents de bourgeoisie du district de Delémont a siégé vendredi soir. Dans une première partie administrative, l'association s'est donné un nouveau comité, de 9 membres cette fois et non plus de 5 comme par le passé, comité qui sera présidé par M. Scherrer, maire de Delémont, et comprendra également les maires de Ederswiler, Movelier, Bassecour, Undervelier, Courroux, Bourgnon, Montsevelier, ainsi que le président de bourgeoisie de Delémont.

C'est au plan de zones protégées que l'assemblée se consacra surtout. Le mécontentement étant général, la résolution suivante fut votée : « Réunion en assemblée générale le 30 mars 1973, l'association des maires et présidents de bourgeoisies du district de Delémont, après avoir pris connaissance des mesures d'urgence concernant le plan de zones protégées, et tout en étant favorable à une planification bien comprise : — constate que les mesures prises hâtivement compromettent grave-

ment le développement de nos localités ; — n'admet pas que l'on ait procédé arbitrairement à l'établissement de ce plan sans consulter préalablement les communes — en conséquences s'oppose à une telle manière de faire et demande au Conseil exécutif de tout mettre en œuvre pour rapporter toutes les mesures qui mettraient en péril le développement de notre district déjà fort désavantagé par les mesures sur la surchauffe. »

Lors de la même assemblée, les maires votèrent une résolution à l'adresse du Conseil exécutif et du Grand conseil, pour demander au gouvernement de reconsidérer l'importance de la suppression du fameux passage à niveau de Soyhières et de la construction d'une route de déviation. Depuis de nombreuses années des travaux d'études sont en cours à ce sujet et les maires demandent au gouvernement d'accorder la priorité à la réalisation de ce projet d'urgence nécessité et de voter les crédits nécessaires à une mise en chantier dans un avenir immédiat.

CORMORET

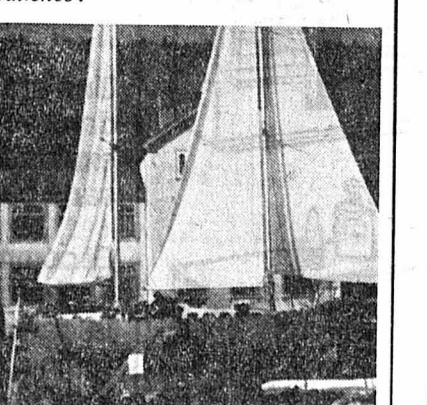
« L'Épervier » met les voiles...

Fruit d'un travail acharné et de sacrifices sans nombre autant que d'intelligence et d'un vrai sens de l'aventure, « L'Épervier », construit en quatre ans par M. Ulrich Steiner, va partir ce matin.

Ce deux-mâts qui fera le tour du monde va tout d'abord rejoindre Bâle d'où, par le canal du Rhône au Rhin, il rejoindra Marseille où auront lieu les expertises, celles-ci étant trop coûteuses en Suisse.

Le voilier devrait gagner ensuite l'Afrique du Nord puis faire route vers les Antilles. Deux chats, un lapin, des soutes pour 600 jours et de la nourriture pour un an seront à bord. Ainsi qu'une guitare...

Reste plus que les bons vents, mais Ulrich Steiner ne manque pas de patience !



« L'Épervier » lors des essais de voilure. (Avipress - ADG)

COURTELARY

Chalets cambriolés

Sept chalets situés dans le district de Courtelary ont été cambriolés la semaine dernière. Les dégâts sont plus importants que le butin volé. L'auteur de ces cambriolages a été arrêté samedi à Neuchâtel. Il s'agit d'un évadé du centre pénitentiaire du Pré-aux-Bœufs. (ATS)

Soirée de promotions

(sp) La salle de gymnastique était petite pour contenir enfants, parents et amis de l'école venus assister à la soirée de promotions, la 16^{me} de l'école secondaire de la communauté. Les allocutions du directeur et du président de la commission d'école étaient encadrées d'un très riche programme : six chants admirablement interprétés par le chœur de l'école, deux pièces de théâtre données avec brio par les élèves des classes supérieures, cependant que les plus petits mimaient un spectacle de western qui remporta un énorme succès. De plus, les élèves de 1^{re} et 2^{me} années primaires ont présentés quelques danses pleines de fraîcheur et de grâce.

Téléphonez-nous, écrivez-nous

Si vous désirez qu'une information passe dans cette page, si vous avez un renseignement à nous communiquer, adressez-vous à notre rédaction biennoise (M. Adrien Guggisberg, Haute-Route 53a, tél. (032) 2 17 52) ou à notre rédaction de Neuchâtel (038) 25 65 02. Nous versons une rétribution pour toutes les informations utiles. Discretion assurée. Téléx Bienne No 3 46 52

SAINT-IMIERS

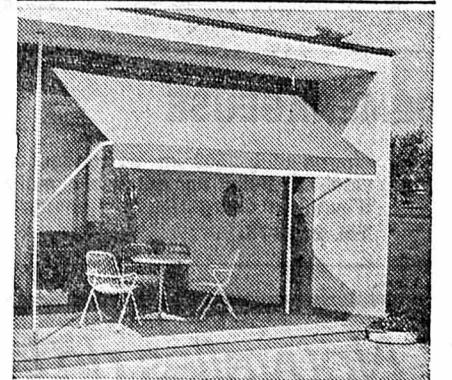
Election pastorale

(c) L'assemblée de la paroisse réformée évangélique de Saint-Imier, dimanche matin, a pris plusieurs décisions. Après avoir pris connaissance des comptes 1972, elle les a approuvés. Elle a en outre voté un versement de 10.000 francs au tiers monde, geste facilité par la bonne situation financière. L'important pour l'assemblée était d'élire un nouveau pasteur. Elle fit sienne la proposition du conseil de la paroisse et a élu le pasteur Samuel Bonjour du Louverain, qui a bien voulu répondre favorablement à l'appel du conseil paroissial. Il est prévu que le pasteur Bonjour commencera son activité pastorale à Saint-Imier le 1er juillet prochain.

Promotions un peu partout...

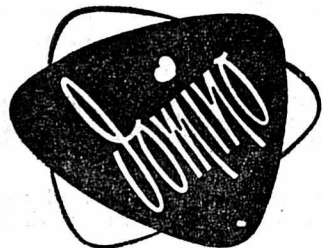
Des promotions ont eu lieu à la fin de la semaine dernière dans la plupart des écoles du Jura. A Delémont, une soixantaine de nouvelles institutrices ont reçu leur brevet, ainsi qu'une quinzaine de maîtresses d'école enfantine et une dizaine de maîtresses d'ouvrages.

A Porrentruy, ce sont plus de cent candidats qui ont reçu leurs diplômes d'employés de commerce et de vendeuses. A Delémont, l'école de commerce a distribué leur diplômes à 31 candidats.



Un store que vous pouvez monter vous-même

Les tubes verticaux du nouveau store mobile « ROKA » peuvent être fixés sur votre balcon de la même manière que le tube d'une bibliothèque ou d'une étagère. Chacun est à même d'en exécuter le montage sur les balcons dont la hauteur oscille de 2 m 50 à 2 m 85. Quant au placement du store dans un réduit durant l'hiver, c'est chose facile, de même que son transport lors d'un déménagement. Aucune crainte de détérioration du mur à l'emplacement même du montage. Le store mobile « ROKA » est livrable en 3 grandeurs, soit : 250-300 ou 400 cm selon la longueur du rouleau (cylindre). Toutes autres informations, ainsi que les adresses de dépositaires vous seront fournies par le fabricant lui-même. Envoyez-nous s.v.p. le coupon ci-après : GLATZ AG, Neuhofstrasse 12, 8500 Frauenfeld, Muba halle 26, stand 221. Nom : Rue : Localité :



Programme du 1er au 30 avril 1973

Orchestre Gustav Offermann

L'orchestre d'une réputation mondiale ! L'orchestre de format riche en harmonies

Conny Brown
Enchantement noir exclusif

Caprice de Monaco
Désir de minuit

Liz Bonti
Printemps de l'amour

Anja
Piquants jeux de corps

Attractions à 23 heures et après minuit.
Fermé le dimanche

Le Cabaret Dansant International de Bienne

55, rue Centrale, Bienne
Tél. (032) 2 87 31.
Fermé le Vendredi-Saint.

BOUTIQUE DU RASOIR

WILLY MAIRE

Service après-vente de toutes marques.

Réparations, et pour l'achat d'une grille, nettoyage gratuit de la tête du rasoir.

Attention, ouverture : du mardi au samedi de 8 h à 12 h et de 17 h 30 à 19 h (sauf le samedi).

Seyon 28, 1er étage
Tél. 24 67 09 Neuchâtel

CRÉDIT JUSQU'A **Fr. 10 000.-**
SANS CAUTION
POUR **MEUBLER** VOTRE **APPARTEMENT**

NOS PRIX PAR MENSUALITÉS à peine croyables

INTÉRÊTS COMPRIS PAS DE SUPPLÉMENT

NOS CRÉDITS SONT DE 30 MOIS

sans réserve de propriété sur demande, avec suspension de versement en cas de maladie - accidents - service militaire (sel. disp. jointes au contrat).

Tous nos mobiliers sont livrés au 30 % de leur valeur au comptant — franco installés en votre appartement avec garantie — notre service de « crédit tous meubles » fera votre plan d'amortissement pour le solde — pour tout achat, vos frais de déplacement seront remboursés.

DÉBARRASSEZ-VOUS DE VOS ANCIENS MEUBLES

nous les reprenons au meilleur prix et en paiement partiel sur votre nouvel achat.

NOTRE ASSURANCE CRÉDIT GRATUITE VOUS PROTÈGE VOUS ET VOTRE FAMILLE

en annulant tout paiement du solde de votre contrat en cas d'invalidité totale ou de décès (sel. disp. jointes au contrat).

AVEC CHAQUE APPARTEMENT COMPLET NOTRE CADEAU

LA CUISINE GRATUITE.

VISITEZ

notre cité merveilleuse du meuble
7 ÉTAGES - 22 VITRINES
7000 m² DE CHOIX

ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., ou à tout autre moment de votre choix, mais seulement sur rendez-vous, tél. (029) 2 66 66.

SALLE A MANGER complète	18.-
dès Fr. 685.- ; à crédit Fr. 773.-, acpte Fr. 206.-	
CANAPÉ-LIT avec matelas	27.-
dès Fr. 995.- ; à crédit Fr. 1118.-, acpte Fr. 299.-	
STUDIO-COLOR chambre d'enfants	33.-
dès Fr. 1225.- ; à crédit Fr. 1383.-, acpte Fr. 368.-	
CHAMBRE A COUCHER 7 pièces	38.-
dès Fr. 1385.- ; à crédit Fr. 1560.-, acpte Fr. 416.-	
SALON TRANSFORMABLE sur roulettes	39.-
dès Fr. 1425.- ; à crédit Fr. 1600.-, acpte Fr. 428.-	
PAROI-BIBLIOTHÈQUE 250 cm., noyer ou palis.	45.-
dès Fr. 1635.- ; à crédit Fr. 1845.-, acpte Fr. 491.-	
CHAMBRE A COUCHER arm. haute, palissandre	52.-
dès Fr. 1885.- ; à crédit Fr. 2130.-, acpte Fr. 566.-	
SALON TV fauteuil relax	54.-
dès Fr. 1995.- ; à crédit Fr. 2230.-, acpte Fr. 596.-	
SALLE A MANGER teak ou palissandre	55.-
dès Fr. 2015.- ; à crédit Fr. 2278.-, acpte Fr. 605.-	
CHAMBRE A COUCHER Regency	64.-
dès Fr. 2335.- ; à crédit Fr. 2633.-, acpte Fr. 701.-	
SALLE A MANGER Château, chêne sculpté, 9 p.	76.-
dès Fr. 2765.- ; à crédit Fr. 3115.-, acpte Fr. 830.-	
PAROI-ÉLÉMENTS 4 m., av. lit mural 2 pers.	119.-
dès Fr. 3785.- ; à crédit Fr. 4725.-, acpte Fr. 1136.-	
APPARTEMENT COMPLET 2 chambres	73.-
dès Fr. 2684.- ; à crédit Fr. 3017.-, acpte Fr. 806.-	
APPARTEMENT COMPLET 3 chambres	115.-
dès Fr. 4204.- ; à crédit Fr. 4729.-, acpte Fr. 1262.-	
APPARTEMENT COMPLET programme 75	215.-
dès Fr. 6985.- ; à crédit Fr. 8575.-, acpte Fr. 2096.-	

Si vous êtes empêché de visiter nos expositions...
ADRESSEZ-NOUS ENCORE AUJOURD'HUI CE BON

Nos collections détaillées vous permettront de choisir chez vous.

En choisissant aujourd'hui, vous bénéficiez des meilleurs prix avec garde-meubles gratuit jusqu'à la livraison, selon contrat.

BON pour une documentation gratuite

Nom, prénom :

Rue, No :

Localité :

FN

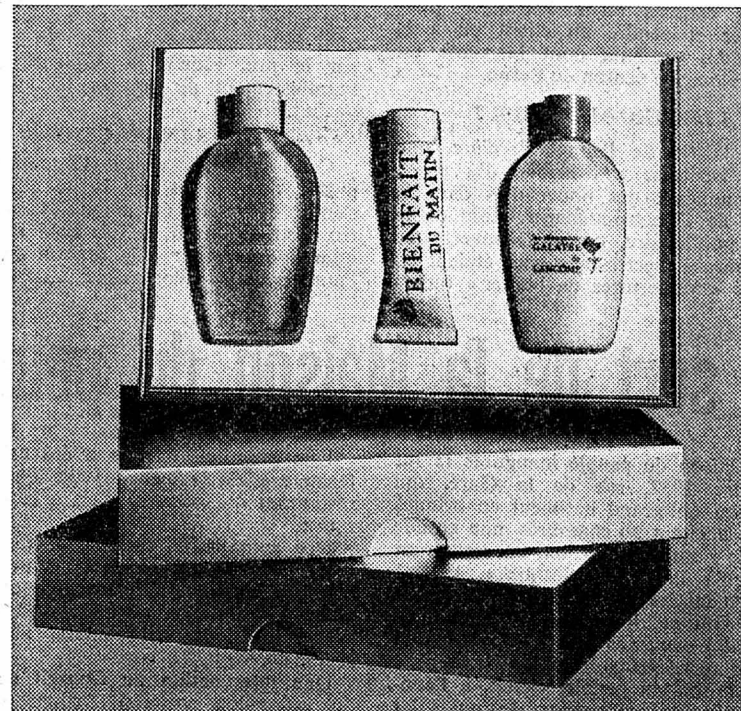
romand
AU CENTRE SUISSE DU MEUBLE À CRÉDIT

Tinguely AMEUBLEMENTS
1630 **BULLE**



GRAND PARKING — SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG — TÉLÉPH. (029) 2 66 66

Démonstration Conseils



LANCÔME

du 2 au 7 avril

Distribution d'échantillons

Gonset

Radio Luder

TÉLÉVISION

Vente et réparations soignées de toutes marques

NEUCHÂTEL, Sablons 48, tél. 25 34 64

Plants



framboisiers fraisiers ronces sans épines

Bruno Roethlisberger, 2075 Thielle-Wavre, Tél. (038) 33 19 69.

Propriétaires de jeunes chats ATTENTION

Contrairement à ce qu'on croit généralement, les jeunes chats se perdent avec une facilité déconcertante jusqu'à l'âge d'un an. Ne laissez donc pas vos bêtes vadrouiller des heures sans les rappeler. Amis des Bêtes.

J'entreprends tous travaux de

PEINTURE PAPIERS PEINTS

Travail rapide et soigné. Prix avantageux. Tél. (038) 24 10 46.

DÉMÉNAGEUSE

charge utile 1500 kg, se rendant à vide en Italie au début du mois d'avril, se chargerait de transport. Tél. 24 23 75.

Nouvelles de la Banque Rohner

Crédits aux particuliers aux commerçants et agriculteurs crédits de construction et financements de logements

Veillez m'envoyer s'il vous plaît votre documentation pour un crédit de Fr.

Nom _____
Prénom _____ 391
Rue _____
NP/Lieu _____
But _____

Banque Rohner

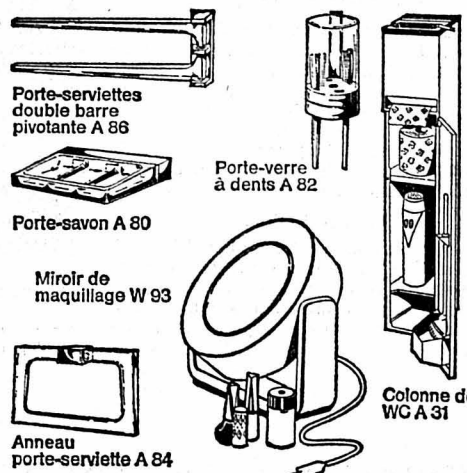
1211 Genève, 31 rue du Rhône, 022 24 13 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, 07123 39 22
 Succursales à Zurich, Lugano, Chiasso

Allibert joint l'ordre à la beauté dans votre salle de bains.



Une armoire de toilette Allibert fait entrer l'ordre dans votre salle de bains. Ses avantages exclusifs: une forme élégante et un équipement sans pareil. Un exemple: Allibelle-Lux A 75.

Et comme un modèle Allibert vient rarement seul, il s'harmonise avec la tablette lavabo A 99 de la gamme Allibert Saniset. Enfin, complément raffiné, les autres accessoires Saniset sont tous assortis, par leur ligne et par leur couleur, aux armoires de toilette Allibert.



ALLIBERT® LE ROI DES ARMOIRES DE TOILETTE

Veillez m'envoyer votre catalogue gratuit des armoires de toilette, meubles de rangement et accessoires de salle de bains Allibert.

Nom: _____ NE

Rue: _____

NPA: _____ Localité: _____

MUBA Bâle, halle 24, stand 351

Prêre d'envoyer ce coupon à Appareils Koenig SA, Bocklerstrasse 33, 8051 Zurich



ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Les relations Suisse-CEE

La première tranche de 20% des réductions tarifaires n'apportera pas de baisse spectaculaire de prix

De notre correspondant :

C'est le 1er avril qu'est intervenue la première réduction tarifaire, en vertu des accords entre la Suisse et le Marché commun, et qui aura pour effet de réduire de 20% les droits de douane vis-à-vis de la communauté des 16. La première question venant à l'esprit est celle de savoir dans quelle mesure cette première tranche de 20% influera sur les prix à la consommation. C'est ce que nous avons demandé à M. Alexandre Jetzer, secrétaire du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, à Zurich, qui fit partie de la délégation suisse aux pourparlers de Bruxelles. Il faut tout d'abord relever que 54% des importations totales suisses bénéficieront de cette réduction tarifaire de 20%. Par ailleurs, 33% des exportations totales suisses profiteront de

cette réduction. 85% des importations suisses de biens de consommation proviennent du Marché commun. Ils sont soumis à une incidence tarifaire de 6 à 7% et on peut prévoir que, dans certains cas, les consommateurs en profiteront, notamment en ce qui concerne des produits soumis à une incidence tarifaire particulièrement élevée à l'importation en Suisse, comme les tissus synthétiques, qui profiteront d'une réduction de 12%, les tapis synthétiques, certains vêtements et les chaussures. M. Jetzer souligne cependant que étant donné, d'une part, l'incidence des droits de douane suisses sur les biens de consommation qui sont en moyenne assez bas, soit de 6 à 7% environ, et la tranche de réduction intervenue atteignant un cinquième, cette réduction sera en fait seulement de 1 à 2%. On ne peut donc

pas attendre sur certains produits qui sont soumis à une incidence de droits de douane assez bas, une répercussion spectaculaire. Mais il faut aussi tenir compte du fait que les manipulations monétaires intervenues ces derniers temps ont pour conséquence une tendance à la baisse des prix des marchandises de certains pays d'Europe, entre autres d'Italie. Quant aux utilisateurs suisses de biens d'investissement ou de matières premières, ils bénéficieront également de la réduction tarifaire, mais dans une mesure extrêmement réduite. Enfin, l'industrie d'exportation tirera également profit de l'abaissement d'un cinquième des barrières douanières de la CEE. Ceci sera extrêmement apprécié au moment où la capacité concurrentielle des produits suisses d'exportation est légèrement détériorée, voire dans certains cas de façon assez importante, par les manipulations monétaires.

DES DÉTAILS

Pour pouvoir bénéficier de cette réduction tarifaire, des dispositions doivent être prises, tant à l'importation qu'à l'exportation des marchandises. A cet égard, souligne M. Jetzer, tout est prêt. Les importateurs doivent présenter au bureau de douane d'importation un CCM (certificat de circulation des marchandises) que le personnel doit examiner et contrôler s'il contient bien toutes les indications requises et que ces indications attestent bien d'une origine conforme de la marchandise qui donne droit à la réduction tarifaire.

Le personnel douanier a été instruit depuis plusieurs mois déjà. Quant à l'exportation, l'industrie a été renseignée au cours de nombreuses conférences organisées dans tout le pays. Le Vorort a d'ailleurs publié une brochure à l'intention des exportateurs et qui décrit d'une part tous les avantages douaniers dont peuvent bénéficier les exportations suisses dans les pays de l'Europe des « 16 », et d'autre part les conditions qui doivent être requises en matière de règles d'origine pour bénéficier de ces avantages. Il va de soi que ces contrôles représenteront un surcroît de travail pour l'administration des douanes. On prévoit que 1,3 million de CCM seront présentés chaque année à l'exportation et 2,1 million de CCM à l'importation. Les douanes ont prévu la collaboration des Chambres de commerce cantonales — il y en a 17 en Suisse — dans la procédure d'examen des demandes de CCM. Ainsi, une partie du travail pourra être décentralisée.

Il est à noter que la deuxième tranche de réduction de 20% interviendra déjà à la fin de l'année prochaine. Les trois autres tranches suivront les 1er janvier 1975 et 1976 et la dernière interviendra le 1er juillet 1977, date à laquelle on aura en Europe une zone de libre-échange qui comprendra 16 pays.

Un avertissement sévère de l'ACS aux autorités Ne tirez pas sur la corde!

(CPS). — Par un éditorial virulent publié dans son organe officiel, « Auto », l'Automobile-club de Suisse dénonce — en des termes pesés — l'augmentation déraisonnable des exigences imposées, ces temps derniers, à la gent motorisée.

« Les hommes politiques, les autorisés, les fonctionnaires, les réformateurs de la circulation et protecteurs de l'environnement, dont la tâche serait d'améliorer les conditions de circulation et d'intensifier leur lutte pour la protection de la nature, tous rivalisent et surenchérisent dans leurs exigences à l'égard de l'automobile, donc des automobilistes.

« Voici, en majuscules, quelques-unes des perles de ce florilège qui, s'il prend de plus en plus d'ampleur, n'en gagne point en joliesse, mais bien en piquants :

HAUSSE DE L'IMPOT SUPPLÉMENTAIRE SUR LES CARBURANTS, DESTINÉ À LA CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES.

« Illustration du proverbe selon lequel « l'appétit vient en mangeant » ;

en effet, cet impôt devrait être suivi d'autres : pour les transports urbains, pour les chemins pédestres — et pourquoi pas aussi pour les PTT et en faveur de l'agriculture, selon l'exemple de la Suède ?

HAUSSE MASSIVE DES TAXES CANTONALES SUR LES VÉHICULES À MOTEUR.

Elle va bien au-delà de ce que justifie le seul renchérissement ; les demi-cantons bâlois, par exemple, prévoient pour leur part un bond de respectivement 40 et 50% (pour freiner la conjoncture ?).

INTRODUCTION DE TAXES POUR LES GARAGES À LA BELLE ÉTOILE.

« Or, les voitures garées la nuit ne perturbent guère la circulation et ne concernent que les bordiers ; ce qui n'est pas le cas des « étrangers » qui se garent durant la journée.

AMENDES D'ORDRE.

« Par souci de simplification administrative, les associations routières les avaient approuvées ; mais ces amendes, débordant les cas « amen-

ables », sont devenues une source supplémentaire de recettes pour l'Etat. Tout cela, c'est l'histoire bien connue de la poule aux œufs d'or. Mais ce n'est pas tout.

PORT OBLIGATOIRE DU CASQUE POUR LES AUTOMOBILISTES.

« A l'étude ; et cela bien sûr en plus du port obligatoire des ceintures !

« L'ACS s'est jusqu'à maintenant toujours efforcé d'examiner tous les problèmes de la circulation calmement, concrètement et objectivement. Dans beaucoup de cas, il a agi en modérateur. Mais la pression produite la contre-pression, qui conduit à des explosions.

« On semble oublier en maint lieu, ajoute l'ACS, que le détenteur de véhicule à moteur est aussi un homme, un citoyen, un contribuable, et qu'il pourrait réagir de manière cinglante à de telles outrances. « Ne balayez pas d'un geste de la main tout ce qui permettra à l'ACS de continuer à COOPÉRER dans la recherche de solutions aux problèmes de la circulation. »

Fédération suisse des consommateurs L'affichage des prix est une nécessité absolue

BERNE (ATS). — C'est une lutte épuisante que celle menée pour la déclaration des prix et des quantités, conformément à l'ordonnance concernant les déclarations qui valent engagement dans le commerce des biens en quantité mesurable. Apparemment seule une crise conjoncturelle pouvait justifier cette obligation générale de déclaration des prix pour toutes les marchandises que réclament depuis longtemps les consommateurs. C'est ce que constate la Fédération suisse des consommateurs dans son service de presse.

Acheter est bien souvent une question de hasard. Une comparaison de prix

exige trop de temps et de peine. Pour la fédération, grâce à la déclaration de prix, le consommateur pourrait comparer dans un même magasin des produits de fabrication analogue, dont les prix varient souvent considérablement. Il pourrait ainsi choisir le produit le mieux adapté à ses besoins et l'acquiescer aux meilleures conditions. La déclaration de prix, telle qu'elle se pratique déjà lors d'actions ou d'offres spéciales, relève enfin la Fédération, permet au consommateur de demander les raisons qualitatives des différences de prix. Ce n'est que par ses questions, auxquelles il est souvent difficile de répondre, que l'acheteur peut déterminer un achat conscient.

Assemblée générale de l'Union des théâtres suisses A quoi sert le théâtre ?

BALE (ATS). — « La fantaisie ne peut rejoindre la réalité. On peut certes rêver du ciel sur la Terre, mais un tel rêve ne peut être transposé sur la scène. Cette vision est peut-être inhumaine. Mais la vision de l'homme que le théâtre présente, infaiblement, nous permet d'approcher une société plus humaine pour ensuite devenir tous plus humains dans cette société. C'est là que réside l'utilité du théâtre. C'est par ces mots que le bourgmestre de Darmstadt, M. H. Savais, a terminé la 85me assemblée générale de l'Union des théâtres suisses samedi à Bâle.

Les travaux de l'assemblée se sont déroulés dans le foyer de l'ancien théâtre municipal, sous la présidence de M. Paul Kopp, de Lucerne. Devant les représentants des théâtres professionnels,

M. Kopp, dans son allocution de bienvenue, a dressé la carte « météorologique » de la vie théâtrale de notre pays : « Nuageux à couvert, avec de brèves éclaircies sur la Suisse du nord-ouest, en particulier sur Bâle. En Suisse occidentale : bise. » La principale des difficultés, pour le président Kopp, est la reconnaissance des professions techniques du théâtre, l'attrait du théâtre sur la jeunesse et la collaboration avec la radio et la télévision.

Durant l'exercice, 28 représentations, de 8 productions, ont eu lieu sur les scènes de six théâtres de notre pays, dans le cadre des échanges interville. Ce qui signifie un recul de presque deux tiers. Ces échanges ont quasi complètement disparu entre théâtres romands et allemands.

Nouveau président de l'Alliance des indépendants

LUCERNE (ATS). — Le congrès de l'Alliance des indépendants s'est ouvert samedi matin à Lucerne. Par 308 voix contre 8, les délégués ont nommé comme nouveau président du parti M. Claudius Alder, conseiller national, de Liestal. Il remplace M. Rudolf Suter, de Zurich, qui quitte la présidence après onze ans d'activité.

Dans son allocution de remerciement, Pour les ceintures de sécurité

ZURICH (ATS). — Dans une prise de position adressée au département fédéral de justice et police, les assureurs automobiles faisant partie de la conférence des directeurs-accidents (C.D.A.) se prononcent pour le port obligatoire des ceintures de sécurité. Une telle réglementation devrait entrer en vigueur le plus vite possible, relève encore la C.D.A. dans un communiqué publié samedi matin. De l'avis des assureurs, il est incontestable que le port des ceintures de sécurité peut atténuer les suites d'accident.

Malgré tous les problèmes d'ordre technique et pratique à résoudre, poursuit le communiqué, les assureurs sont certains que le département fédéral de justice et police trouvera une solution acceptable pour tous. « Etant donné que la vie de chacun est en jeu, une telle solution ne devrait pas se faire attendre trop longtemps. »

En attendant qu'une réglementation soit trouvée, la C.D.A. conseille à tous les automobilistes de porter leur ceinture de sécurité pour tout déplacement. « Un séjour à l'hôpital restreint les libertés personnelles davantage qu'une ceinture de sécurité. »

M. Alder a déclaré que le parti devait se fermer vers la gauche et vers la droite, qu'il était maintenant nécessaire de souligner l'élément libéral et d'empêcher que s'installe un Etat-providence total.

Dans la discussion sur l'initiative fiscale envisagée par le parti, la section genevoise s'est opposée, pour des raisons de réalisme politique, à ce que les cantons n'aient plus que la compétence de percevoir les impôts au nom de la Confédération. M. Walter Biel, conseiller national, de Zurich, a répondu que le système prévu est le seul à même de réintroduire un véritable fédéralisme. Les cantons conserveront leur droit de décider des dépenses. A l'unanimité moins 11 voix, les délégués ont approuvé le lancement de l'initiative, qui sera rédigée sous forme de vœu. Elle prévoit en outre notamment une progression systématique, un allègement pour les personnes mariées, un impôt général sur l'alcool et la consommation d'énergie.

Après une discussion animée, où l'article sur les couverts n'a pas été contesté, les délégués ont décidé par 179 voix contre 42 la suppression des articles d'exception. Une proposition de laisser la liberté de vote a recueilli 38 voix.

Noyade

THOERISHAUS (ATS). — Rolf Kaderli, six ans, qui jouait vendredi soir avec son frère sur les rives de la Singine, dans les environs de Thoirishaus (BE) est tombé dans la rivière et s'est noyé. Son cadavre n'a été retrouvé que samedi après de longues recherches entreprises par les hommes-grenouilles de Douanne.

Loterie à numéros - Tirage du 31 mars 1973

Numéros sortis : 2 - 4 - 5 - 24 - 27 - 34

Numéro complémentaire : 1

STATISTIQUE DES NUMÉROS DÉJÀ SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
24 x	25 x	23 x	26 x	25 x	21 x	19 x	22 x	27 x	24 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
28 x	32 x	12 x	15 x	26 x	18 x	15 x	26 x	20 x	21 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
21 x	32 x	21 x	28 x	27 x	20 x	19 x	21 x	25 x	25 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
20 x	25 x	24 x	28 x	23 x	21 x	19 x	19 x	28 x	30 x

La somme totale des gains du 13me tirage de la Loterie suisse à numéros s'élève à 2.110.914 francs. (ATS)

A la recherche d'un hymne national

GENÈVE (AP). — On recherche un hymne national pour la Suisse. Le premier a succombé à une dose excessive de pathétique, et le deuxième est à l'agonie. Cette semaine, une troisième proposition a été présentée par le compositeur Paul Burkhard dont « Oh mein Papa » est devenu une image de marque suisse comme les montres ou le chocolat.

Mais la concurrence sera certainement

dure. Un concours doit avoir lieu au printemps. Deux concours précédents ont vu, au cours des cinquante dernières années à peu près, s'affronter plus de 700 compositeurs qui ont essayé en vain d'écrire un hymne susceptible de prendre racine dans un pays où les chorales rivalisent avec les partis comme force politique.

En fait, le premier hymne national

avait été très populaire. « Rufst du mein Vaterland » (Si tu m'appelles, ma patrie) a été tiré de « God save the Queen ». La neutralité suisse avait été garantie au moins pour un temps car l'hymne des kaisers allemands se chantait sur le même air.

Mais au bout de deux guerres mondiales, il semble que les Suisses aient été las de chanter que leurs fils sont « heureux même devant le coup fatal ». C'est pourquoi, en 1961, le gouvernement décida de le remplacer. Il choisit « Schweizerpsalm » (psaume suisse), écrit au XIXe siècle par un moine capucin et instauré pour un essai de trois ans. L'épreuve ne fut jamais terminée officiellement bien que le nouvel hymne n'ait pas soulevé l'enthousiasme. L'auteur Friedrich Dürrenmatt, quant à lui, ne souleva guère d'indignation lorsqu'il publia une parodie qui évoquait « la foi inébranlable (de la Suisse) dans le secret bancaire ».

Au début de l'année, un parlementaire conservateur remit la question sur le tapis, critiquant « la ferveur quasi religieuse » de l'hymne, dont la mélodie difficile donnait lieu en outre à des exécutions un peu sommaires. Bref, il fallait changer, et le parlementaire eut peu de contradicteurs.

D'AUTRES

Paul Burkhard, dont les opéras et autres compositions ont une audience internationale, fut le premier à répondre. Il a composé une mélodie simple sur des paroles de l'écrivain Herbert Meier qui pourraient, de l'aveu même de ce dernier, être jugées « provocatrices dans certains milieux ». Les Suisses y sont invités à « parler de leurs doutes et de leurs espoirs » et à enterrer « les fausses légendes ».

Le nouvel hymne fera un début spectaculaire au festival de la Société des chanteurs le mois prochain à Zurich. Mais d'autres compositeurs vont présenter leur projet.

SUITE Incendies criminels ?

Tout devait commencer samedi matin à 1 h 28, des réserves de bois, se trouvant dans la cour d'une maison, ayant pris feu. Alors que les pompiers étaient sans peine cet incendie, l'alarme était donnée à la Bruchmattstrasse, où un immeuble de deux étages, servant d'entrepôt à quatre commerces lucernois, était en feu. Le bâtiment fut réduit en cendres, et une grande partie des produits fabriqués et semi-fabriqués détruite. Sans le savoir, la population de ce quartier a eu « chaud » : à l'intérieur de l'immeuble, se trouvaient, en effet, des matières hautement inflammables, appartenant à un peintre. Les maisons avoisinantes, toutes habitées, étaient d'autre part menacées par des milliers de brindilles, volant à travers les airs. C'est la raison pour laquelle le commandant

des pompiers réveilla les dormeurs, fit fermer toutes les fenêtres et plaça des pompiers, munis de lances à incendie, sur les toits des maisons. Les pompiers, luttant avec 12 lances contre les flammes, mirent plusieurs heures pour éteindre l'incendie.

RÉPIT DE COURTE DURÉE

Le répit pour les pompiers fut de courte durée, car samedi soir — il était 22 h 55 — un nouvel incendie éclatait dans le quartier de la Gibraltarstrasse, où une maison de trois étages a dû être évacuée d'urgence. L'incendie fut finalement maîtrisé par les quelque 70 pompiers en action. Mais le travail des soldats du feu (et des journalistes) ne devait pas être terminé pour autant. Alors que les derniers tuyaux étaient enrôlés, ce fut le branle-bas général : à la Kasimir-Pfyfferstrasse, à quelques centaines de mètres du dernier incendie, une maison de six étages, comportant plus de 30 appartements, était en feu. Des combles s'échappaient de grandes flammes. Les habitants durent être évacués d'urgence et des pompiers rétrogradés — quelque 100 hommes — appelés en renfort. Les pompiers luttèrent ainsi jusqu'à 4 heures du matin. Le bâtiment a, malgré tout, été gravement endommagé. Tous les appartements ont été touchés. Trois tonnes de sucre, stockées au-dessus d'une boulangerie, sont inutilisables, alors que le mobilier était sérieusement endommagé.

SUITE Douaniers en grève

Plus de 2000 wagons à la gare aux marchandises de Chiasso et près de 80 trains sur la ligne du Saint-Gothard attendaient d'être acheminés. A Brissago, tout le trafic italo-suisse est arrêté, aussi bien par la route qu'à travers le lac en ce qui concerne les machines, l'essence, le vin, les métaux, le ciment et le sable. En revanche, le poisson, le bétail et les fruits sont contrôlés. A Ponte-Tresa, les marchandises facilement contrôlables telles que pierres de construction, ciment et sable pouvaient être transportées, tout comme les fleurs et les fruits.

En Italie, l'approvisionnement en viande est perturbé. Or, on sait que notre

voisin importe toujours davantage de viande. L'importation est interrompue et les pertes sont considérables. Selon la presse italienne, dans l'est du pays et à Turin, des wagons entiers de veaux, ont péri faute d'avoir été soignés. Cette situation ne se produit cependant pas à Chiasso puisque les chemins de fer italiens ont prié tous les fournisseurs de retenir leurs marchandises.

En raison de la grève, de nombreux navires se trouvent bloqués dans les ports de Ravenna et de Cagliari.

Les douaniers civils ont déclenché une grève de douze jours pour obtenir l'introduction de divers avantages marginaux et primes.

VALAIS

Trois Valaisans connus sont morts subitement

De notre correspondant :

Durant le week-end, plusieurs Valaisans connus sont morts subitement. C'est le cas notamment de M. François Darbellay, de Liddes, qui détenait un record peu commun en Suisse : celui d'avoir fait partie durant 40 ans du Conseil municipal et d'avoir assuré durant 36 ans la présidence de la commune.

M. Darbellay, 69 ans, était encore tout à fait bien ces jours-ci. Dimanche matin, un malaise le frappa. Il s'alita et s'éteignit bientôt victime d'une déficience cardiaque.

M. Darbellay était entré en 1924 au Conseil communal. Il fut, quatre ans plus tard élu président, poste qu'il ne quitta qu'au seuil de 70.

Il avait fait son école normale à Sion, enseigna dans sa commune et mena une vie politique très intense, s'occupant de maintes sociétés dont certaines furent fondées par lui.

M. Darbellay connaissait mieux que nul autre tous les problèmes qui se posent à une commune montagnarde comme Liddes.

Marié, il était père de trois filles et de trois garçons dont l'un, Jean Darbellay, perdit tragiquement la vie dans une avalanche survenue, il y a deux ans, dans le massif du Mont-Velan. M. Darbellay joua un rôle important au sein de la société Raiffeisen, au sein de la laiterie nouvelle et était encore actuellement officier d'état civil.

Autre décès subit, dû lui aussi à une attaque : celui de M. Jean Favre, de Savièse, lequel fut durant de longues années, juge de commune, vigneron, marchand de vins. M. Favre a été foudroyé dimanche par une attaque dans son lit, près de sa femme. Il avait participé, complètement détendu et en parfaite santé, à un concert le samedi soir et était rentré chez lui dans la nuit sans que rien laisse prévoir une fin soudaine. Vers 4 heures du matin, il se sentit mal et

succomba en quelques minutes. M. Favre était âgé de 72 ans. Il était père de huit enfants et était connu dans le Valais central et même à l'extérieur du canton notamment à Genève en raison de son commerce Héritier-Favre à Sion.

Troisième décès foudroyant ce week-end : celui de M. Paul Wenger, agriculteur à Sion, lequel fit jadis la gloire du F.-C. Sion comme gardien de but.

M. F.

SUISSE ALÉMANIQUE

Deux morts sur la route

IBACH (SZ), (ATS). — Tôt samedi matin, sur la route Brunnen-Ibach (SZ), une voiture à bord de laquelle avaient pris places trois personnes, est tombée dans une fouille. Deux des occupants ont succombé à leurs blessures. Il s'agit de M. Paul Schwerzmann, 21 ans, de Hünenberg (ZG), et de Mlle Margrith Jauch, 18 ans, d'Attinghausen (UR). Un troisième passager, qui avait été éjecté, a été conduit à l'hôpital de Schwyz avec de graves blessures.

Motocycliste mortellement blessé

BOSWIL (AG), (ATS). — Dimanche, peu après minuit un motocycliste de 23 ans, M. Ernst Meier de Boswil (AG), qui s'engageait dans une rue après avoir quitté un restaurant du lieu, a été happé par une auto qui l'a projeté sur la chaussée. Au même moment, une auto qui venait en sens inverse a écrasé le malheureux, qui est décédé sur le lieu de l'accident.



78.197.5.26.31

Dans 11 jours
coup d'envoi
du jeu
Cavallino!



Avec 7
grands prix,
parmi lesquels:
une Volvo 144
de Luxe

Firestone

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

TOUTE L'OPTIQUE

Pierre MIÉVILLE
 Manuel LAZARD
 Opticiens spécialistes



Rue de la Place-d'Armes 6
 TÉL. 24 27 24 NEUCHÂTEL

VÉLOS MOTOS
 Pour l'entretien de vos vélos, vélo-moteurs, motos
 Vente - Achat Réparations
G. CORDEY
 Ecluse 47 - 49 Tél. 25 34 27

HILDENBRAND
 FERBLANTERIE SANITAIRE
 Saint-Nicolas 10
 Tél. 25 66 88

VITRERIE - MIROITERIE M. KAUFMANN
 Tél. 25 22 77 Neuchâtel

PLÂTRERIE-PEINTURE ERIC MOSER

papiers peints
 Tél. 25 54 64
 Rue Emer-de-Vattel 7

315687
 Depuis 1940 **LA MOB**
 ENTREPRISE DE NETTOYAGES EN TOUS GENRES
 Raymond Gay-Balmaz
 Neuchâtel-Peseux

formation de cadres perfectionnement et recyclage, sélection recrutement de cadres
 Nous vous invitons à la conférence, mardi 3 avril, à 20 h 30, à l'AULA de l'Université
L'AVENIR DE LA SUISSE DANS L'EUROPE UNIE
 par le docteur en philosophie et conseiller national
JAMES SCHWARZENBACH
 L'entrée est libre ; nous vous demandons de retirer une invitation à notre secrétariat ou de nous annoncer votre participation d'avance en nous téléphonant.
 Seules les personnes munies de l'invitation peuvent entrer.
INTER MARKETING GROUP
 7, rue des Terreaux, 2000 Neuchâtel.

La femme sport - chic adopte à toute heure
 LE PANTALON jersey ou tissu, de coupe impeccable dans les nouveaux coloris, toutes tailles.

Toujours **à la Belette**
 SOUS LES ARCADES
 Revue permanente dans nos 8 vitrines
 Fbg de l'Hôpital 9 Neuchâtel Tél. 25 20 18

VOYAGES **WITTEW**
PÂQUES SKI au VALAIS
 du 19 au 23 avril
 PRIX FORFAITAIRE : Fr. 255.—
 Hôtel 1er rang, chambres avec bains, demi-pension, transferts par car dans les stations valaisannes.
 Programmes - Inscriptions : **CARS WITTEW**
 Neuchâtel Saint-Honoré 2 ☎ 25 82 82

del mod INTERNATIONAL
 Modèll PIRKKO,
 pure laine la garantie pour le vrai

Elégance seyante, même quand il fait frais en été

En exclusivité chez
FEMINA
 NEUCHATEL
 Rue des Epancheurs 3

A l'avant-garde de la coiffure masculine les frères
POSITANO
 Membres actifs du Club artistique suisse
 Seyon 8a - NEUCHATEL - Tél. 24 49 70

PRÊTS
 sans caution de Fr. 500.— à 10.000.—
 Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
 2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
 (Faubourg de l'Hôpital 21)
 Envoyez-moi documentation sans engagement
 Nom _____
 Rue _____
 Localité _____ FAN

Meubles de bureau bon marché

Bureau-ministre en acier, grandeur du plateau 150 x 75 cm, à gauche : 3 tiroirs ; à droite : 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir Fr. 690.—
Rayonnage en acier composé de 2 montants et d'un dessus, plus 5 rayons. Haut. 185 cm, larg. 95 cm, prof. 30 cm Fr. 138.—
Armoire en acier, 4 rayons mobiles. Haut. 198 cm, larg. 100 cm, prof. 43 cm Fr. 436.—
Reymond
 Exposition à Cornaux (A droite avant le passage sous-voie CFF, direction Neuchâtel-Bienne.)

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons pour nos bureaux de Neuchâtel

une employée de bureau
 qualifiée, ayant la connaissance de la dactylographie, pour notre service de la comptabilité.
 Travail intéressant et varié.
 Nous offrons un bon salaire, la semaine de 5 jours et les avantages sociaux d'une grande entreprise.
 Entrée immédiate ou à convenir.
 Faire offres écrites, avec curriculum vitae et photographie, à la Direction de

meubles MEYER neuchâtel
 log. de l'hôpital
 tél. 038 / 25 75 05

l'argent tout de suite
 de Fr. 500.— à 20'000.—
 plus de 670'000 crédits déjà accordés
 rapide — discret simple

Banque Procrédit
 2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
 Tél. 038 - 24 63 63
 ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

Bon
 Je désire Fr. _____
 tout de suite en espèces.
 Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____
 Localité _____

FTR
 FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
 MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre entreprise, nous cherchons pour notre centre de Serrières un

MÉCANICIEN AUTO
 au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité ou titre équivalent. Le permis de conduire pour poids lourds serait un avantage. Notre futur collaborateur sera chargé de l'entretien de notre parc de véhicules.

Conditions de travail :
 — horaire normal
 — prestations sociales de premier ordre
 — stabilité de l'emploi.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS :
 SERVICE DU PERSONNEL
 TEL. 038 / 211145 - 2003 NEUCHATEL

Compagnie pétrolière cherche

couple de gérants
 pour station-service et kiosque, région frontière les Brenets.
 Entrée en fonction : 1er juillet 1973.
 Appartement de 5 pièces à disposition.
 Possibilité d'achat de l'immeuble après une année d'essai.
 Caution demandée : Fr. 30.000.—
 Redevance pour mise à disposition du terrain, des locaux et des installations : Fr. 18.000.— par an. Reprise éventuelle du stock marchandises du kiosque.
 Faire offres détaillées, avec photos, curriculum vitae et références, sous chiffres 4042 GE, Orell Fussli Publicité, 17, rue du Cendrier, 1201 Genève.

PETITPIERRE & GRISEL S.A.
 Avenue de la Gare 49, 2002 Neuchâtel
 cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

UNE EMPLOYÉE DE COMMERCE
 pour la correspondance française et la réception des appels téléphoniques.
 Connaissance de la sténographie indispensable. Bonnes notions de la langue allemande souhaitées.
 Faire offres à la Direction.

Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir

1 monteur électricien
1 aide-monteur
 ainsi qu'un
apprenti monteur électricien
 Bons salaires.
 Faire offres ou téléphoner à :
B. Gaschen, électricité
 Route du Château 25 - LA NEUVEVILLE
 Téléphone (038) 51 32 21

La maison Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate

JEUNE FILLE
 libérée des écoles pour différents petits travaux de bureau et courses.
 Prière de faire offres écrites ou de prendre rendez-vous par téléphone au 25 44 66.
 Maison de Cornaux cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, **retraité ou dame** à temps partiel. Cette personne devra s'occuper de petite maintenance, de marquage de marchandise et de mise en place de marchandise. Faire offres écrites à maison Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, ou prendre rendez-vous par téléphone.

Hôtel-restaurant cherche **sommelière**
 Tél. 55 11 05.

Gain accessoire
 avec débouché éventuel.
 Adresser offres écrites à CA 810 au bureau du journal.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre **PEUGEOT 204**
 Grand luxe, 1971, 39.500 km, beige, toit ouvrant, radio, état impeccable, expertisée. Prix intéressant.
GARAGE DE L'AVENIR, Agence Mazda, Progrès 92, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 22 18 01.

RENAULT
 TÉL. (038) 25 31 08
 Concessionnaire officiel

RENAULT 12 TL 83.000 km	Modèle 1970
RENAULT 12 TL 45.000 km	Modèle 1971
RENAULT 12 Break 48.000 km	Modèle 1971
RENAULT 16 TS 49.000 km	Modèle 1970
RENAULT 16 TS 44.000 km	Modèle 1972
RENAULT 16 GL 63.000 km	Modèle 1970
RENAULT 16 TL 50.000 km	Modèle 1971
RENAULT 16 L 64.000 km	Modèle 1970
RENAULT 10 AUTOMATIC	Modèle 1967
VW 1300 L 75.000 km	Modèle 1970
FORD 1600 E 59.000 km	Modèle 1969
FORD 1300 137.000 km	Modèle 1965

ROBERT
 TÉL. (038) 25 31 08
 Quai Champ-Bougin 36-38
 RN 5 DIRECTION AUVERNIER

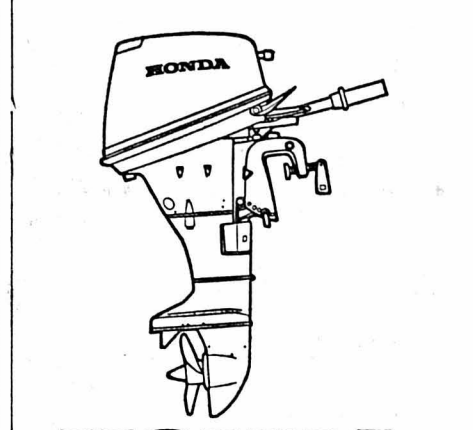
A vendre **Volvo 145 S**
 1969, Break, moteur 23.000 km, expertisée, très bon état.
 Tél. (038) 41 33 26, après 18 heures.

A vendre **Rover 2000 TC**
 15.000 km, modèle 1972, très bon état.
 Tél. 25 23 62, dès 19 heures.

A vendre **BMW 2002**
 modèle 1971, immatriculée à fin 1970, 49.000 km, 8500 fr.
 Tél. 46 10 15, entre 12 et 14 heures.

J'achète
 voitures d'occasion toutes marques.
 Tél. (038) 25 29 50.

Simca 1100 Sp.
 turquoise, 70.000 km, 1971, état de neuf, expertisée. Livrable tout de suite.
 Prix à discuter.
 Tél. (038) 61 14 24 pendant les heures de bureau.



HONDA
 7,5 CV, 4 TEMPS, 29 KG
 Fr. 2100.— court ;
 Fr. 2200.— long.

Pas de mélange d'huile, minimum de pollution, consommation réduite : 0,3 l à 2,8 l.
 Service après-vente (pièces).
 Essais sur votre bateau sans engagement.
 Agence pour le bas-lac :
JEAN-LOUIS STAEMPFLI
 CHANTIER NAVAL
 Tél. 42 12 52.
 2016 CORTAILLOD.

AGENCE OFFICIELLE TOYOTA
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARAZ
 2043 BOUDEVILLIERS / NE
 Tél. 038/36 15 15

A vendre **Ford Escort 1300 DL**
 modèle 1970, expertisée.
Garage du Val-de-Ruz
 Boudevilliers.
 Tél. (038) 36 15 15.

Dem. d'emplois
 Jeune **employée de bureau**
 cherche place pour entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à BQ 871 au du Journal.

Ingénieur électricien
 plusieurs années de pratique dans bureau d'études cherche place à Neuchâtel ou aux environs.
 Ecrire sous chiffres 28-300196 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Prof. médicales auxiliaires
YVES REBER
 Bandagiste-orthopédiste
 ne reçoit pas le mardi

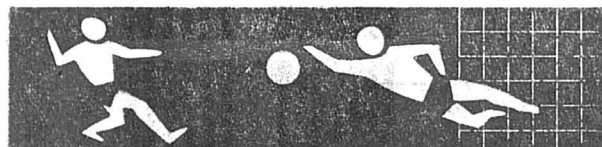
Prof. médicales
 DOCTEUR **E. Delachaux**
ABSENT
 du 2 au 15 avril.

DEMANDES À ACHETER
J'ACHÈTE MEUBLES
 anciens dans n'importe quel état, bibelots, tableaux, vaisselle et logements complets après décès.
 André LOUP - Antiquités - Occasions.
 2203 ROCHEFORT. Tél. (038) 45 10 55.

APPRENTISSAGES
Apprentie vendeuse
 serait engagée tout de suite ou pour date à convenir.
 S'adresser à la confiserie Paul Estoppey, rue Ernest-Roulet 1, 2034 Peseux.
 Tél. (038) 31 11 39.

COMMERCE
 BAS-VALAIS :
CAFÉ-RESTAURANT
 à remettre pour le 1er août 1973. Il s'agit du CAFÉ DU SOLEIL, à Muraz-Collombey, sur la route d'Évian.
 Le nouveau tenancier peut envisager de l'exploiter tel qu'il est ou l'agrandir pour en faire une auberge de campagne.
 Vaste possibilité de parking.
 Conditions à débattre.
 Appeler le (022) 36 61 50 pendant les heures de bureau ou le (022) 42 30 14 pendant les heures de repas (sauf samedi et dimanche).

A REMETTRE
 dans les Montagnes neuchâteloises
BUREAU FIDUCIAIRE
 Faire offres sous chiffres P 28 - 130202 à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.



LIGUE A: REGROUPEMENT DERRIÈRE BÂLE - LIGUE B: NEUCHÂTEL XAMAX S'ÉCHAPPE

Neuchâtel Xamax secoue Lucerne mais gagne dans la partie calme du match

NEUCHÂTEL XAMAX - LUCERNE 2-0 (1-0)
MARQUEURS: Blusch (penalty) 45me; Rub 50me.

Arrigoni; les deux hommes restent à terre et doivent recevoir des soins. A la 58me, Hutty averti pour ne pas avoir observé une décision d'arbitre.

Mathiez à la pointe de l'attaque, à la vélocité de Rub à bousculer les défenseurs de Sing. Vingt minutes durant lesquelles aucun but ne tombèrent.

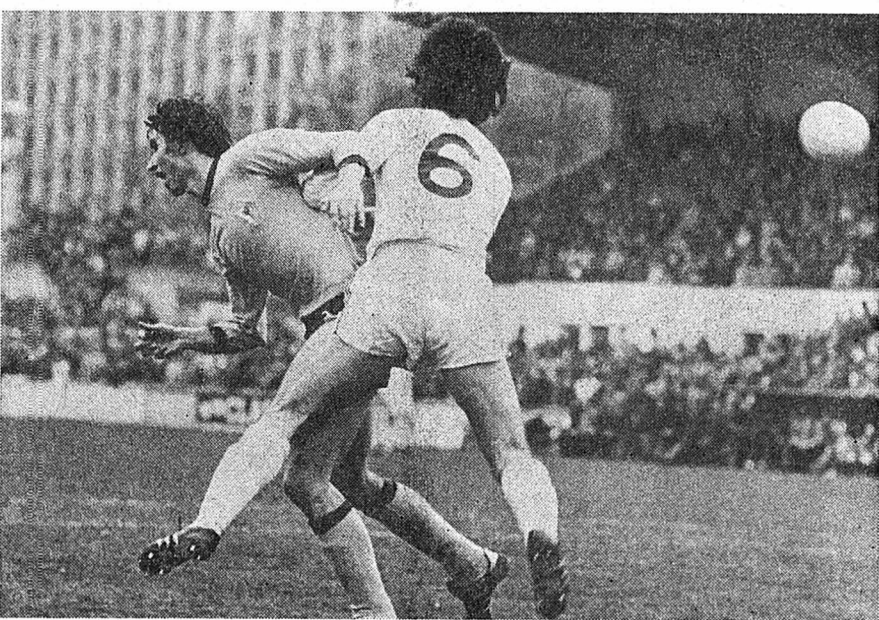
n'en fut rien. La seconde mi-temps ne fut qu'une copie conforme des dernières 25 minutes de la précédente.

ARBITRE: M. Keller (Kehrsatz).
NOTE: Le Stade de la Maladière. 8800 spectateurs (nouveau record d'affluence).

UN REGRET
Jeudi soir Mantula parlait d'ambitions. Or, à l'issue de ce match un seul regret: que Neuchâtel Xamax ait construit et assuré sa victoire grâce à un penalty tombé dans les ultimes secondes de la première mi-temps.

PÉRIODE FASTE
Le gardien Engel, ses défenseurs Christen et Signorelli (ils s'attachèrent aux chaussettes, respectivement, de Rub et Mathiez) et une certaine part de chance firent échouer aux attaques neuchâteloises, à leur domination constante.

A deux à zéro, tout était dit. Le point de non retour atteint par un Lucerne déviant, ne justifiant pas sa place dans le peloton de tête de la ligue B.



APRÊTÉ. — Les duels furent fréquents et ne manquèrent pas d'apréité entre Mathiez, un des meilleurs et Signorelli, l'ex-international qui avait pour tâche de le marquer.

A nouveau battu, Fribourg sur la mauvaise pente

FRIBOURG - SAINT-GALL 1-3 (0-0)

Monhard pour Mogg (75me) et Oetli pour Raiffeider (80me). Coups de coin: 9-2 (6-1).

singulièrement de lucidité, alors qu'Holenstein confondit très souvent ardeur et dynamisme, quant à Andersen, qui retrouvait un poste qu'il n'appréciait guère (avant-centre) il se replia trop rapidement.

MARQUEURS: Raiffeider 57me; Leuzinger 67me; Brander 70me; Cotting 84me.

CATASTROPHIQUE
Pour Fribourg, les jeux sont faits: à moins d'un miracle les «Pinguins» joueront la saison prochaine en ligue B.

EN VAIN!
Mais le plus grave se situe au niveau de l'équipe même: on essaye de trouver en elle l'ébauche d'un système de pression de certains principes fondamentaux.

SAINT-GALL: Hutter; Bigler, Brander, Guggi, Rulli; Mogg, Perusio, Blettler; Raiffeider, Nasdalla, Leuzinger. Entraîneur: Perusio.

NOTES: Stade Saint-Léonard. Temps partiellement ensoleillé. Terrain (trop) bosselé. 4200 spectateurs.

INTENTIONS DÉVOILÉES
Au terme d'une rencontre un peu lente, mais d'un niveau technique fort acceptable, Young Fellows a conquis une victoire qui ne se discute pas.

ARBITRE: M. Gallmann (Oberrieden-ZH).
NOTES: Stade Saint-Léonard. Temps partiellement ensoleillé. Terrain (trop) bosselé.

Des Servettiens peu convaincants
SERVETTE - CHIASSO 2-0 (1-0).
MARQUEURS: Desbiolles 3me; Castel 70me.

Résultats

- Fribourg - Saint-Gall 1-3 (0-0)
Granges - Bâle 1-2 (0-1)
Lugano - Grasshoppers 1-1 (0-0)
Servette - Chiasso 2-0 (1-0)
Sion - La Chaux-de-Fonds 2-1 (0-0)
Winterthour - Lausanne 1-0 (0-0)
Zürich - Young Boys 2-0 (1-0)
Aarau - Martigny 1-1 (0-0)
Bruhl - Chênôis 0-1 (0-0)
Buochs - Carouge 0-2 (0-1)
MendrisioStar - Wettingen 1-3 (1-1)
Neuchâtel Xamax - Lucerne 2-0 (1-0)
Young Fellows - Biemme 3-2 (0-2)
Vevey - Bellinzona 4-2 (2-0)

Classements

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. Includes Ligue A and Ligue B.

SPORT-TOTO

Colonne des gagnants: 2 2 x 1 1 1 x 2 2 2 1 1
Somme totale attribuée aux gagnants: Fr. 309.130.-

Dimanche prochain

Match international pour la Coupe du Monde: Luxembourg - Suisse.
Pas de championnat de ligue A et B.

NEUCHÂTEL XAMAX ECOLE DE FOOTBALL. Reprise des entraînements. Inscriptions et entraînements. Terrain des Fourches, Saint-Blaise. Stade de la Maladière. Terrain du Chanet. ENTRAINEURS: KAUER - BLUSCH - MATHEZ - RICHARD - WIDMER

La Chaux-de-Fonds ne pouvait pas gagner en Valais

SION - LA CHAUX-DE-FONDS 2-0 (1-0)

Ménilat, Lador, Schriberstschig, Veya; Sandoz, Mainka, Brossard; Serment, Delavelle, Bosset. Entraîneur: Jaeger.

Jaquet purge un dimanche de suspension. Vergères se retire à la pause au profit de Wampfler, ce qui propulse Quentin en attaque.

qu'elle avait tenté de suivre jusque-là. La partie s'équilibrait dans l'occupation du terrain, mais les visiteurs ne parvinrent pas à inquiéter valablement Donzè, par incapacité à enclencher une deuxième vitesse.

MARQUEUR: Luisier 5me et 48me.
SION: Donzè; Schaller, Bajic, Trinchero, Dayen; Hermann, Barberis, Quentin; Vergères, Luisier, Elsig. Entraîneur: Blazevic.

NOTES: Stade de Tourbillon. Terrain en bon état. Temps froid. 4500 spectateurs. A Sion, manquant Weibel (blessé) et Valentini (suspendu) alors qu'à la Chaux-de-Fonds,

Dans l'état actuel des choses, Sion est un trop gros morceau pour une équipe qui manque malgré tout de préparation et surtout de compétition.

Si samedi soir, La Chaux-de-Fonds fut réduite au rôle de faire-valoir, nous sommes convaincus qu'elle retrouvera forme et succès dès que ses conditions d'entraînement se seront normalisées.

Zurich marqué par la coupe

ZURICH - YOUNG BOYS 2-0 (1-0)

MARQUEURS: Brunnenmeier, 13me; Heer, 87me.

rich a obtenu une victoire sans panache. Meilleure technicienne, l'équipe de Letzigrund ne fut cependant jamais en difficultés contre une phalange visueuse qui manqua totalement de perçant en attaque.

La première période fut marquée par une nette domination séduisante, concrétisée très tôt par un bon coup de tête de Luisier, sur coup-franc d'Hermann. Monopolisant la balle au centre de l'aire de jeu, et la faisant circuler avec virtuosité, les Valaisiens régalarèrent les puristes par d'ingénieuses combinaisons orchestrées par un groupe de techniciens qui n'a peut-être pas son pareil en Suisse.

YOUNG BOYS: — Eichenberger; Voegeli; Boffi, Trumpler, Schmocker; Messerli, Schiess, Theunissen; Zahnd, Mumenthaler, Bruchli. Entraîneur: Peters.

NOTES: — Terrain du Letzigrund, pelouse en excellent état. 6800 spectateurs. Zurich joue sans Stierli blessé. Young Boys est privé de Bruttin, suspendu, et de Peters et Cornioley blessés.

Quand Hermann, Quentin, Barberis et Trinchero occupent la zone médiane, l'adversaire fait de la course à pied. Ce fut d'ailleurs le lot de Sandoz et Mainka qui furent remplacés peu après la pause, soit dès que Luisier eut terminé victorieusement un véritable chef-d'œuvre.

Si samedi soir, La Chaux-de-Fonds fut réduite au rôle de faire-valoir, nous sommes convaincus qu'elle retrouvera forme et succès dès que ses conditions d'entraînement se seront normalisées.

ARBITRE: M. Uldry, de Meyrin.
NOTES: — Terrain du Letzigrund, pelouse en excellent état. 6800 spectateurs. Zurich joue sans Stierli blessé.

NOTES: Stade du Cornaredo, terrain en bon état. Beau temps. 6500 spectateurs. Lugano remplace Rebozzi, disqualifié. Grasshoppers: Schneeberger, Noventa et Winger, aussi disqualifiés et Staudenmann, blessé.

Quand Hermann, Quentin, Barberis et Trinchero occupent la zone médiane, l'adversaire fait de la course à pied. Ce fut d'ailleurs le lot de Sandoz et Mainka qui furent remplacés peu après la pause, soit dès que Luisier eut terminé victorieusement un véritable chef-d'œuvre.

Si samedi soir, La Chaux-de-Fonds fut réduite au rôle de faire-valoir, nous sommes convaincus qu'elle retrouvera forme et succès dès que ses conditions d'entraînement se seront normalisées.

Face à une formation peu brillante, Zurich a obtenu une victoire sans panache. Meilleure technicienne, l'équipe de Letzigrund ne fut cependant jamais en difficultés contre une phalange visueuse qui manqua totalement de perçant en attaque.

NOTES: — Terrain du Letzigrund, pelouse en excellent état. 6800 spectateurs. Zurich joue sans Stierli blessé.

Quand Hermann, Quentin, Barberis et Trinchero occupent la zone médiane, l'adversaire fait de la course à pied. Ce fut d'ailleurs le lot de Sandoz et Mainka qui furent remplacés peu après la pause, soit dès que Luisier eut terminé victorieusement un véritable chef-d'œuvre.

Si samedi soir, La Chaux-de-Fonds fut réduite au rôle de faire-valoir, nous sommes convaincus qu'elle retrouvera forme et succès dès que ses conditions d'entraînement se seront normalisées.

Face à une formation peu brillante, Zurich a obtenu une victoire sans panache. Meilleure technicienne, l'équipe de Letzigrund ne fut cependant jamais en difficultés contre une phalange visueuse qui manqua totalement de perçant en attaque.

NOTES: — Terrain du Letzigrund, pelouse en excellent état. 6800 spectateurs. Zurich joue sans Stierli blessé.

Quand Hermann, Quentin, Barberis et Trinchero occupent la zone médiane, l'adversaire fait de la course à pied. Ce fut d'ailleurs le lot de Sandoz et Mainka qui furent remplacés peu après la pause, soit dès que Luisier eut terminé victorieusement un véritable chef-d'œuvre.

Si samedi soir, La Chaux-de-Fonds fut réduite au rôle de faire-valoir, nous sommes convaincus qu'elle retrouvera forme et succès dès que ses conditions d'entraînement se seront normalisées.

Face à une formation peu brillante, Zurich a obtenu une victoire sans panache. Meilleure technicienne, l'équipe de Letzigrund ne fut cependant jamais en difficultés contre une phalange visueuse qui manqua totalement de perçant en attaque.

NOTES: — Terrain du Letzigrund, pelouse en excellent état. 6800 spectateurs. Zurich joue sans Stierli blessé.

Quand Hermann, Quentin, Barberis et Trinchero occupent la zone médiane, l'adversaire fait de la course à pied. Ce fut d'ailleurs le lot de Sandoz et Mainka qui furent remplacés peu après la pause, soit dès que Luisier eut terminé victorieusement un véritable chef-d'œuvre.

Si samedi soir, La Chaux-de-Fonds fut réduite au rôle de faire-valoir, nous sommes convaincus qu'elle retrouvera forme et succès dès que ses conditions d'entraînement se seront normalisées.

Face à une formation peu brillante, Zurich a obtenu une victoire sans panache. Meilleure technicienne, l'équipe de Letzigrund ne fut cependant jamais en difficultés contre une phalange visueuse qui manqua totalement de perçant en attaque.

NOTES: — Terrain du Letzigrund, pelouse en excellent état. 6800 spectateurs. Zurich joue sans Stierli blessé.

Quand Hermann, Quentin, Barberis et Trinchero occupent la zone médiane, l'adversaire fait de la course à pied. Ce fut d'ailleurs le lot de Sandoz et Mainka qui furent remplacés peu après la pause, soit dès que Luisier eut terminé victorieusement un véritable chef-d'œuvre.

Si samedi soir, La Chaux-de-Fonds fut réduite au rôle de faire-valoir, nous sommes convaincus qu'elle retrouvera forme et succès dès que ses conditions d'entraînement se seront normalisées.

Face à une formation peu brillante, Zurich a obtenu une victoire sans panache. Meilleure technicienne, l'équipe de Letzigrund ne fut cependant jamais en difficultés contre une phalange visueuse qui manqua totalement de perçant en attaque.

NOTES: — Terrain du Letzigrund, pelouse en excellent état. 6800 spectateurs. Zurich joue sans Stierli blessé.

Quand Hermann, Quentin, Barberis et Trinchero occupent la zone médiane, l'adversaire fait de la course à pied. Ce fut d'ailleurs le lot de Sandoz et Mainka qui furent remplacés peu après la pause, soit dès que Luisier eut terminé victorieusement un véritable chef-d'œuvre.

Si samedi soir, La Chaux-de-Fonds fut réduite au rôle de faire-valoir, nous sommes convaincus qu'elle retrouvera forme et succès dès que ses conditions d'entraînement se seront normalisées.

Face à une formation peu brillante, Zurich a obtenu une victoire sans panache. Meilleure technicienne, l'équipe de Letzigrund ne fut cependant jamais en difficultés contre une phalange visueuse qui manqua totalement de perçant en attaque.

NOTES: — Terrain du Letzigrund, pelouse en excellent état. 6800 spectateurs. Zurich joue sans Stierli blessé.

Quand Hermann, Quentin, Barberis et Trinchero occupent la zone médiane, l'adversaire fait de la course à pied. Ce fut d'ailleurs le lot de Sandoz et Mainka qui furent remplacés peu après la pause, soit dès que Luisier eut terminé victorieusement un véritable chef-d'œuvre.

Si samedi soir, La Chaux-de-Fonds fut réduite au rôle de faire-valoir, nous sommes convaincus qu'elle retrouvera forme et succès dès que ses conditions d'entraînement se seront normalisées.

Face à une formation peu brillante, Zurich a obtenu une victoire sans panache. Meilleure technicienne, l'équipe de Letzigrund ne fut cependant jamais en difficultés contre une phalange visueuse qui manqua totalement de perçant en attaque.

NOTES: — Terrain du Letzigrund, pelouse en excellent état. 6800 spectateurs. Zurich joue sans Stierli blessé.

Quand Hermann, Quentin, Barberis et Trinchero occupent la zone médiane, l'adversaire fait de la course à pied. Ce fut d'ailleurs le lot de Sandoz et Mainka qui furent remplacés peu après la pause, soit dès que Luisier eut terminé victorieusement un véritable chef-d'œuvre.

Si samedi soir, La Chaux-de-Fonds fut réduite au rôle de faire-valoir, nous sommes convaincus qu'elle retrouvera forme et succès dès que ses conditions d'entraînement se seront normalisées.

Face à une formation peu brillante, Zurich a obtenu une victoire sans panache. Meilleure technicienne, l'équipe de Letzigrund ne fut cependant jamais en difficultés contre une phalange visueuse qui manqua totalement de perçant en attaque.

NOTES: — Terrain du Letzigrund, pelouse en excellent état. 6800 spectateurs. Zurich joue sans Stierli blessé.

Quand Hermann, Quentin, Barberis et Trinchero occupent la zone médiane, l'adversaire fait de la course à pied. Ce fut d'ailleurs le lot de Sandoz et Mainka qui furent remplacés peu après la pause, soit dès que Luisier eut terminé victorieusement un véritable chef-d'œuvre.

Si samedi soir, La Chaux-de-Fonds fut réduite au rôle de faire-valoir, nous sommes convaincus qu'elle retrouvera forme et succès dès que ses conditions d'entraînement se seront normalisées.

Face à une formation peu brillante, Zurich a obtenu une victoire sans panache. Meilleure technicienne, l'équipe de Letzigrund ne fut cependant jamais en difficultés contre une phalange visueuse qui manqua totalement de perçant en attaque.

NOTES: — Terrain du Letzigrund, pelouse en excellent état. 6800 spectateurs. Zurich joue sans Stierli blessé.

Quand Hermann, Quentin, Barberis et Trinchero occupent la zone médiane, l'adversaire fait de la course à pied. Ce fut d'ailleurs le lot de Sandoz et Mainka qui furent remplacés peu après la pause, soit dès que Luisier eut terminé victorieusement un véritable chef-d'œuvre.

Si samedi soir, La Chaux-de-Fonds fut réduite au rôle de faire-valoir, nous sommes convaincus qu'elle retrouvera forme et succès dès que ses conditions d'entraînement se seront normalisées.

Face à une formation peu brillante, Zurich a obtenu une victoire sans panache. Meilleure technicienne, l'équipe de Letzigrund ne fut cependant jamais en difficultés contre une phalange visueuse qui manqua totalement de perçant en attaque.

NOTES: — Terrain du Letzigrund, pelouse en excellent état. 6800 spectateurs. Zurich joue sans Stierli blessé.

Quand Hermann, Quentin, Barberis et Trinchero occupent la zone médiane, l'adversaire fait de la course à pied. Ce fut d'ailleurs le lot de Sandoz et Mainka qui furent remplacés peu après la pause, soit dès que Luisier eut terminé victorieusement un véritable chef-d'œuvre.

Si samedi soir, La Chaux-de-Fonds fut réduite au rôle de faire-valoir, nous sommes convaincus qu'elle retrouvera forme et succès dès que ses conditions d'entraînement se seront normalisées.

Face à une formation peu brillante, Zurich a obtenu une victoire sans panache. Meilleure technicienne, l'équipe de Letzigrund ne fut cependant jamais en difficultés contre une phalange visueuse qui manqua totalement de perçant en attaque.

NOTES: — Terrain du Letzigrund, pelouse en excellent état. 6800 spectateurs. Zurich joue sans Stierli blessé.

Quand Hermann, Quentin, Barberis et Trinchero occupent la zone médiane, l'adversaire fait de la course à pied. Ce fut d'ailleurs le lot de Sandoz et Mainka qui furent remplacés peu après la pause, soit dès que Luisier eut terminé victorieusement un véritable chef-d'œuvre.

Si samedi soir, La Chaux-de-Fonds fut réduite au rôle de faire-valoir, nous sommes convaincus qu'elle retrouvera forme et succès dès que ses conditions d'entraînement se seront normalisées.

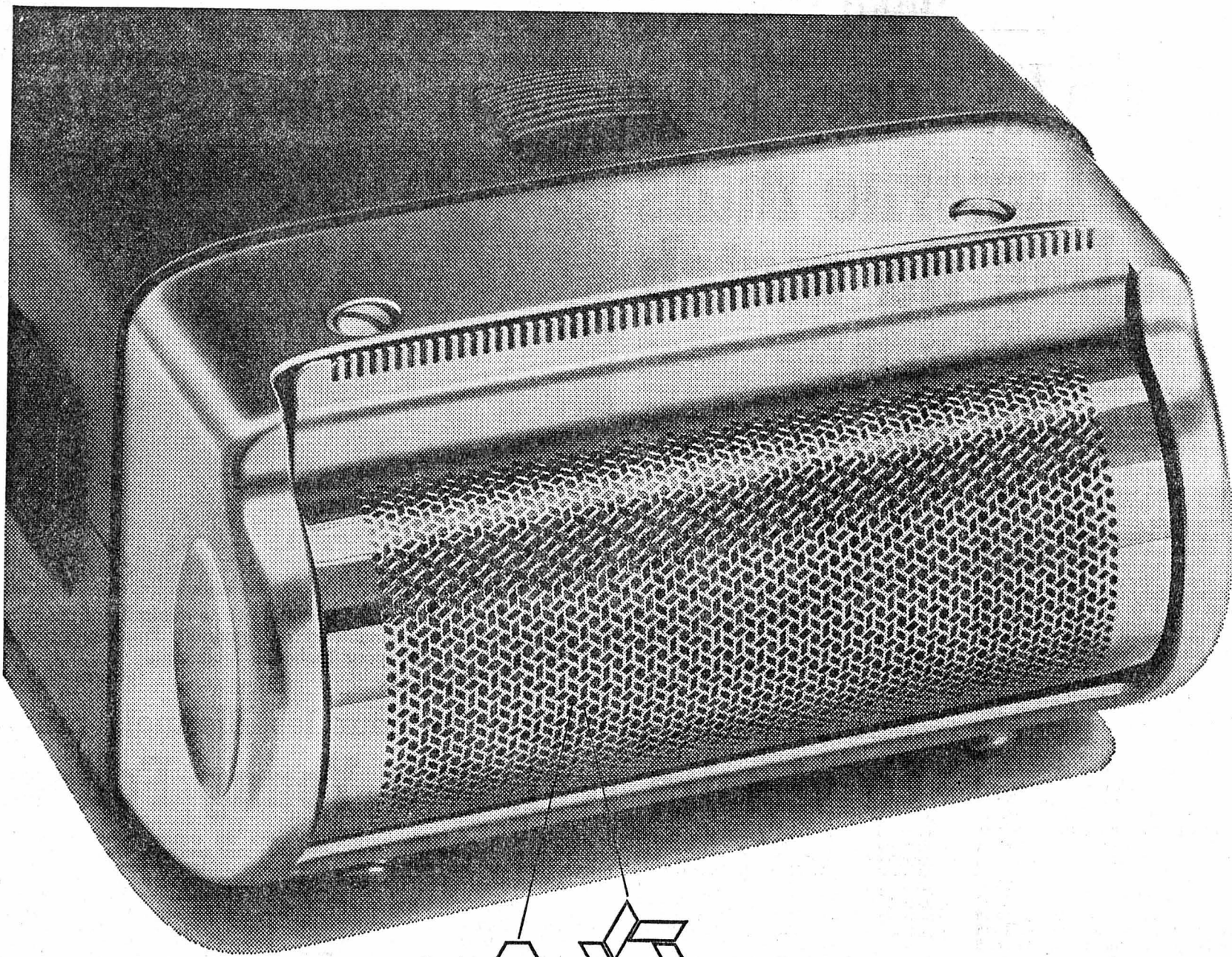
Face à une formation peu brillante, Zurich a obtenu une victoire sans panache. Meilleure technicienne, l'équipe de Letzigrund ne fut cependant jamais en difficultés contre une phalange visueuse qui manqua totalement de perçant en attaque.

NOTES: — Terrain du Letzigrund, pelouse en excellent état. 6800 spectateurs. Zurich joue sans Stierli blessé.

Quand Hermann, Quentin, Barberis et Trinchero occupent la zone médiane, l'adversaire fait de la course à pied. Ce fut d'ailleurs le lot de Sandoz et Mainka qui furent remplacés peu après la pause, soit dès que Luisier eut terminé victorieusement un véritable chef-d'œuvre.

Si samedi soir, La Chaux-de-Fonds fut réduite au rôle de faire-valoir, nous sommes convaincus qu'elle retrouvera forme et succès dès que ses conditions d'entraînement se seront normalisées.

Mutuelle Vaudoise. Assurance Voiture. Vaudoise Vie. John Matthys Agence générale. R. du Musée 5, 2001 Neuchâtel.



Ouvertures hexagonales pour les poils courts

Fentes longitudinales pour les poils longs.

Chaque grille a des trous! Mais seules des ouvertures hexagonales et des fentes longitudinales livrent sans merci les poils de barbe au couteau

Une unique grille possède ces alvéoles et ces interstices oblongs — c'est celle du Braun synchron: 567 ouvertures hexagonales pour les poils courts et 1611 fentes longitudinales pour les longs.

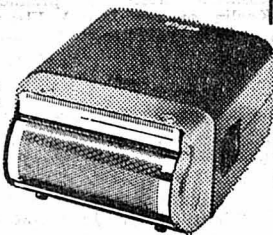
Du coup, ils perdent le goût à l'existence, même s'ils se vantent d'être les

plus durs, les plus follets, les plus obstinément couchés ou les plus désespérément disposés en épi de tous les poils du monde.

Mais si le Braun synchron ne fait pas de quartier à son ennemie héréditaire: la barbe, il sait en revanche se montrer

galant avec la peau. En effet, sa grille est platinée afin que chaque épiderme subisse, au cours du rasage déjà, caresse sur caresse.

Il faut une très, très longue expérience pour arriver à fabriquer des grilles aussi parfaites que celles de Braun.



Braun synchron

Les poils le redoutent. La peau mendie ses caresses

+ COURS DE SOINS AU FOYER

(7 x 2 heures)

organisés par la Croix-Rouge fin avril, début mai à SAINT-BLAISE, à NEUCHÂTEL, à CORCELLES, à BOUDRY, aux GENEVEYS-SUR-COFFRANE

S'inscrire jusqu'au 6 avril au Secrétariat de la Croix-Rouge, avenue du 1er-Mars 2, Neuchâtel. Tél. 25 42 10.

Finance de cours: Fr. 25.—

COURS DE SOINS AU FOYER, QU'EST-CE AU JUSTE?

C'est la possibilité pour toutes personnes d'apprendre à soigner un malade chez soi dans les meilleures conditions. Des méthodes pratiques, rationnelles et économiques sont enseignées par une infirmière diplômée.

Ce cours a plusieurs buts précis:

- Garantir au malade les meilleurs soins à domicile.
- Comprendre le malade et favoriser sa guérison.
- Exécuter minutieusement les ordres du médecin.

N'oublions pas qu'un malade se sent mieux chez lui, dans son entourage familial, favorisant ainsi une guérison plus rapide.

S'occuper d'un malade à la maison relève d'une bonne organisation interne.

Ce cours procure aisance et savoir-faire devant la tâche. Ainsi, malade et parents y trouvent leur avantage.

ENFIN APPAREILS ACOUSTIQUES

Il existe des **APPAREILS ACOUSTIQUES** et lunettes acoustiques

avec lesquels le dur d'oreille entend, grâce à un nouveau genre de microphone, d'une manière plus naturelle, et, dans le bruit, plus distinctement. N'étant liés à aucune marque de fabrique, mais complètement neutres, nous possédons pour vous déjà un grand choix de ces nouvelles aides auditives; nous vous remettrons volontiers, pour être essayé un certain temps, sans obligation d'achat, le modèle le plus approprié pour vous.

L'acousticienne qui vous conseillera est pourvue d'une excellente formation professionnelle; depuis plus de 18 ans, elle est connue pour son activité sérieuse et consciencieuse. PRO SURDIS est fournisseur autorisé de l'Assurance-Invalidité et vous aide volontiers à remplir les formalités prescrites.

CONSULTATION AUDITIVE GRATUITE
mercredi 4 avril 1973, de 14 à 18 heures.

Prenez rendez-vous par téléphone (038) 25 13 67, chez Martin Luther, opticien diplômé, place Pury 7, Neuchâtel.

Fiduciaire

Jaggi

Comptabilité
Gérances,
Saint-Honoré 8,
2001 Neuchâtel.
Tél. 24 40 88.

Petite maçonnerie

Terrassements
Aménagement
de parcs -
Réparations

Travail soigné.
Prix intéressants.
Tél. (038) 33 23 62.

Mécontent de votre radio ou téléviseur!

Téléphonez au 25 54 93

REOS

F. STIEGER
Bercles 5
Seulement la réparation

7 1/2 % d'intérêt Garantie bancaire Placement immobilier Plus-value

Je souhaite recevoir une information gratuite et sans engagement de ma part:

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Adresser offres sous chiffres 87-485 aux Annonces Suisse S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

RADICAL

Mieux que des mots et des promesses

A la veille des élections cantonales, le Parti radical a envisagé de revendiquer le deuxième siège radical au Conseil d'Etat, perdu à une centaine de voix près, il y a quatre ans.

Il y a renoncé. Pourtant, sa force numérique: 35 députés et le fait qu'il présente des listes dans tous les districts l'y autorisaient. Cette attitude est motivée par le fait que le Parti radical est préoccupé avant tout des intérêts du canton et se soucie peu de questions de prestige.

De la même manière qu'il a renoncé à contester le siège des conseillers d'Etat socialistes en place, il se refuse à contester celui du conseiller d'Etat M. Jacques Béguin, qui a bien travaillé pour le pays. Il estime qu'à l'heure actuelle il convient de reconduire au Conseil d'Etat des hommes qui ont fait leurs preuves. Le jour où des changements interviendront au Conseil d'Etat, le Parti radical se réserve de revoir sa position.

Il propose donc la candidature de M. Carlos Grosjean pour ces élections cantonales. Agé de 44 ans, marié et père de deux enfants, M. Carlos Grosjean fait partie du Conseil d'Etat depuis 8 ans. En 1971, il a également été brillamment réélu au Conseil des Etats. Il fait autorité à Neuchâtel comme à Berne. Son bilan de deux législatures peut être jugé par chacun. Cela vaut mieux que des mots et des promesses. Soucieux d'une gestion efficace et rationnelle M. Carlos Grosjean, en radical, refuse de se laisser enfermer dans des idéologies dépassées. Lisez son opinion dans notre prochaine annonce.



Supercoccinelle VW 1303 Equipée de A à Z. Tout compris...

Cette Coccinelle, la plus grande et la plus belle de toutes ses sœurs, est une voiture équipée de façon vraiment parfaite. Elle vous procure une sensation de grand espace et donne au plaisir de conduire une dimension surprenante par sa nouveauté.

Que d'avantages! Un pare-brise panoramique bombé augmentant de 50% la surface des glaces, un tableau de bord sportif, une excellente radio de bord à 2 gammes d'ondes, une ambiance moderne dans le poste de pilotage, des sièges anatomiquement galbés, une vitre arrière chauffable, des feux arrière surdimensionnés, un châssis Porsche et tant d'autres commodités.

Bon pour une offre de reprise. Je possède une voiture,

marque _____ modèle _____

année _____ km _____

et je voudrais savoir, sans aucun engagement, ce que j'aurais à payer, en sus du montant de la reprise, pour une VW 1303.

Prière de souligner le modèle désiré: VW 1303, 9395.-; VW 1303 S, 9695.-+40.- de frais de transport.

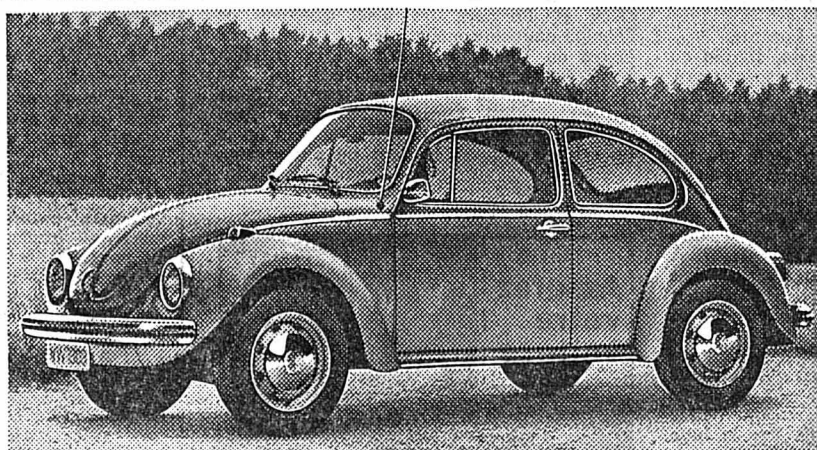
Nom _____

Rue _____

NP/localité _____

Tél. _____

Envoyer ce bon à AMAG, agence générale, 5116 Schinznach-Bad.



LONDRES

PROFITEZ DE NOS OFFRES AVANTAGEUSES SUR SEMAINE. VENEZ A LONDRES DU MARDI AU VENDREDI dès Fr. 198.—.

NOUVEAU
Réduction 10 %
pour les
retraités AVS
(Mid-Week
uniquement)



Hâtez-vous, il reste quelques places aux dates suivantes:

3-6 avril

10-13 avril

17-20 avril *

24-27 avril *

* Avant et après Pâques, idéal pour les familles!

Réservez sans tarder auprès de votre agence de voyages ou de: LONDON AIR TOURS, rue de Lausanne 64-66, 1202 Genève. Tél. 31 74 66 et 31 44 96.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

SPORTS



UN BALLET. — Fiorese va maîtriser le ballon sous le regard de son adversaire R. Glauser. On croirait un ballet synchronisé. (Photo J.-P. Baillod)

football

Première ligue: Neuchâtelois battus

AUDAX YVERDON 0-1

MARQUEUR: Thoutberger (contre son camp) 24me. AUDAX: Favre; D'Amico, Christen, Moulin, Thoutberger; Widmer, Nussbaum, Fiorese, Lochmatter, Probst, Amstutz. Entraîneur: Jaccottet. YVERDON: Eigenheer; Narbel, R. Glauser, Barraud, Morgengy, Kolly, A. Glauser, Zadel; Schweizer, Péguiro, Dupraz. Entraîneur: Hertig. ARBITRE: M. Jaberg, de Thoune. NOTES: Stade de Serrières, en parfait état, pelouse magnifique. Temps couvert et frais en début de match, ensoleillé en deuxième mi-temps. Facchinetti, fatigué est absent chez les Neuchâtelois. Avertissement à D'Amico pour faute grossière à la 54me minute. Frascotti succède à Amstutz à la 75me minute. Coups de coin: 4-6 (1-3).

Ce coup du sort ne frappa pas Audax dans son moral. Courageusement, les Neuchâtelois firent basculer le match et entreprirent de refaire le terrain perdu. Mais, les attaques étaient trop lentement élaborées pour surprendre une défense adverse solide et attentive. Le gardien Eigenheer n'était que rarement inquiété et tant Widmer d'un tir de 25 mètres (28me) que Thoutberger, monté à l'attaque (40me et 67me), ne réussirent pas à faire capituler le gardien adverse. Après le repos, Audax domina encore plus nettement. Yverdon assura ses arrières et le match se joua pratiquement sur un camp. Les attaques se succédaient, mais toujours un pied, une jambe se trouvaient sur la trajectoire d'un tir. Fiorese connut la plus belle occasion du match à la 65me minute, lorsque seul devant Eigenheer, il tira à côté. Cependant, Yverdon lançait de dangereuses contre-attaques, menées par le

remuant Dupraz ou Péguiro, mais avec un peu de réussite, Favre parvint toujours à s'interposer avec succès. Ce résultat n'est pas en conformité avec la prestation des deux adversaires. Un match nul aurait été mérité par Audax. Dommage toutefois que ses attaqués ne montrent si discrets. Avec un «buteur», il est certain que le total de points serait plus important. Mais, par rapport aux derniers matches, il y a amélioration. La présence de Probst, donnant plus de poids à l'équipe. Espérons que le marqueur sera trouvé, car la défense et les hommes de l'entre-joué ont fourni une bonne prestation. Yverdon on le pensait vaut mieux que son classement. Il ne doit pas connaître de problèmes, car sa formation est bien équilibrée, avec un Zadel, comme plaque tournante que beaucoup d'équipe de première ligue seraient heureux d'avoir. C. W.

OEUVRE NEUCHATELOISE

Une fois encore Audax a perdu un match à sa portée. La ligne offensive des Neuchâtelois s'est, certes, orlé quelques occasions, mais la maladresse et la précipitation régénèrent en maîtres si bien que le gardien Eigenheer ne connut pas de grandes difficultés. Pendant les vingt premières minutes, les Yverdonnois firent valoir leur vitesse d'exécution et Audax eut de la peine à mettre en échec les combinaisons des Vaudois. Le but tomba comme un fruit mûr, mais il fut l'œuvre complète des Neuchâtelois puisqu'aucun Yverdonnois ne toucha la balle: Thoutberger voulut transmettre sa passe en l'air à Favre, avancé à bon escient, le tir de l'arrière loba magnifiquement le portier qui n'en pouvait rien.

Une place au soleil pour les «sans grade»

Boudry retrouve son efficacité

BOUDRY - LE PARC 4-0 (1-0) BOUDRY. — Porret; Glauser, Fischer, Payot, Planas; Burgi, Chervet; Debro, Baudin, Vermot (Colin), Maier. Entraîneur: Debro. LE PARC. — Robert; Gaillie, Cortinovis, Boillat I, Gaillard; Boillat II, Huguenin; Leuba I, Leuba II (Dutoit), Dupré (Sihli), Cuche. Entraîneur: Jacot. ARBITRE. — M. Brugger, de Nyon. BUTS. — Debro (2), Baudin, Maier. Match à sens unique que celui qui opposait Boudry aux Chaux-de-Fonds. Si le club local a mis longtemps avant de creuser l'écart, il a dominé la rencontre de bout en bout. Le portier boudryen a passé un bel après-midi, n'ayant pratiquement rien à retenir. Les hommes de Debro, après un début pénible, semblent retrouver leur grande forme et tous les espoirs leur sont permis. C'est à cause du bon match de leur gardien que Le Parc a limité les dégâts. F. S.

des deux équipes mais de maigre qualité technique. Alors que Bôle tenta de forcer la décision, ce fut au contraire une mésestime entre défenseurs locaux qui permit à Hauterive de sceller définitivement le résultat. Match correct qui a vu le succès d'Hauterive certes, mais le partage des points aurait pu avoir lieu car les Altairiens ne sont pas invincibles. Md.

Porrentruy sans excuse

NORDSTERN - PORRENTUUY 3-0 (2-0) MARQUEURS. — Geisser 19me; Jordi 31me et 75me. PORRENTUUY. — Hirschi; Mérillat, Conz, Guelat, Hugueli; Voisard, Ouevray; Gitta, Roueche, Santin, Althaus. Entraîneur: Isquierdo. ARBITRE. — M. Oesch (Bienne). NOTES. — Stade du Rankhof, terrain en bon état. Fort vent. 1200 spectateurs. A la 45me minute, Isquierdo remplace Ouevray puis à la 53me, Montandon entre pour Gitta. Coups de coin: 4-8 (3-3). Face au chef de file, Porrentruy a certainement joué un de ses plus mauvais matches de la saison. Il n'y a pas d'excuse à faire valoir, le meilleur ayant gagné. Pouvant s'appuyer sur une défense solide, les Rhénans ont l'avantage de compter sur une forte ligne d'attaque, ce qui est loin d'être le cas chez les Bruntrutains. Porrentruy a déçu, les mauvaises passes se sont multipliées. Malgré l'abattage de Santin qui fut le seul à tirer son épingle du jeu, Porrentruy a perdu le match surtout en première mi-temps. Une assez nette domination au cours de la seconde période ne permit pas aux Ajoulots de trouver la faille dans le réseau défensif adverse. Au contraire, ce furent les Bâlois qui augmentèrent l'écart à la suite d'une contre-attaque. M. V.

BOLE - HAUTERIVE 0-2 (0-1)

BOLE. — Gay; Montandon, J.-Cl. Veuve, Castella, Donner; Aeb, Schmid, P.-A. Veuve; Anker, Delley, Giroud. Entraîneur: P.-A. Veuve. HAUTERIVE. — C. Lecoulter; Maspoli, Merlotti, Sambaggio, L. Lecoulter; Grégoire, Farine III; Ducommun, Gerber, Leuenberger, Bally, Entraîneur: Kauer. ARBITRE. — M. Socchi, de Prilly. BUTS. — Leuenberger (2). Bôle, qui devait se passer de plusieurs titulaires blessés, entama cette rencontre avec détermination, ce qui surprit quelque peu Hauterive. Mais après un quart d'heure de jeu, sur une déviation de la tête, Leuenberger ouvrait la marque pour les visiteurs. Bôle tenta bien de refaire le terrain perdu mais ses attaques manquaient de tranchant, si bien que le résultat restait inchangé au repos. En seconde mi-temps, on assista à un engagement total

Classements

Table with 2 columns: Team name and scores. Ie ligue: 1. Hauterive 15 9 3 3 33 23 21, 2. Boudry 15 7 6 2 35 22 20, 3. Saint-Imier 13 9 1 3 33 13 19, 4. Couvet 12 7 1 4 30 18 15, 5. Fleurier 12 6 3 3 31 24 15, 6. Bôle 15 5 3 7 23 18 23, 7. La Sagne 12 4 4 2 20 12, 8. Corcelles 12 4 1 7 28 29 9, 9. Le Parc 13 3 3 7 15 31 9, 10. Superga 13 2 2 7 10 19 27, 11. Neuch-Xamax II 12 2 1 9 8 29 5

IIIme LIGUE

Table with 2 columns: Group I and Group II. GROUPE I: 1. Saint-Blaise 13 11 1 1 35 19 23, 2. Serrières 13 10 1 2 41 16 21, 3. Colombier 13 6 2 5 31 19 14, 4. Dombresson 12 6 2 4 29 20 14, 5. Auvernier 12 4 5 4 19 17 13, 6. L'Aréuse 12 3 5 4 11 12 11, 7. Châtelard 12 3 4 5 16 17 10, 8. Sonvilier 12 4 2 6 28 33 10, 9. Travers 12 4 4 8 23 31 8, 10. Floria IB 11 2 3 8 11 34 7, 11. Superga II 11 1 3 7 8 34 5

Table with 2 columns: Group I and Group II. GROUPE I: 1. Le Locle II 12 9 3 3 37 17 21, 2. Etoile 13 9 1 4 32 13 18, 3. Ticino 11 7 1 3 32 17 15, 4. Floria IA 12 7 1 4 41 26 15, 5. Béroche 12 5 4 3 41 24 14, 6. Marin 13 6 1 6 30 38 13, 7. Corcelles II 12 5 1 6 19 25 11, 8. Cortaillod 14 5 1 8 31 26 11, 9. Comète 13 3 5 5 33 27 10, 10. Neuch-Xamax III 13 3 1 9 57 7, 11. Saint-Imier II 11 1 10 17 49 1

Autres résultats

Juniors interrégionaux B: Etoile Sporting - Stade Lausanne renv.; La Chaux-de-Fonds - Bienne renv.; Neuchâtel Xamax - Le Locle 4-0; Lausanne - Morat 8-0; Courrendlin - Richemond 0-2. IIIe ligue: Superga II - Sonvilier renv.; Auvernier - Floria IB 2-0; L'Aréuse - Saint-Blaise renv.; Dombresson - Châtelard renv.; Travers - Serrières 1-3; Neuchâtel Xamax III - Marin 1-4; Le Locle II - Béroche renv.; Etoile - Floria IA renv.; Ticino - Saint-Imier II renv.; Corcelles II - Cortaillod 3-2. IVe ligue: L'Aréuse II - Fleurier IIB renv.; Travers II - Noiraigue I-1; Mériers - Saint-Sulpice 1-2; Buttes - Fleurier IA renv.; Couvet II - Blue Stars 3-0; Colombier II - Cortaillod II 3-3; Auvernier II - Pal Friul 2-3; Saint-Blaise IIB - Marin IA 0-4; Espagnol IA - Comète II renv.; Dombresson II - Espagnol IB renv.; Marin IIB - Serrières II 1-5; Dynamic - Boudry IIB 0-3; Gorgier IA - Salento 10-0; Béroche II - Le Landeron 1-5; Gorgier IB - Lignières 1-2; Hauterive II - Helvetia 5-0; Cressier - Bôle II 4-2; Floria II - Coffrane I renv.; Fontainemelon II - Sonvilier renv.; Les Bois IB - Les Geneveys-sur-Coffrane I 0-3; Etoile IA - Les Bois IA renv.; Le Locle III - Desportivo renv.; Etoile IIB - Centre esp. renv.; La Sagne II - Les Ponts renv.; Ticino II - Les Brenets renv. Juniors A: Cortaillod - Boudry 2-4; Le Landeron - Buttes 9-0; Châtelard - Fleurier 3-0; Lignières - Colombier renv.; Saint-Blaise - Ticino 2-2; Hauterive - Comète 3-4; Saint-Imier - Floria renv.; Fontainemelon - Le Locle renv. Juniors B: Les Geneveys-sur-Coffrane - Couvet I 2-0; Hauterive - Etoile 3-4; Neuchâtel Xamax II - Travers 5-1; Comète - Neuchâtel Xamax I 0-2; Boudry - Saint-Imier 1-8; Marin - La Chaux-de-Fonds 3-3; Audax - Béroche 2-1; Bôle - Couvet II 2-1; Colombier - L'Aréuse 9-0; Les Bois - Sonvilier renv.; Saint-Imier II - Les Ponts renv. Juniors C: Colombier - Saint-Blaise I 2-1; Marin - Hauterive 0-6; Boudry - Comète 2-4; Le Locle I - Etoile renv.; Les Geneveys-sur-Coffrane - Hauterive II 4-2; Neuchâtel Xamax - Floria 2-3; Le Parc - Ticino renv.; La Chaux-de-Fonds - Châtelard - Cressier 3-1; Béroche - Le Landeron 2-1; Cortaillod - Fontainemelon 0-2; Les Ponts - Auvernier renv. Juniors D: Le Locle - Etoile I renv.; Comète - Boudry 1-0; Neuchâtel Xamax - Les Geneveys-sur-Coffrane 7-0; Saint-Imier - Les Bois renv.; La Chaux-de-Fonds - Sonvilier renv.; Le Parc - Etoile II renv.; Fontainemelon - Audax 0-5; Le Landeron - Hauterive 1-2; Béroche - Cortaillod renv. Juniors Inter A 2: Bulle - Comète 2-4.

FOOTBALL A L'ETRANGER

ÉLIMINATOIRE DE LA COUPE DU MONDE L'Italie sans problèmes

ITALIE - LUXEMBOURG 5-0 (2-0) MARQUEURS: Riva 20me, 45me, 70me, 80me; Rivera 62me. ITALIE: Zoff; Sabadini, Burginich, Spinosi, Facchinetti; Benetti, Mazzola, Capello; Rivera, Anastasi, Riva. LUXEMBOURG: Zender; Kirsch, Hansen, Jeitz, de Grava; Fandel, Trierweiler; Philipp, Dussier, Braun, Langers. ARBITRE: M. Scoudi, Tunisie.

quèrent alors trois buts et ils auraient pu en réussir plus. Au sein de l'équipe italienne le gardien Zoff n'a pas touché une seule balle. Dans l'entre-jeu Benetti s'entendit très bien avec Rivera, lequel eut une première mi-temps assez terne de même que Mazzola. Riva, auteur de quatre des cinq buts, est devenu le meilleur buteur italien de tous les temps derrière Meazza. Il a démontré que son coup de tête et sa force de frappe étaient peut-être encore les atouts les plus précieux de l'équipe d'Italie.

Match sans surprise mais aussi sans passion à Gènes où l'Italie a remporté une nette victoire (5-0) sur le Luxembourg en éliminatoire de la coupe du monde. Ce résultat, obtenu devant 45.000 spectateurs, est conforme aux prévisions. Cependant, à la pause, la marque aurait fort bien pu être de 0-0. Les deux buts encaissés par les Luxembourgeois durant la première période ont été sur de graves bévues de leur défense. Au cours des quarante-cinq dernières minutes, les Transalpins, qui s'étaient laissés endormir par le faux rythme de leurs adversaires en première mi-temps, firent meilleure figure grâce notamment à l'introduction de Pulici, l'attaquant turinois. Ils mar-

quèrent alors trois buts et ils auraient pu en réussir plus. Au sein de l'équipe italienne le gardien Zoff n'a pas touché une seule balle. Dans l'entre-jeu Benetti s'entendit très bien avec Rivera, lequel eut une première mi-temps assez terne de même que Mazzola. Riva, auteur de quatre des cinq buts, est devenu le meilleur buteur italien de tous les temps derrière Meazza. Il a démontré que son coup de tête et sa force de frappe étaient peut-être encore les atouts les plus précieux de l'équipe d'Italie.

Allemagne Vingt-sixième journée: Duisbourg - Bayern Munich 2-0; Stuttgart - Rotweiss Oberhausen 3-0; Schalke - Hertha Berlin 1-1; Eintracht Frankfurt - Eintracht Brunswick 1-0; Borussia Moenchengladbach - Werder Brême 3-1; Wuppertal - Cologne 2-2; Hambourg - Kickers Offenbach 1-0; Hanovre - Bochum 1-1; Kaiserslautern - Fortuna Dusseldorf 1-1. Classement: 1. Bayern Munich 27-42; 2. Wuppertal 26-34; 3. Borussia Moenchengladbach 27-33; 4. Cologne 27-33; 5. Fortuna Dusseldorf 26-32; 6. Kickers Offenbach 27-30.

Allemagne Vingt-sixième journée: Duisbourg - Bayern Munich 2-0; Stuttgart - Rotweiss Oberhausen 3-0; Schalke - Hertha Berlin 1-1; Eintracht Frankfurt - Eintracht Brunswick 1-0; Borussia Moenchengladbach - Werder Brême 3-1; Wuppertal - Cologne 2-2; Hambourg - Kickers Offenbach 1-0; Hanovre - Bochum 1-1; Kaiserslautern - Fortuna Dusseldorf 1-1. Classement: 1. Bayern Munich 27-42; 2. Wuppertal 26-34; 3. Borussia Moenchengladbach 27-33; 4. Cologne 27-33; 5. Fortuna Dusseldorf 26-32; 6. Kickers Offenbach 27-30.

Belgique Vingt-sixième journée: Liège SK-FC Saint Trond 1-2; FC Diest-FC Malinois 1-1; Racing White-Cercle Brugge 4-0; FC Antwerp-Beringen 3-1; Union Saint-Gilloise-FC Liégeois 2-2; Standard Liège-Anderlecht 26-34; 3. Racing White Bruxelles 26-33; 4. Beerschot 26-32; 5. Anderlecht et FC Malinois 26-31.

Belgique Vingt-sixième journée: Liège SK-FC Saint Trond 1-2; FC Diest-FC Malinois 1-1; Racing White-Cercle Brugge 4-0; FC Antwerp-Beringen 3-1; Union Saint-Gilloise-FC Liégeois 2-2; Standard Liège-Anderlecht 26-34; 3. Racing White Bruxelles 26-33; 4. Beerschot 26-32; 5. Anderlecht et FC Malinois 26-31.

Angleterre Trente-sixième journée: Arsenal - Derby County 0-1; Coventry City - Ipswich Town 2-1; Crystal Palace - Chelsea 2-0; Leicester City - Newcastle United 0-0; Liverpool - Tottenham Hotspur 1-1; Manchester City - Leeds United 1-0; Norwich City - Birmingham City 1-2; Southampton - Manchester United 0-2; West Ham United - Everton 2-0; Wolverhampton Wanderers - Sheffield United 1-1; Stoke City - West Bromwich Albion 2-0. Classement: 1. Liverpool 36-53; 2. Arsenal 37-52; 3. Leeds United 34-46; 4. Ipswich 35-42; 5. Newcastle 36-41; 6. Wolverhampton 35-40.

Angleterre Trente-sixième journée: Arsenal - Derby County 0-1; Coventry City - Ipswich Town 2-1; Crystal Palace - Chelsea 2-0; Leicester City - Newcastle United 0-0; Liverpool - Tottenham Hotspur 1-1; Manchester City - Leeds United 1-0; Norwich City - Birmingham City 1-2; Southampton - Manchester United 0-2; West Ham United - Everton 2-0; Wolverhampton Wanderers - Sheffield United 1-1; Stoke City - West Bromwich Albion 2-0. Classement: 1. Liverpool 36-53; 2. Arsenal 37-52; 3. Leeds United 34-46; 4. Ipswich 35-42; 5. Newcastle 36-41; 6. Wolverhampton 35-40.

Espagne Vingt-septième journée: Burgos - Betis Seville 2-1; Oviedo - Real Madrid 1-2; Valencia - Espanol Barcelone 1-0; Saragossa - Real Sociedad 1-1; Grenade - Malaga 2-0; Barcelone - Celta Vigo 2-0; Atletico Madrid - Castellon 1-0; Las Palmas - Gijon 7-1. Classement: 1. Barcelone 38 p.; 2. Espanol, Real Madrid et Atletico Madrid 36; 5. Malaga 28.

Espagne Vingt-septième journée: Burgos - Betis Seville 2-1; Oviedo - Real Madrid 1-2; Valencia - Espanol Barcelone 1-0; Saragossa - Real Sociedad 1-1; Grenade - Malaga 2-0; Barcelone - Celta Vigo 2-0; Atletico Madrid - Castellon 1-0; Las Palmas - Gijon 7-1. Classement: 1. Barcelone 38 p.; 2. Espanol, Real Madrid et Atletico Madrid 36; 5. Malaga 28.

Fontainemelon cède en fin de match

URANIA - FONTAINEMELON 1-0 (0-0) MARQUEUR: Bossard 86me. URANIA: Dierens; Delay, Detruche, Martignag, Portaliar; D'Amico, Espagna, Pierre-Charles; Hagenoicher, Bossard, Bedert. Entraîneur: Schneider. FONTAINEMELON: Weyeremann; Roth, Mazzoleni, Monnier, Wenger; Rumo, Simeoni II; Holzer, Erbar, Jendly, Simeoni I. Entraîneur: Ritschard. ARBITRE: M. Winter (Martigny). NOTES: Stade de Frontenex, 500 spectateurs. Trois changements: Griest pour D'Amico (63me) Rumo II pour Wenger (15me), Grismaitre pour Simeoni I (76me). Coups de coin: 7-6 (3-3).

La rencontre de Frontenex eut en effet pour cadre de jeu une bande herbeuse d'une vingtaine de mètres, de part et d'autre de la ligne médiane. Dans de telles conditions, il est bien difficile de parler d'un spectacle de qualité. Tant de monde autour d'un ballon est synonyme de jeu brouillon. Dès lors, il convenait peut-être de ne tenir compte, comme lors d'une course cycliste, que des échappées. C'est pourquoi les Genevois méritèrent leur victoire, même si celle-ci vint sur le tard: à cinq reprises au moins, Urania alla inquiéter Weyeremann, qui eut ainsi quelques possibilités de montrer sa bonne valeur. Bédert, notamment, se présenta seul devant lui, à deux reprises, sans succès. Pierre-Charles aussi. Le portier neuchâtelois s'interposa bien. Il ne put en faire autant à quelques minutes de la fin, alors que l'on semblait s'acheminer vers un résultat nul. Lequel, pour les (maigres) raisons invoquées ci-dessus, aurait été quelque peu injuste pour les joueurs locaux. J. D.

JEU BROULLON

Tant Urania que Fontainemelon, les joueurs s'entend, devraient se mettre dans la tête qu'un terrain de football est utilisable sur toute sa surface! Il ne faut donc pas s'évertuer, comme l'ont fait les deux équipes romandes hier après-midi, à rester dans une toute petite portion centrale.

La rencontre de Frontenex eut en effet pour cadre de jeu une bande herbeuse d'une vingtaine de mètres, de part et d'autre de la ligne médiane. Dans de telles conditions, il est bien difficile de parler d'un spectacle de qualité. Tant de monde autour d'un ballon est synonyme de jeu brouillon. Dès lors, il convenait peut-être de ne tenir compte, comme lors d'une course cycliste, que des échappées. C'est pourquoi les Genevois méritèrent leur victoire, même si celle-ci vint sur le tard: à cinq reprises au moins, Urania alla inquiéter Weyeremann, qui eut ainsi quelques possibilités de montrer sa bonne valeur. Bédert, notamment, se présenta seul devant lui, à deux reprises, sans succès. Pierre-Charles aussi. Le portier neuchâtelois s'interposa bien. Il ne put en faire autant à quelques minutes de la fin, alors que l'on semblait s'acheminer vers un résultat nul. Lequel, pour les (maigres) raisons invoquées ci-dessus, aurait été quelque peu injuste pour les joueurs locaux. J. D.

Les résultats...

Groupe occidental: Audax - Yverdon 0-1; Meyrin - Renens 2-0; Monthey - Le Locle 6-1; Rarogne - Durrenast 4-2; Thoune - Nyon 0-4; Urania - Fontainemelon 1-0. Groupe central: Berne - Turgi 3-0; Concordia - Breite 3-1; Delémont - Moutier 1-1; Emmenbrucke - Baden 4-1; Nordstern - Porrentruy 3-0; Soleure - Kriens 0-0. Groupe oriental: Gambarogno - Coire 2-1; Rapid Lugano - Frauenfeld 4-0; Red Star - Gossau 3-0; Vaduz - Locarno 1-3; Toessfeld - Zoug 2-1; Uzwill - Blue Stars 1-1.

... et les classements

Table with 2 columns: Group Occidental and Group Central. GROUPE OCCIDENTAL: 1. Monthey 18 10 4 4 36 17 24, 2. Rarogne 17 9 4 4 35 22 22, 3. Durrenast 18 8 6 4 34 25 22, 4. Urania 18 6 7 5 25 26 19, 5. Nyon 16 8 2 6 29 17 18, 6. Central 17 7 3 7 32 30 17, 7. Thoune 17 8 1 8 27 36 17, 8. Meyrin 17 6 4 7 19 24 16, 9. Yverdon 17 6 4 7 22 30 16, 10. Audax 16 7 1 8 21 19 15, 11. Renens 18 3 8 7 20 29 14, 12. Le Locle 14 3 4 7 17 28 10, 13. Fontainemelon 15 2 4 9 17 31 8

Table with 2 columns: Group Central and Group Oriental. GROUPE CENTRAL: 1. Nordstern 17 10 3 4 30 17 23, 2. Delémont 18 8 4 6 28 22 20, 3. Kriens 16 6 7 3 27 21 19, 4. Berne 16 7 5 4 34 30 19, 5. Porrentruy 17 7 5 5 18 22 19, 6. Emmenbrucke 18 8 3 7 25 29 19, 7. Soleure 16 5 8 3 28 22 18, 8. Moutier 16 4 6 6 28 27 14, 9. Turgi 17 3 8 6 20 28 14, 10. Baden 17 4 6 7 18 26 14, 11. Concordia 16 5 3 8 27 37 13, 12. Laufen 17 4 5 8 28 33 13, 13. Breite 17 4 5 8 25 35 13

Table with 2 columns: Group Oriental. GROUPE ORIENTAL: 1. Toessfeld 17-25; 2. Blue Stars Zurich 18-24; 3. Locarno 18-20; 4. Uzwill 16-18; 5. Gambarogno 16-16; 6. Gossau 14-15; 7. Zoug 15-15; 8. Giubiasco 16-15; 9. Red Star Zurich 16-14; 10. Vaduz 16-13; 11. Rapid Lugano et Coire 17-13; 13. Frauenfeld 16-11.

Delémont découragé par le gardien de Moutier

DELEMONT - MOUTIER 1-1 (0-1) MARQUEURS. — Christe, 36me; Bai, 77me. DELEMONT. — Saner; Babey; Luper, Ory, Rossinelli; Chèvre, Bernal, Bai; Missana, Trajkovic, Fleury. Entraîneur: Bai. MOUTIER. — Diacon; Von Burg; Barth, Zaugg, Fleury; Sbaraglia, Maillat, Christe; Lang, Senn, Monnier. Entraîneur: Fankhauser. ARBITRE. — M. Zbinden, de Guin. NOTES. — Terrain du Stand, pelouse en bon état, quoique très bosselée. 2000 spectateurs. A la 46me minute, Anker entre pour Rossinelli blessé en première mi-temps. Kaelin se substitue à Fleury à la 62me minute. Moutier n'a pas recours au douzième homme. Saner est secouru par le montant à la 39me minute. L'arbitre, beaucoup trop sévèrement, avertit Kaelin (60me), Bai (72me) ainsi que les Prévôtis Fleury (75me) et Zaugg (80me). Diacon retient un penalty botté par Trajkovic (52me). Coups de coin: 8-2 (2-2).

après le thé, se contentèrent de tenter la préservation du résultat acquis. Delémont flairait le danger, joua enfin la carte de l'offensive. Les arrière-lignes des visiteurs dans leurs petits souliers subirent alors une pression qui se manifesta surtout par des tentatives dangereuses d'Ory (51me), Bai (53me), Fleury (53me), Bernal (54me), Trajkovic (54me), et Fleury (55me). En superforme, Diacon remarquable d'audace, sauva à chaque fois admirablement

son camp. Les Prévôtis doivent d'ailleurs une fière chandelle à leur gardien qui s'interposa même sur un penalty. Les Delémontais, un instant découragés par les pressions de Diacon, remirent leur ouvrage sur le métier et par Bai récoltèrent enfin les fruits de leurs efforts. La balle circula encore souvent devant le but prévôtis en fin de partie, mais les envois des joueurs locaux, imprécis, terminèrent leur course dans les décors. LIET

Effondrement des Loclois

MONTHEY - LE LOCLE 6-1 (2-1) MARQUEURS: Gex-Collet 11me, Borel 32me, Barbezat 45me, 65me et 69me, Vannay 57me, Mascagna 66me. MONTHEY: Piccot; Germanier; Boissot, Fellay, Lovet; Vannay, Lennartson; Pereiro, Barbezat, Gex-Collet, Mascagna. Entraîneur: Froidevaux. LE LOCLE: Emann; Challandes; Frutig, Veva, Kohler; Huguenin, Kiener, Vermot; Claude, Bula, Borel. Entraîneur: Favre. ARBITRE: M. Meier, de Genève. NOTES: Stade municipal, pelouse en bon état. 900 spectateurs. Les deux équipes utilisent treize joueurs: Porret entrant pour Huguenin (32me), Bischof pour Challandes (54me), Moret pour Pereiro (67me) et Boillat pour Fellay (73me). Coups de coin: 5-5 (1-2). Deux raisons sont la cause de cette défaite locloise en terre bas-valaisanne: d'abord le manque de condition physique de l'ensemble, ensuite, la blessure qui provoqua la sortie de l'excellent arrière libre Chal-

lans, après quoi la défense jurassienne parut complètement désorganisée. On pourrait y ajouter deux hésitations de Eyman (par ailleurs excellent) sur les premier et cinquième buts montheyens. Et pourtant, le match avait bien débuté pour les Loclois qui jouèrent une excellente première mi-temps. On admira alors l'abattage de Kohler (surtout), l'aisance de Challandes, la sûreté de Veva, les bonnes actions conduites par Kiener et Vermot, ainsi que les permutations entre Borel et Bula, qui posèrent de nombreux problèmes aux défenseurs montheyens. Ainsi, le second but concéda quelques secondes avant le repos parut absolument inmérité. Malheureusement, par la suite, les Loclois, handicapés par le manque de composition ne purent tenir le rythme et, encaissant trois buts entre les 65me et 69me minutes, s'avouèrent nettement battus par un chef de file très en verve, mais qui connut pas mal de réussite. J.-Cl. C.

lans, après quoi la défense jurassienne parut complètement désorganisée. On pourrait y ajouter deux hésitations de Eyman (par ailleurs excellent) sur les premier et cinquième buts montheyens. Et pourtant, le match avait bien débuté pour les Loclois qui jouèrent une excellente première mi-temps. On admira alors l'abattage de Kohler (surtout), l'aisance de Challandes, la sûreté de Veva, les bonnes actions conduites par Kiener et Vermot, ainsi que les permutations entre Borel et Bula, qui posèrent de nombreux problèmes aux défenseurs montheyens. Ainsi, le second but concéda quelques secondes avant le repos parut absolument inmérité. Malheureusement, par la suite, les Loclois, handicapés par le manque de composition ne purent tenir le rythme et, encaissant trois buts entre les 65me et 69me minutes, s'avouèrent nettement battus par un chef de file très en verve, mais qui connut pas mal de réussite. J.-Cl. C.

Ken Norton provoque une grande surprise! Cassius Clay: défaite et mâchoire fracturée

En l'espace de deux mois, les deux acteurs du fameux «combat du siècle» de mars 1971 ont laissé échapper la fortune. Ce fut tout d'abord Frazier qui, en perdant le titre mondial devant George Foreman en janvier à Kingston, a détruit tout l'attrait d'un deuxième combat avec Mohamed Ali. Et c'est maintenant au tour de Cassius Clay. Et à laisser partir en fumée, plus stupéfiement encore, la véritable rencontre de milliardaire qui aurait provoqué sa confrontation avec Foreman. A San Diego en effet, Ken Norton, un ancien «marine» noir de 28 ans, pratiquement inconnu, a infligé sa deuxième défaite à Cassius Clay, aux points en douze reprises, après lui avoir fracturé la mâchoire au premier round.

Touchant Clay souvent à la face de son gauche, le paralysant ainsi par la douleur, Ken Norton (1 m 93 pour 95 kg) pouvait bousculer un adversaire sans jambes et qui, immobile dans les cordes, ne faisait que de se protéger de ses bras, essayant par moments de puissants crochets des deux mains aux flancs. Au début, on crut à une nouvelle tactique fantaisiste de Clay qui l'on s'attendait à voir «démarrer» d'un moment à l'autre. L'attente fut vaine. Il tenta bien de prendre la direction du combat aux troisième, huitième et onzième rounds — ses moments les moins mauvais — mais il ne put jamais poursuivre son action, retombant bien vite dans une sorte de léthargie comme jamais il n'avait connue auparavant. Norton faillit même parachever son succès d'un «knock down» à la dernière reprise lorsqu'il plaça une violente droite au visage de Clay qui grimacha de douleur et vacilla un court instant sur ses jambes, évitant d'aller à terre en s'accrochant désespérément à son vainqueur.

Quant à Clay, il se tenait le menton et essayait — en vain — de le mouvoir. Il était pour une fois (et pour cause) privé de l'usage de la parole. «Ali voudrait parler mais il ne peut pas car sa mâchoire le fait trop souffrir» a expliqué Angelo Dundee, son entraîneur.

Rivella, c'est sain. Et c'est bon pour la soif... Les sportifs le savent. Et ils boivent Rivella. Boisson de table sans alcool

CARNET DE LA SEMAINE

SPÉCIAL JUNIOR

Place aux jeunes

Les enfants ont à la fois un style de vie qui leur est propre, des goûts et des exigences qu'ils savent très bien exprimer. Il faut que leurs vêtements leur permettent de se sentir à l'aise, de courir, de sauter, de jouer. Et pour leurs mères, ces vêtements doivent être solides et d'un entretien facile. C'est ce que nous nous sommes efforcés de réunir dans nos collections de printemps.

Juniors à la carte

L'habillement des enfants cause aux mamans des problèmes financiers que nous aidons à résoudre: la CARTE JUNIOR à laquelle vous avez droit vous permet d'acheter tout au long de l'année ce qui est nécessaire à la garde-robe de vos enfants de 0 à 16 ans en bénéficiant d'avantages substantiels. Réclamez-la à la caisse principale du 1er étage.

Jouets de Pâques

Les enfants seront ravis de recevoir, à Pâques, de charmants animaux de peluche de toutes couleurs: des lapins, des poussins, des canards. Ils sont exposés au rayon des jouets où vous trouverez aussi des poussins décoratifs pour 25 c., des œufs en carton à remplir dès 95 c. et des nids de Pâques, dès Fr. 1.75.

De notre assortiment très mode: salopettes, pantalons à carreaux, robes, manteaux de pluie, jean's, cirés à pois, pulls nouveauté, blousons, blazers, vestons, etc.

Confection fillettes

Salopettes trévirà dès	69.-
Manteaux de pluie cirés dès	29.90
Robes coton imprimées dès	11.90
Belles robes imprimées diolen-trévirà dès	55.-

Confection garçons

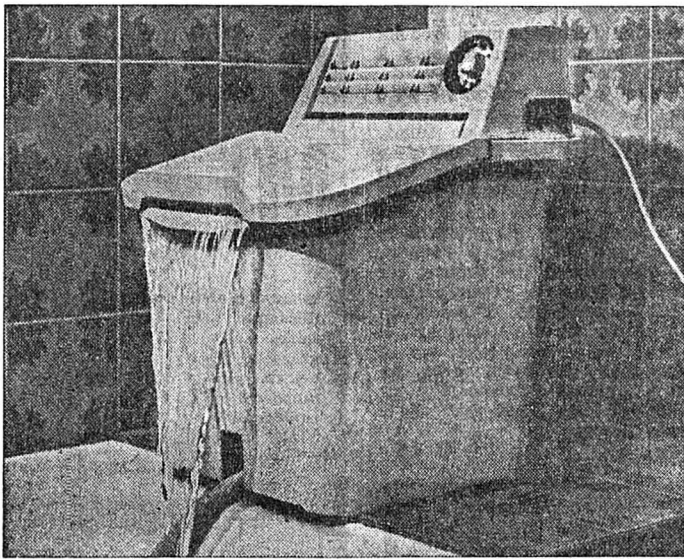
Blousons popeline dès	19.90
Vestons lainage dès	49.50
Blazers trévirà dès	59.-
Jean's Lee Cooper dès	45.50

Manteaux de pluie ciré dès

Pour le trousseau de bébé

Nous avons balisé un certain nombre d'articles:

Culotte suédoise Zewl	5.95	5.-
Langes à jeter	2.50	2.25
Bobaby	5.50	5.-
Langes de gaze	8.95	7.95
Langes flanelle	10.90	9.90
Collants hélanca	5.95	4.50
Sur tables spéciales, brassières, pulls		
la pièce		5.-



La machine à laver des petits ménages

C'est la machine SOBAL mini-wash 1500 qui vous garantit des lavages rapides, efficaces et sans fatigue. Elle lave 1,5 kg de linge sec et sa facilité d'emploi la rend indispensables aux petites familles, aux célibataires et aux personnes âgées. En vente à notre rayon d'électricité.

En vente au 2me étage SEULEMENT **229.-**

armourins
neuchâtel

Nous faisons bon ménage

Restant fidèles à leur vocation, nos rayons spécialisés vous proposent des appareils ménagers ou électro-ménagers destinés à alléger les tâches quotidiennes de la maîtresse de maison.

A ce propos, vous accorderez toute votre attention au contenu de notre prospectus « Mille bonnes idées pour

le Ménage » que vous avez reçu. Vous vous laisserez séduire (et vous aurez bien raison) par des appareils aux usages les plus courants mais qui savent être esthétiquement réussis; ils apporteront dans votre cuisine une note gaie, une nouvelle jeunesse:

Le Klapp-Gril Mélior offre le grand avantage de griller en même temps des deux côtés.

Les appareils électriques Jura: fer à repasser à vapeur, fer de voyage, grille-pain. Une fabrication suisse de haut niveau.

La fameuse trancheuse électrique Zylliss pour couper le salami, la viande séchée, le jambon, le pain. Réglable à volonté.

Le coupe-frites et le presse-agrumes Zylliss.

Pyroflam-Electro, le plat qui passe sans transition du four à la table, de la cuisson au service, de la table au frigo. Facile à laver et inaltérable.

Garantie à vie, contre la casse qui pourrait être causée par le passage immédiat de la chaleur au froid et vice versa.

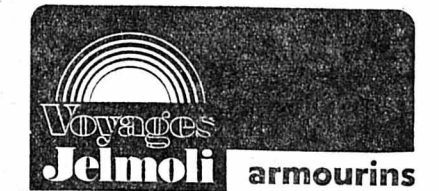
Strongboy, le gadget qui ouvre tous les couvercles et bouchons filetés...

En bref... un petit salon des arts ménagers et de nombreuses suggestions pour votre ménage.

La technique de l'œuf (de Pâques)

C'est mardi 17 avril, ou mercredi 18 ou enfin jeudi 19 que vous devez apporter au 2me étage l'œuf que vous aurez décoré selon votre imagination ou transformé en un sujet amusant. Truc pour truc: on vous remettra en échange un lapin de chocolat! De plus, les meilleurs sujets présentés seront récompensés: 200 fr. de prix seront répartis après décision du jury.

Bulletin de participation à réclamer au rayon jouets au 2me étage.



Nouveau en Europe. Un paradis de vacances pour tous

PEDRAS d'el REJ

(Portugal)

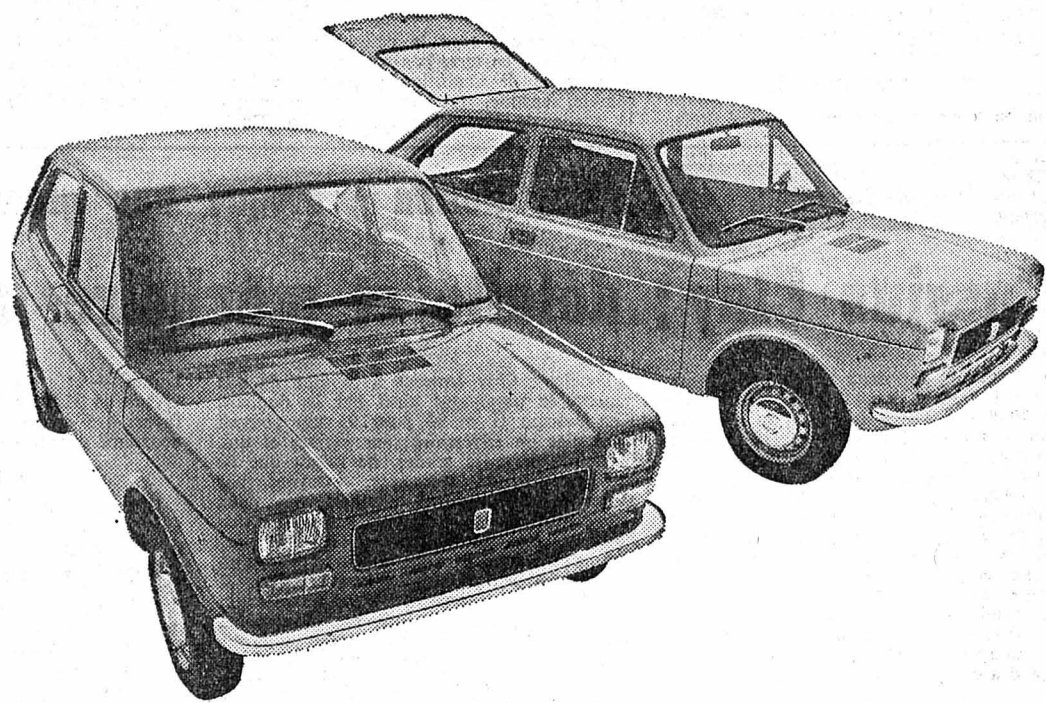
Entre Faro et la frontière espagnole, vous découvrirez ces villages de vacances modernes, situés au milieu d'un merveilleux cadre naturel de jardins et d'arbres fruitiers de toutes sortes. Vols charter par biréacteur super-Caravelle de la Sata. Bungalow, 1 semaine,

par personne dès **495.-**

Demandez le prospectus à notre agence de voyages au 1er étage.

il y a toujours du nouveau aux armorins, le premier des grands magasins

Si vous trouvez une voiture aussi spacieuse, compacte et rapide au même prix que la Fiat 127: nous vous l'offrons.



Voici sa carte d'identité: longueur: 359,5 cm, largeur: 152,7 cm, moteur: 47 CV (DIN). Prix: Fr. 7950.-*

Pour l'espace intérieur, n'importe quel concessionnaire Fiat vous montrera en détail combien la 127 offre de place pour les jambes, la tête, les coudes.

Et pendant que vous y êtes essayez donc la voiture. Vous verrez... vous verrez comme elle accélère, comme elle s'arrête avec ses freins à disque, comme elle se laisse manier grâce à ses 4 roues à suspension indépendante, à sa traction avant et à ses pneus à carcasse radiale. Si vous essayez la «3-portes», vous verrez le nombre de bagages que l'on peut mettre dans un espace de 1000 dm³.

Franchement, nous ne pensons pas risquer beaucoup en vous faisant cette offre, car les experts qui ont attribué à la 127 4 prix internationaux, n'ont rien trouvé de comparable.

Le financement Sava vous facilitera l'achat de la Fiat 127. Les Agents Fiat se feront un plaisir de vous fournir tous les renseignements sur ce moyen actuel et de vous proposer un essai de la voiture.

*Forfait pour transport et livraison Fr. 50.-

FIAT
La voiture la plus vendue en Europe.

VOTRE TENNIS sans problèmes

I S'il vous faut une nouvelle raquette,

Max Muller Sports

a le grand choix

II S'il vous faut un nouveau cordage,

Max Muller Sports

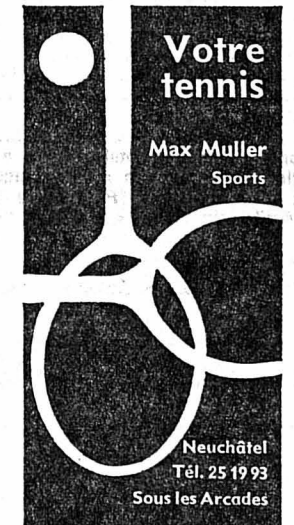
a de l'expérience pour toutes vos exigences

III Un équipement acheté chez

Max Muller Sports

vous met à la page

IV Notre atelier répare et recorde toutes les raquettes de tennis.



Forces Motrices de la Maggia SA, Locarno

Emission

5³/₄ %

Emprunt 1973-88 de fr. 30000000

destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 3% 1951-73 arrivant à échéance le 15 avril 1973

Conditions

Durée 15 ans au maximum
Titres au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000
Coupons annuels au 15 avril
Cotation aux bourses de Bâle, Berne et Zurich

Prix d'émission

100% + 0,60% moitié du timbre fédéral

Souscription

du 2 au 6 avril 1973, à midi

Prospectus, bulletins de conversion et de souscription peuvent être obtenus auprès des banques.

Banque Cantonale de Zurich
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale Zougnoise
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-Ext.
Banque Cantonale du Valais

Banca dello Stato del Cantone Ticino
Banque Cantonale de Berne
Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale de St-Gall
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-Int.

Union de Banques Suisses
Crédit Suisse
Société de Banque Suisse
Banque Lau S.A.
Banque Populaire Suisse



hockey sur terre Championnat du monde groupe B à Graz

Face aux Etats-Unis qui ont joué le jeu sans faillir L'EQUIPE SUISSE PART BIEN... PUIS ENCAISSE CINQ BUTS EN DIX MINUTES

ÉTATS-UNIS - SUISSE 10-4 (1-2 5-1 4-1) MARQUEURS : Talafons 7me; Durst 14me, 20me sur penalty et 25me; Serlich 27me; Palazzari 31me; Hynes 32me; Irving 33me; Hangleven 38me; Anderson 41me; Hynes 42me; Blais 44me; Wittwer 46me; Lindberg 60me.

ÉTATS-UNIS : Reagan; Mellor, Sargent; Hangleven, Brown; Serlich, Palazzari; Anderson; Hynes, MC Manamans; Irving; Talafons, Blais, Lindberg.

De notre envoyé spécial

zari, Anderson; Hynes, MC Manamans; Irving; Talafons, Blais, Lindberg. SUISSE : Clerc; Hofmann Squaldo; Aeschlimann, Leuenberger; Furrer, Hennen; Dubois, Turier, Williams; Neiminger, Durst, Dellberger; Luthi, Wittwer, Piller. Entraîneur : Robertson.

transformé par Durst. A partir de la 27me minute, Lindberg remplace Serlich. Pénalités : sept fois 2 minutes aux Etats-Unis, cinq fois 2 minutes à la Suisse.

DU RÊVE La Suisse pouvait encore éviter la relégation, samedi soir, en obtenant un point face aux Etats-Unis. En dépit du fait qu'une telle prestation faisait partie du domaine du rêve, les hommes de Robertson ont crânement tenté leur chance dès le début de la rencontre et force est de dire que leur entreprise a fort bien réussi...

Encouragés par Clerc qui a connu un excellent début de match, les Suisses ont essayé sans dégoût les premiers assauts de leurs adversaires. L'ouverture de la marque a eu lieu à la 7me minute par le puissant Talafons n'a en rien entamé leur moral, bien au contraire. Après un tir de Wittwer contre un poteau, Durst a égalisé en dribblant parfaitement Reagan. La partie est, alors, devenue très égale et, surprise, à la 20me minute, la Suisse prit l'avantage grâce à un penalty de Durst. Le même joueur, très en verve samedi, marqua même un troisième but au début du deuxième tiers-temps.

RAGEUSE REACTION Mais cette réussite engendra une rageuse réaction américaine. Le rythme du jeu

s'accroissait sensiblement et, hésitant à dégager la rondelle de leur camp, les Suisses eurent à subir une impressionnante série de buts. A la fin de la période intermédiaire, le sort de l'équipe helvétique était déjà pratiquement joué.

Il était évident, en effet, que les hommes de Robertson, malgré toute leur bonne volonté, ne parviendraient pas à redresser la situation. Les toutes premières minutes du dernier tiers temps confirmèrent mieux qu'il l'aurait fallu cette impression. En trois minutes, l'écart se monta à six buts. C'est alors, seulement, que les Etats-Unis diminuèrent leur pression, se contentant de contrôler le jeu. Cette attitude permit aux Suisses de combiner de nouvelles offensives dangereuses, mais il fallut attendre l'ultime minute pour voir l'une d'elles produire le fruit escompté...

Avant que les Américains ne marquent un dixième but, par le «Lausannois» Lindberg.

A L'IMPOSSIBLE...

Comme nous pouvions nous y attendre, la Suisse a réussi une assez bonne performance devant l'équipe qui était certainement, en valeur pure, la meilleure du tournoi. Elle a su saisir au mieux les occasions qui se présentaient à elle, mais nous ne pouvions pas lui demander l'impossible. Toutefois, l'équipe helvétique aurait sans doute pu limiter les dégâts en montrant plus de sens pratique dans les instants de supériorité américaine. La difficulté à sortir du palet de la zone défensive, due à la volonté de trop bien faire, a été l'un des facteurs les plus déterminants de la nette victoire américaine. Par ailleurs, Clerc, qui a réussi des parades de grande classe, a été trop souvent battu alors qu'il se trouvait au sol, sur le dos. Ce défaut est vraiment très difficile à éliminer chez le gardien genevois. En défense, où les passes ont heureusement été préférées aux efforts individuels, des erreurs de marquage fatales se sont produites, mais il était peu aisé de les éviter face aux véloces attaquants d'outre-Atlantique.

Les trois lignes d'attaque ont fourni une prestation acceptable. Celle de Durst a été la plus en vue grâce à l'étonnante réussite de son avant-centre, mais les deux autres, particulièrement celle des Chaux-de-Fonnières, auraient également mérité un meilleur «salaire». Mais, au fait, tout cela n'avait que peu d'importance, hélas...

Résultats Yougoslavie - Roumanie 2-2; Allemagne de l'Est - Autriche 12-2; Japon - Italie 5-3; Etats Unis - Suisse 10-4.

Table with 2 columns: Classement, and 2 rows of team rankings and scores.

«Mondial» à Moscou Finlande - Allemagne de l'Ouest 8-3 (3-1 3-0 2-2); Suède - Pologne 11-2 (3-1 2-1 6-0); URSS - Allemagne de l'Ouest 17-1 (7-1 6-0 4-0); Tchécoslovaquie - Pologne 14-1 (3-0 6-0 5-1).

Table with 2 columns: Classement, and 2 rows of team rankings and scores.



EN DANGER. — Le gardien helvétique Clerc qui a fait un bon début de match est à la parade devant les Américains Ness et Manama alors que Leuenberger tente d'intervenir.

Déception évidente chez les Suisses

Si l'ascension de la République démocratique allemande, et la descente de la formation transalpine étaient prévisibles avant même le début du tournoi de Graz, la relégation de l'équipe suisse, elle, ne l'était pas. La déception était donc évidente chez les Suisses, d'autant plus qu'en tenant compte de la balance générale des buts, ceux-ci ne figurent pas au septième rang, mais au sixième. C'est la différence entre les buts marqués et reçus lors des confrontations directes entre l'Autriche, le Japon et la Suisse qui a été fatale à cette dernière. En tenant compte de ces seuls chiffres, qui sont déterminants en cas d'égalité, les trois nations en cause présentaient les avantages ou déficits suivants: Autriche plus deux, Japon plus un, Suisse moins trois. La défaite face au pays organisateur a donc été lourde de conséquence, tout comme celle subie devant la Roumanie, qui aurait pu être évitée encore plus facilement.

basketball FIN DU CHAMPIONNAT

Mention bien pour Neuchâtel

STADE FRANÇAIS - NEUCHÂTEL SPORTS 117-94 (54-47) STADE FRANÇAIS : Bourquin (37 points), Boillat (1), Casenave (8), Baillif (4), Duclos (12), Dizerens (14), Sayegh, Dirrig (12), Tripucka (29). Entraîneur : A. Sayegh.

NEUCHÂTEL. — Petitpierre (6), Reichen (8), Zakar (19), Oswiecki (14), Bucher (7), Lehner, Clerc (6), Spolietini, Hadcock (34). Entraîneur : J. Zakar. Pour son dernier match de championnat de ligue nationale A, Neuchâtel s'est rendu à Genève pour affronter Stade français, champion déchu. Il était intéressant de connaître la réaction des Stadistes après deux défaites successives qui leur ont fait perdre le titre de champion dont ils étaient détenteurs depuis deux ans et la coupe de Suisse.

Les deux formations ont abordé cette rencontre dans une totale décontraction, la situation étant accusée au classement final avant la partie déjà. Privés des services de l'Américain Reitschek, qui est déjà rentré aux Etats-Unis, les Neuchâtelois débütèrent avec confiance.

EN EVIDENCE

Par des réussites de Reichen et Oswiecki, la marque demeura équilibrée tout au long de la première mi-temps, mais ce fut cependant l'Américain Hadcock qui se mit en évidence le plus souvent. Ce dernier connut la réussite qui lui fit souvent défaut tout au long de cette saison. Pour son match d'adieu à la formation neuchâteloise, il se retrouva complètement. Il fit étalage de sa finesse et réalisa un maximum de points à la faveur d'une détente étonnante. La performance du Noir, très remarqué et apprécié par les spectateurs du pavillon des Sports, se reporta sur l'ensemble de l'équipe de Zakar au sein de laquelle il faut relever l'excellente condition des juniors Bucher, Oswiecki et Reichen.

Le départ en trombe des Stadistes, en début de seconde période, enleva tout es-

poir aux Neuchâtelois d'inquiéter leurs adversaires parmi lesquels il faut relever le retour en forme de Bourquin. Le pivot genevois ne trouva malheureusement aucune résistance dans la défense neuchâteloise. Si Baillif et Sayegh furent les plus efficaces, Tripucka, en revanche, se montra à la hauteur de sa réputation. Il s'appliqua à faire jouer les jeunes Dirrig et Casenave qui méritèrent pleinement la confiance qui leur fut trop souvent refusée en cours de saison.

Cette dernière rencontre de la compétition 1972-73 doit être considérée comme une excellente performance de la part de nos représentants. S'ils n'ont pas été en mesure de rééditer l'exploit du premier tour, ils n'en ont pas moins accompli une saison fort honorable. En accordant à la ligue supérieure, il y a une année, l'ambition des Neuchâtelois se bornait à se maintenir parmi l'élite des clubs de notre pays. Le résultat final dépasse les prévisions les plus optimistes. La situation, à ce jour, à la quatrième place du classement final, ouvre des perspectives nouvelles pour la saison prochaine, parmi lesquelles la possibilité d'être engagé dans la coupe Korac, compétition européenne des clubs. D'autre part, l'annonce de l'arrivée vraisemblable de nouveaux joueurs américains de grande classe permet tous les espoirs pour la saison prochaine qui débutera le 9 octobre 1973.

Résultats : Nyon - Federale 75-75; (32-35); Vevey - Urania 100-103 (65-63); Fribourg Olympic - Jonction 118-69 (62-36); Zurich - Birsfelden 91-95 (54-45); Stade français - Neuchâtel Sports 117-94 (54-47). Classement final : 1. Fribourg Olympic 18-34; 2. Stade français 18-32; 3. Urania 18-24; 4. Neuchâtel Sport et Federale Lugano 18-22; 6. Nyon et Zurich 18-11; 8. Vevey et Birsfelden 18-10; 10. Jonction 18-4.

Fribourg Olympic est champion suisse 1972-73. Jonction est relégué. Le deuxième relégué sera connu après deux matches de barrage entre Vevey et Birsfelden.

cyclisme

Eddy Merckx battu au Tour des Flandres Lemman vainqueur pour la troisième fois

Eric Lemman, pour la troisième fois, a remporté le Tour des Flandres, dont il avait déjà été le lauréat en 1970 et 1972. Il rejoint ainsi ses deux aînés qui avaient auparavant réussi le triplé : son compatriote Achille Buysse, premier en 1940, 1941 et 1943 et l'Italien Fiorenzo Magni, vainqueur en 1949, 1950 et 1951.

Dans l'ultime ligne droite, Lemman a imposé sa pointe de vitesse à ses compatriotes Maertens (un néo-professionnel, deuxième derrière Ovion au championnat du monde 1971, dont on reparlera), Eddy Merckx, héros de la course et Willy de Geest, déjà quatrième l'an passé. Ces quatre champions arrivèrent détachés et, sur la ligne d'arrivée, ils précéderont le Hollandais Zoetemelk, auteur d'un extraordinaire retour, de 45', Godefroot et Verbeeck, les deux grands malchanceux du jour, de 51', van Springel, Sercu, In't Ven, de Witte, Lievens et Guimard.

EFFORT STOPPÉ

Trente-cinq coureurs sur les 74 qui avaient pris le départ achevèrent une course que la majorité considéra comme définitivement perdue après le passage de la première côte, le Kwarenton, au km 141. Là, Poulidor, Ovion et beaucoup d'autres renoncèrent, leur retard atteignant les deux minutes. Et comme depuis de nombreux kilomètres, ils avaient lutté en vain, ils stoppèrent leur effort.

La fin de course de Zoetemelk leur donna peut-être quelques regrets car le Hollandais s'était trouvé, ainsi que van Springel, parmi ceux qui avaient raté la bonne échappée.

CHUTE

C'est au 72me km que la course se joua. Jusque-là, le vent s'était acharné à contrarier la tâche des coureurs. Ils virèrent à droite avant d'entrer dans Thorhout. Le vent de trois-quarts arrière, soufflant fortement, fit brusquement monter l'allure cependant que Mattioda, percutant une voiture, se blessait, entraînant quelques autres coureurs dans sa chute. Godefroot exploitait aussitôt la situation. Il partit sur la droite de la route, suivi par une dizaine de coureurs dans un premier éventail. Finalement, vingt-neuf coureurs seulement se retrouvèrent en tête, et parmi eux Merckx, Maertens, Verbeeck, Sercu, Lemman, Godefroot, Guimard, Roger de Vlaeminck,

● A Lausanne, le Prix Grosjean pour juniors s'est terminé par une arrivée au sprint de vingt-cinq coureurs. Le Vaudois Henri-Daniel Reymond s'est montré le plus rapide devant Daniel Schwab de Colombier. ● Réserve aux amateurs et dans la région de GY, le G.P. de la pédale des Eaux-Vives s'est terminé par la victoire du Genevois Charles Hostetler, qui a battu au sprint un autre Genevois, Eric Harder.

Stevens, Duyndam, de Geest et deux équipiers de Merckx, Lievens et In't Ven.

CLASSEMENT

- 1. Lemman (Be) les 260 km en 6 h 17'00"; 2. Maertens (Be); 3. Merckx (Be); 4. De Geest (Be) tous même temps; 5. Zoetemelk (Ho) à 45'; 6. Godefroot (Be) à 51'; 7. Verbeeck (Be); 8. van Springel (Be); 9. Sercu (Be) même temps; 10. In't Ven (Be) à 1'23"; 11. de Witte (Be); 12. Lievens (Be) même temps; 13. Guimard (Fr) à 1'40"; 14. van Vlierberghe (Be); 15. Teirlinck (Be) même temps.

Tour du Léman, la plus vieille classique européenne 5, 4, 3, 2, 1... le compte à rebours de Stitz

J'étais sûr de gagner! affirmait à l'issue de son sprint victorieux avec Thalmann, Fausto Stitz. Ses résultats lors des quatre premières courses de la saison le présageaient; cinquième, quatrième, troisième, deuxième hier lors du GP de Lancy. Aujourd'hui je ne pouvais être que premier... Ça paraît tout simple pour ce jeune coureur (21 ans) possesseur d'un passeport transalpin, né à Lucerne, ayant fait ses armes à Zurich, mais passé au V.C. Mendrisio ce printemps.

Très sûr de lui, Stitz ne laissa aucune chance à Robert Thalmann sur l'anneau cimenté de Frontenex. Thalmann n'est pas un sprinter remarquable, fataliste, Oscar Plattner II n'a jamais donné l'impression de pouvoir régler le sort du Tessinois. En fait, la seule chance pour le coureur d'Allegro eut été de décrocher Stitz dans les dernières bosses de la course. Mais le «Cilo» tint bon alors que Fretz, Winterberg — les hommes qui firent la course — Brogli et Riengendinger laissèrent leurs espoirs dans la côte de la Carre d'Amont ne pouvant contrer le démarrage de Stitz et Thalmann.

ECHAPPÉES

Or, si la course s'est jouée à une dizaine de kilomètres de Genève son issue finale, il ne manqua pas de mouvements. Les premiers à tenter une sortie quittèrent le peloton à Vevey où déjà Brogli se mettait en évidence. Cette escarmouche ne dura qu'une dizaine de kilomètres, avant qu'une poignée de onze hommes lancent l'attaque du jour. Parmi eux un valeureux sursis: Keller, Hélas l'Argovien souffrit de crampes à la cuisse droite dès l'attaque de la côte de Vanzier, unique difficulté des 180 kilomètres. Il ne put donc conserver les positions de tête et dut se résigner à laisser partir Fretz et Winterberg ses compagnons d'échappées de Villeneuve, et subir le retour du peloton en compagnie des rescapés de cette échappée des onze.

DÉCISION

Un peloton qui éclata littéralement dans la côte de Vanzier. Pointé à Evian à trois minutes des hommes de tête, il passait peu après la minute et demie au sommet, pour accuser un retard de 1'40 à Thonon, point final de la descente. Une centaine de

secondes de retard sur le duo Fretz - Winterberg, l'handicap n'était pas insurmontable. Rapidement l'écart diminua et à Douvaine, peu avant la douane, Stitz, Thalmann, Brogli (encore lui) et Riengendinger sortirent de la masse pour venir absorber les hommes de tête. Un groupe de six coureurs que le peloton ne revit qu'une fois la ligne d'arrivée franchie...

CLASSEMENT

- 1. Stitz (Mendrisio) les 180 km en 4 h 27'21"; 2. Thalmann (Menznau) même temps; 3. Fretz (Brittnau) à 27"; 4. Brogli (Solcure) même temps; 5. Anglade (Fr) à 32"; 6. Bitterli (Bâle); 7. Riengendinger (Hochdorf); 8. Vogele (Leisbad); 9. Krapf (Bischoffzell); 10. Schmid (Gunzgen); 11. Verceolini (Fr); 12. Winterberg (Zurich); 13. Schær (Oensingen); 14. Reiser (Bruttisellen).

Challenge ARIF (GP de Genève et Tour du lac)

1. Arif (GP de Genève et Tour du lac); 2. Thalmann (Menznau); 3. Fretz (Brittnau); 4. Brogli (Solcure); 5. Anglade (Fr); 6. Bitterli (Bâle); 7. Riengendinger (Hochdorf); 8. Vogele (Leisbad); 9. Krapf (Bischoffzell); 10. Schmid (Gunzgen); 11. Verceolini (Fr); 12. Winterberg (Zurich); 13. Schær (Oensingen); 14. Reiser (Bruttisellen).

CLASSEMENT GÉNÉRAL

- 1. Allegro 120 points; 2. Cilo 86; 3. Mondia-Das 81; 4. Tigra 77; 5. Savro 66; 6. ITCA 42; 7. GS Keller-Durrett (Brogli) 16; 8. Alpha Krapf 11; 9. Allegro-Binningen (Saladin) 7; 10. Del Po 0.

Championnats d'Europe

Domination des Soviétiques

Comme prévu, les Soviétiques se sont taillés la part du lion aux championnats d'Europe de lutte libre à Lausanne. Grâce à leur suprématie incontestée dans les grosses catégories, ils ont récolté six des dix titres qui étaient en jeu. Les Bulgares, qui n'avaient pas récolté la moindre médaille d'or lors du dernier tournoi olympique de Munich, furent cette fois des adversaires beaucoup plus sérieux, comme en témoignent leurs trois succès.

Mais le héros de ces joutes européennes, marquées par le retour prometteur des Turcs, ne fut ni Soviétique ni Bulgare. C'est en effet l'Allemand de l'Ouest Adolf Seger qui a fait la plus grosse impression par sa technique et son sens tactique. Seger, le seul

gymnastique A Cracovie

Patrizia Bazzi étonne

Comme on pouvait le prévoir, les Suissesses ont perdu, à Cracovie, le match international qui les opposait à la Pologne. Leur défaite a été nette (177,95 à 181,15) et les Polonaises se sont montrées les meilleures par équipes dans les quatre exercices. Individuellement, une bonne surprise a été causée par Patrizia Bazzi, qui s'est imposée avec deux dixièmes d'avance sur la meilleure des Polonaises, Matraszek. Patrizia Bazzi a obtenu la meilleure note à la poutre (9,30) et au sol (9,40). Elle a pris la deuxième place aux barres (9,30) et au saut de cheval (9,15).

ski Saut à Feldberg

Steiner termine en beauté

Walter Steiner semble décidément survolté en cette fin de saison. Le vice-champion du monde de vol à skis et médaillé d'argent à Sapporo l'a prouvé à nouveau en remportant un concours international de saut à Feldberg en Forêt Noire (R.F.A.). Dernière épreuve dans les pays alpins cette année. Le Saint-Gallois termine ainsi en beauté un hiver où son talent a fait merveille, lui permettant de triompher à de nombreuses reprises de la plus forte concurrence européenne et mondiale.

Cette dernière, à cette occasion, a été représentée par l'Autrichien Reinhold Bachler et le Yougoslave Marian Meseck qui se sont classés respectivement deuxième et troisième à une distance respectable de Steiner. Celui-ci s'est imposé presque uniquement grâce à son style qui prit nettement pas sur la longueur de ses sauts. Dans la première manche, c'est le Yougoslave Marian Meseck qui a été crédité du plus long bond avec 90 m 50, soit un nouveau record du tremplin. Steiner n'était

qu'à 50 centimètres, mais il devait se montrer plus modeste lors du deuxième essai où plusieurs concurrents étaient mieux récompensés qu'eux. Vainqueur la veille d'un concours (officiel) de remplacement, Hans Schmid a moins bien réussi dimanche. Le champion suisse, sans démentir pour autant, a dû se contenter de la quatrième place en raison principalement d'une certaine réserve en ce qui concerne la longueur.

CLASSEMENT

- 1. Steiner (S) 230,2 points (90-80,5); 2. Bachler (Aut) 224,1 (85-82); 3. Meseck (You) 224,0 (90,5 record - 78); 4. Schmid (S) 222,1 (84-85,5); 5. Grosche (All-O) 220,3 (80,5-86); 6. Poirot (Fr) 210,0 (80,5-85,5); 7. Wanner (Aut) 210,7 (77-83,5); 8. Wursthorn (All-O) 209,1 (83-78); 9. A. Wursthorn (All-O) 207,7 (81,5-81,5); 10. Prolovsek (You) 206,7 (76,5-84). Puis: 12. Bonetti (S) 205,5 (77-84); 15. Zehnder (S) 198,9 (79-76); 16. von Gruenigen (S) 193,0 (82,5-71); 24. Guignard (S) 182,8 (78-73,5).

athlétisme Réunion professionnelle à Portland

LEE EVANS EN FORME

Aucune meilleure performance mondiale n'a été améliorée, ou même approchée, au cours de la réunion d'athlétisme professionnelle organisée par l'ITA à Portland (7500 spectateurs seulement). Quelques bons résultats ont été toutefois enregistrés. En tout premier lieu le bond de 8 m 09 réalisé par Henry Hines qui, en battant nettement Bob Beamon (7 m 94) a ainsi pris sa revanche sur le détenteur du record du monde, qui l'avait devancé la semaine dernière à Los Angeles avec 8 m 06.

Le duel Keino-Ryun sur le mile n'a pas eu lieu car les deux hommes avaient choisi de courir dans deux épreuves différentes. Ils ont tous deux gagné leur course, dans des temps assez moyens. D'autre part, Bob Seagren n'a pas participé au saut à la perche à cause d'une légère blessure à un pied.

RÉSULTATS

- 60 yards: 1. Edmonson 6"1; 2. Pender 6"1; 3. Green 6"1; 4. Jines 6"1. 60 yards haies: 1. Coleman 7"1; 2. Babb 7"2. 500 yards: 1. Evans 57"5; 2. James 57"7. Mile: 1. Ryun 4'06"5; 2. Howe 4'08"7. Deux miles: 1. Keino 8'46"; 2. Lindgren, pas de temps. Longueur: 1. Hines 8 m 09; 2. Beamon 7 m 94. Poids: 1. Oldfield 20 m 94; 2. Salsb 20 m 48.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

Estomac sensible

Vous aimez la «bonne table», mais vous redoutez lourdeurs, aigreurs, brûlures d'estomac. Qu'à cela ne tienne! Dès les premiers signes, sucez vite une ou deux pastilles Digestif Rennie. Les pastilles Rennie neutralisent immédiatement l'excès d'acidité de l'estomac. Grâce à leur action efficace, vous êtes rapidement soulagés. Dans leur emballage individuel très pratique, les pastilles Rennie s'emportent facilement. Et elles se prennent discrètement: pas besoin d'eau! En pharmacies et drogueries.

Grand prix de Genève Salm au sprint...

Succédant à Hugentobler, l'Argovien Salm (22 ans), troisième du récent Tour du Stausee a remporté au sprint le traditionnel Grand prix de Genève. Il s'est imposé devant ses trois compagnons d'échappée Stitz, Schmid et Thalmann avec qui il s'était détaché de l'amorce de la dernière des huit boucles.

CLASSEMENT

- 1. Salm (Brugg) les 140 km en 3 h 29'51; 2. Stitz (Mendrisio); 3. Schmid (Gunzgen); 4. Thalmann (Menznau) tous même temps; 5. Schær (Oensingen) à 1'10; 6. Trinkler (Winterthour); 7. Greub (Lys); 8. Ravasi (Yverdon); 9. Haldimann (Genève); 10. Stocker (Seftigen).

STUDIO
25 30 00

Lundi - Mardi 20 h 30
Mercredi 15 h - 20 h 30

18 ANS



**FRITZ
LE
CHAT**

Le premier
dessin animé
pour adultes

**Spécialités
italiennes**

De la pizza au grand
plat cuisiné

**SPECIALITÉS
ITALIENNES**

Originalité et qualité

**Restaurant
de la
Grappe
La Coudre**

L. Marini

HF OFFRE SPÉCIALE

M.A. laver 5 kg automat.

INDESIT

Dès 690.-
et toujours notre offre
2 pour 1
à l'achat de la machine à laver
superautomat.

Valeur **1790.-**
Gratuit
une cuisinière électrique luxe
4 plaques.

**Toutes les grandes
marques en stock**

Livraison gratuite, service après-
vente. Facilités de paiement.

Le Discount du Vignoble
A. FORNACHON
appareils ménagers
Rue de la Fontaine 038 6 63 37
BEVAIX

LE CENTRE CULTUREL NEUCHÂTEL PRÉSENTE

**DEUX UNIQUES
REPRÉSENTATIONS**

DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

**NOUVEAU SPECTACLE
DES
CLOWNS
COLOMBAIONI**

FONTAINEMELON

SALLE DE SPECTACLES MERCREDI 4 AVRIL 1973 A 20H30
ENTRÉE FR 7.- ETUDIANTS APPRENTIS AVIS FR 5.- MEMBRES ANAT FR 3.-
PLACES NON NUMÉROTÉES. BILLET EN VENTE AU CENTRE
CULTUREL NEUCHÂTEL, TEL 038 29 90 74, ET A L'ENTRÉE

NEUCHÂTEL

SALLE DE LA CITÉ JEUDI 5 AVRIL A 20H30. ENTRÉE FR 7.-
ETUDIANTS APPRENTIS AVIS FR 5.- MEMBRES ANAT FR 3.-
PLACES NON NUMÉROTÉES. BILLET EN VENTE AU CENTRE
CULTUREL NEUCHÂTEL, TEL 038 29 90 74, ET A L'ENTRÉE

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce »,
il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception,
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

CUISINIÈRE A GAZ Arthur Martin, 5 feux,
allumage automatique. Excellent état. Télé-
phone 41 23 61, le matin.

MAGNIFIQUE LUSTRE de cristal, hauteur
minimum de plafond 3 m. Tél. 41 23 61, le
matin.

BELLE POUSETTE, pousse-pousse, lit d'en-
fant complet ; prix intéressant. Tél. 24 46 64.

JEUNES COCHONS D'INDE. Tél. 25 93 36.

MAGNIFIQUE CARAVANE Eriba, 1968, 4 pla-
ces. Prix à discuter. Taxe et assurance cas-
co 1973 payées. Tél. (038) 24 70 45.

MACHINE A ECRIRE de bureau Olivetti,
avec tabulateur décimal, état de neuf.
585 fr. Tél. 31 66 93.

FRIGO SIBIR 140 litres, 140 fr. Tél. 24 44 85.

AMPLIPREAMPLI HI-FI stéréo, 80 watts, neuf,
400 fr. Tél. 31 21 23.

TABLE DE SALON, mosaïque, pieds métal,
état neuf, 100 fr. Tél. 42 34 68.

POUSSE-POUSSE jumeaux, 50 fr. Tél. (038)
51 16 55.

MACHINE A LAVER LE LINGE Schulthess
Super 4 E. Tél. (038) 41 32 25.

POUSSE-POUSSE, 100 fr. Tél. 42 27 92.

POUR BRICOLEUR, juke-box 100 sélections,
très bon marché, ainsi que matériel électro-
mécanique. Tél. 25 24 02.

PIANO MI-QUEUE ; cuisinière à gaz et
divers meubles. Tél. 25 75 61.

CYCLOMOTEUR Hercules N-50, 5 vitesses.
Téléphoner au 24 63 78, heures des repas.

LIT, 1 1/2 place, état de neuf avec matelas
Superba, 250 fr. Tél. 25 59 15, heures repas.

A louer

BELLE CHAMBRE à deux lits, bains. Télé-
phone 25 97 22.

CHAMBRE INDEPENDANTE non meublée.
Dîme 55. Tél. 33 48 94.

CHAMBRE AU CENTRE, confort. Téléphone
25 00 60, dès 8 heures.

CHEZ-LE-BART, appartement meublé, tout
confort, 2 pièces, grande cuisine, dans villa
tranquille, 400 fr. plus charges. Tél. 55 21 77.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, tout
confort, avec douche, à monsieur sérieux.
Tél. 25 93 25.

APPARTEMENT 3 PIECES, tout confort. Télé-
phone 24 39 58.

BELLE CHAMBRE indépendante, douche.
Tél. 25 06 35.

LIBRES 1er AVRIL, pour jeunes filles, 2
chambres à 2 lits, bain à disposition. Télé-
phone 24 22 89.

A SERRIERES, chambre meublée indépen-
dante, part à la cuisine. Tél. 24 21 01.

STUDIO 16 M2 non meublé, cuisine sépa-
rée, cave, salle de bains, libre 24 juin.
Tél. (038) 24 75 33, dès 18 h 30.

APPARTEMENT 4 pièces, grand balcon,
confort, en ville, 460 fr. + charges. Adres-
ser offres écrites à 24-908 au bureau du
journal.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante, eau
courante froide, 110 fr. Tél. 25 27 57.

BELLE CHAMBRE tout confort, balcon, lift,
libre fin avril. Tél. 25 76 53.

STUDIO MEUBLE de 2 pièces, cuisine, toi-
lettes, garage, près du centre. Tél. 24 34 40.

WEEK-END ou à l'année, au Val-de-Ruz,
petit appartement tout confort. Tél. 53 19 86.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

SAINT-BLAISE, studio meublé à monsieur,
laboratoire de cuisine agencé. Situation
tranquille et ensoleillée. Tout confort. Loyer
330 fr., charges comprises, libre le 24 mai.
Adresser offres écrites à FJ 869 au bureau du
journal.

BANQUE MONDIALE

Banque Internationale
pour la Reconstruction
et le Développement

6%

Emprunt 1973-91 de fr.s. 100 000 000

Le produit de l'emprunt sera utilisé pour les opérations géné-
rales, qui sont principalement consacrées au financement de
projets dans des pays en voie de développement.

Modalités de l'emprunt

Durée: 18 ans au maximum

Remboursement: rachats annuels jusqu'à fr.s. 15 000 000 pen-
dant les années 1987-90, si les cours ne dé-
passent pas 100%; remboursement du solde
le 30 avril 1991.

Titres: obligations au porteur de fr.s. 5000
et fr.s. 100 000

Coupons: Coupons annuels au 30 avril

Cotation: aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne,
et Lausanne

100%

Prix d'émission
net

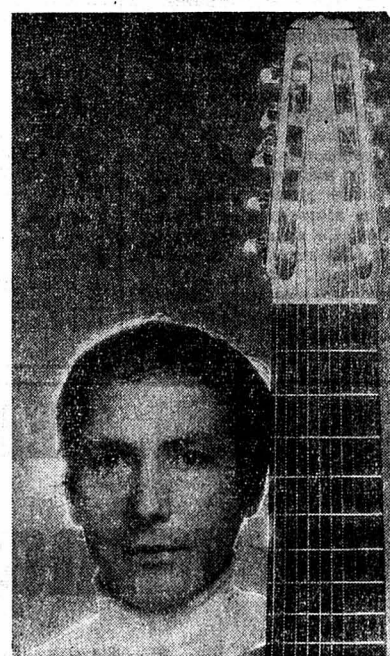
Délai de souscription du 2 au 6 avril 1973, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que
des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses
Banque Leu SA	Banque Populaire Suisse
Groupement des Banquiers Privés Genevois	A. Sarasin & Cie
Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois

LE SERVICE CULTUREL MIGROS



présente

MICHEL DINTRICH

« RÉCITAL ÉCLATÉ
DE GUITARE DIX CORDES »

Au programme: BACH - HAENDEL - ALBENIZ - VILLA-LOBOS
MUSIQUE CONTEMPORAINE

CHÂTEAU DE BOUDRY

Jeudi 5 avril, à 20 h 30

Prix des places: Fr. 8.—

Location: Ecole Club Migros, 11, rue de l'Hôpital. Tél. 25 83 48.

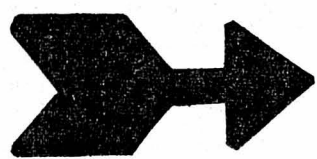
ameublements
Vionnet SA

CRÉDIT

réalise enfin tous vos rêves!

ameublements
Vionnet SA

spécialiste de l'ameublement, de la décoration, du tapis, a choisi pour
vous les plus beaux, les plus intéressants modèles de la production
européenne du meuble.



NOS AVANTAGES

montant d'achat illimité
versement initial de 30% minimum
pas de formalités ennuyeuses, pas de caution
amortissement de longue durée: 30 mois, sel. prescr. féd.
arrangements inédits en cas de maladie, décès, etc.
garantie de plusieurs années — service après-vente

Reprise de vos meubles usagés au plus haut prix.

Votre choix vous pouvez le faire en visitant nos grandes expositions
de

BULLE
rue de Vevey
☎ (029) 2 99 95

GENÈVE
18, rte Acacias
☎ (022) 43 45 22

YVERDON
rue de Neuchâtel
☎ (024) 2 76 36

BIENNE
K. Neuhausstr.
☎ (032) 2 89 94

Un personnel qualifié
est à votre entière disposition

CHARRAT/VS
☎ (026) 5 33 42

DES ENSEMBLES DE HAUTE QUALITÉ, DE GRANDE CLASSE
sélectionnés avec le plus grand soin et à des prix sans
pareil:

SALLE À MANGER **26.-**
dès Fr. 900.—, à crédit Fr. 1050.—, acpte Fr. 270.—, par mois

CHAMBRE À COUCHER **50.-**
dès Fr. 1800.—, à crédit Fr. 2040.—, acpte Fr. 540.—, par mois

SALON avec petite table **32.-**
dès Fr. 1130.—, à crédit Fr. 1299.—, acpte Fr. 339.—, par mois

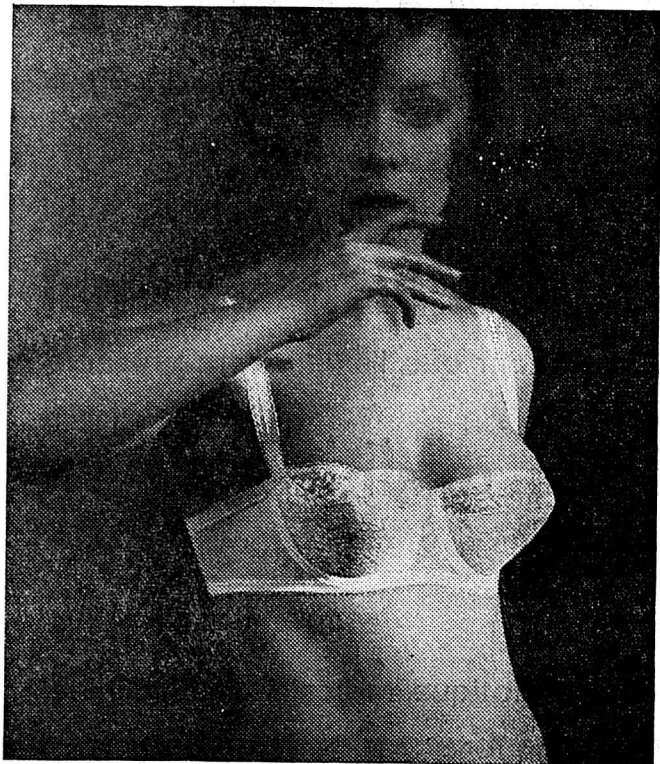
ENSEMBLE PAROI - BIBLIOTHÈQUE **25.-**
dès Fr. 880.—, à crédit Fr. 1014.—, acpte Fr. 264.—, par mois

MOBILIER COMPLET **106.-**
dès Fr. 3830.—, à crédit Fr. 4329.—, acpte Fr. 1149.—, par mois

A l'achat d'un
mobiliier complet:
UN CADEAU
« SURPRISE »

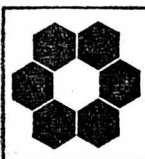
BON pour une documentation compl.
C2
Nom: _____
Prénom: _____
Rue, No: _____
Localité: _____
Envoyez aujourd'hui ce bon aux
Ameublements Vionnet S.A. - 1630 BULLE

Wonder bra



Un balconnet jeune, dégagé, met à coup sûr votre poitrine en valeur.

En blanc, noir et chair **Fr. 37.50**



AU LOUVRE
La nouveauté en



Choisir le bon lit, c'est aussi vivre plus allègrement... car c'est connaître le sommeil profond, agréable et sain

C'est encore quitter le sommeil dans la bonne humeur, l'allégresse et le dynamisme - à l'aube d'une journée que l'on vivra intensément.

Qui dit bon sommeil dit soutien corporel efficace, allié à un bon «climat»; c'est ce que Superba a mis au point pendant des années pour vous l'offrir maintenant sous forme parachève.

Superba a réussi à allier les avantages du

noyau à ressorts à ceux de la mousse; le rembourrage d'un matelas Superba-original se compose de fibres naturelles soigneusement sélectionnées. Quant au sommier, il est lui aussi capitonné, car les pièces sont confectionnées pour que, complémentaires, elles s'accordent pour former un lit de haute qualité. Un lit qui épouse avec une rigueur toute de douceur votre corps pour lui assurer le soutien anatomiquement correct. Un lit

qui règle tout naturellement l'équilibre de température, d'air et d'humidité. Pour vous offrir bien-être et confort - été comme hiver. Demandez des renseignements détaillés au magasin de meubles ou de literie.



SUPERBA
Superba SA, 6233 Büron/LU

Nous ne voulons pas que vous payiez plus d'impôts qu'il ne faut!

Les comptes de l'Etat peuvent être comparés à ceux d'un ménage: plus on veut de choses, plus il faut d'argent! Ce qui revient à dire que les salariés devront payer plus d'impôts si les prestations de l'Etat augmentent de façon démesurée.

Or, s'il est normal que nous payions des impôts dans la mesure où nous voulons un Etat social, il faut aussi admettre que la situation financière actuelle du canton exige de mettre un frein à la course aux dépenses. De faire des choix donc!

Avant tout nouvel investissement, il convient de savoir si l'on ne peut pas mieux utiliser ce que l'on possède déjà. Et se garder de tout excès.

Ainsi les hôpitaux et les écoles doivent être au service de la société. Pas la société au service des hôpitaux et des écoles. Est-ce toujours le cas? On peut se poser la question au vu des augmentations considérables du coût de l'instruction publique et des hôpitaux.

Les députés radicaux ont déposé une motion au Grand conseil neuchâtelois demandant les raisons de l'explosion des coûts de l'instruction publique et l'étude de mesures pour maintenir les frais dans une proportion raisonnable avec un enseignement de qualité.

De même pour les hôpitaux: la santé n'a pas de prix, mais elle a un budget. Une motion radicale jette les bases d'une véritable politique hospitalière. La gauche et l'extrême-gauche au contraire veulent une cantonalisation qui provoquerait une nouvelle hausse des coûts.

Nous n'en voulons pas!

Nous restons favorables à tout investissement qui permette une réelle amélioration de la qualité de vie pour tous. Mais il faut savoir raison garder. Nous sommes comme vous: nous ne voulons pas payer plus d'impôts qu'il ne faut.

Nous saurons défendre vos intérêts au Grand conseil.

A l'heure des choix



Parti radical

Service d'aide familiale du Val-de-Ruz

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

mercredi 4 avril 1973, Salle de paroisse, Cure de Saint-Martin à 20 h 15.

Ordre du jour statutaire et rapports d'activité des exercices 1971 et 1972. La partie administrative sera suivie de la présentation d'un film.

Entreprise jeune en pleine expansion cherche **CAPITAUX** Intérêt favorable. Faire offres sous chiffres 87-50.124 à Annonces Suisse S.A. «ASSA», 2001 Neuchâtel.

Auto-école ABC

DOUBLE COMMANDE

J. Rindlisbacher Tél. (038) 25 90 59
Petite voiture - Parcage facile



L'annonce reflet vivant du marché



Dans un magnifique cadre Pour vos mariages - banquets - réceptions - diners d'affaires. SES PRIX MODÉRÉS. Ouvert tous les jours.



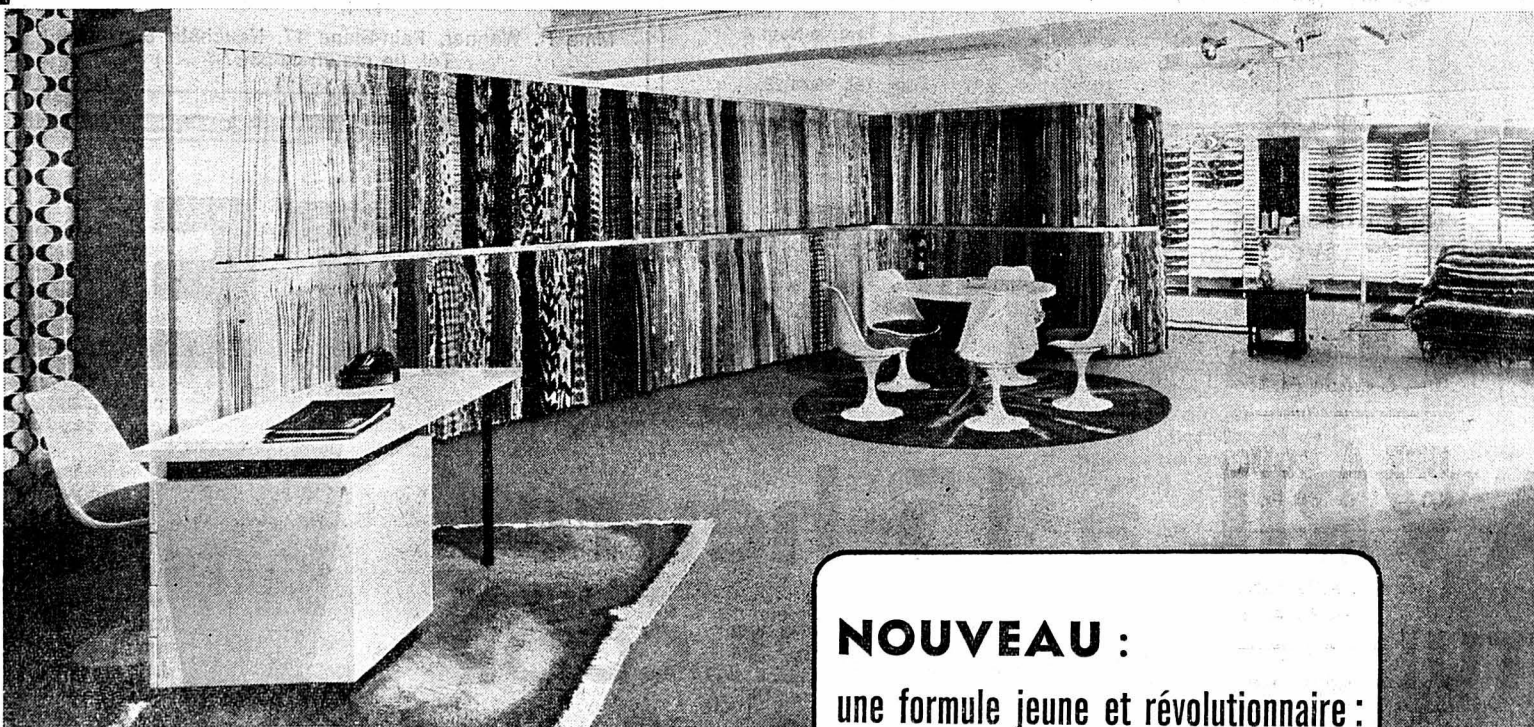
Les Geneveys-sur-Coffrane Tél. 038 57 17 87
Rôtisserie Hôtel Bar Dancing

Tout le monde en parle!

Dans le plus grand centre de l'ameublement du canton de Neuchâtel

NOUVEAU DÉPARTEMENT

RIDEAUX - TAPIS MUR A MUR



NOUVEAU :
une formule jeune et révolutionnaire :
le rideau « PRÊT À POSER »

Des milliers de rideaux modernes et de style présentés dans une véritable « boutique » digne des plus grandes villes

Pour chaque pièce, la moquette ou le tapis assortis...

Nos spécialistes se réjouissent de vous conseiller dans une ambiance «MEUBLES MEYER»

meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05

Vacances balnéaires

Nos forfaits d'une, deux, trois semaines comprennent: le voyage en avion, le séjour en hôtel, service, taxes, sac de voyage, etc. Départs réguliers.

Nos suggestions:

- Baléares dès Fr. 250.-
- Tunisie dès Fr. 395.-
- Costa del Sol dès Fr. 370.-
- Grèce dès Fr. 495.-
- Yougoslavie dès Fr. 330.-
- Portugal dès Fr. 658.-
- Canaries dès Fr. 495.-
- Corse dès Fr. 390.-
- Roumanie dès Fr. 390.-
- Liban dès Fr. 850.-
- Bulgarie dès Fr. 444.-
- Malte dès Fr. 780.-
- Sicile dès Fr. 656.-

NOUVEAU : VACANCES NON-STOP!

Du lundi au vendredi, nos bureaux sont ouverts de 8 h à 18 h 30 sans interruption. Le samedi de 8 h à 12 h.

N'hésitez pas à consulter sans engagement l'un de nos bureaux.



Faites confiance à un membre de la Fédération suisse des agences de voyages et d'Air-tour suisse.

VOYAGES AMV
GENÈVE
NEUCHÂTEL
STE-CROIX
VEVEY
YVERDON

NETTOYAGE A SEC SOIGNÉ

+ APPRÊT DU NEUF
(de loin le plus durable)

SANS SUPPLÉMENT

Service à domicile : tél. 25 31 83



NEUCHÂTEL Bassin 8 Gouttes-d'Or 92

SAINT-BLAISE Grand-Rue 8 - LA NEUVEVILLE rue du Port - MORAT Berntor

DONNEZ VOTRE CONFIANCE A CEUX QUI LA MÉRITENT !

Malgré une sérieuse mise en garde du président du Conseil communal, les conseillers généraux socialistes de Neuchâtel ont refusé de vendre du terrain à l'ENSA.
Convaincus d'œuvrer pour le bien de la ville.

Les radicaux ont tout fait pour éviter cette erreur

Attention ! De telles fautes ne doivent pas se reproduire un jour sur le plan cantonal

C'est en envoyant au Grand conseil assez d'hommes sachant raison garder que l'avenir sera préservé.
Ne dites pas « après nous le déluge » !

Depuis 125 ans, les radicaux neuchâtelois ont sans cesse amélioré vos conditions de vie

SOUVENEZ-VOUS-EN LES 7 ET 8 AVRIL.

VOTEZ RADICAL!

Association patriotique radicale de Neuchâtel.

**Tous équipés de la fameuse boîte
automatique GM.**



**Plus rentable pour l'entreprise.
Plus agréable pour le chauffeur.**

Tous les modèles Bedford CF sont équipés, en version standard, de la fameuse boîte GM entièrement automatique à 3 rapports avec Kick-down. Cette transmission a déjà fait ses preuves sur plusieurs centaines de milliers de véhicules dans le monde entier. La transmission automatique sur utilitaire: c'est de l'économie intégrée. La boîte GM ne craint pas les changements de chauffeurs. Elle ménage la

mécanique au maximum grâce à la souplesse du convertisseur de couple. Elle fait tourner votre moteur au régime le plus favorable. Son entretien est minime et sa robustesse à toute épreuve. La transmission automatique permet de concentrer toute son attention sur le trafic; la pédale d'embrayage n'existe plus. Les livraisons en ville

par exemple sont moins fatigantes; la conduite est plus sûre et plus agréable. Bedford CF: moteur 2,3 litres avec arbre à cames en tête développant 81 ch (DIN); charge utile: jusqu'à 1200 kg; 6 versions: fourgon; fourgon avec toit surélevé; châssis-cabine; équipement "sur mesure" selon vos besoins; pont métal léger; bus 9 ou 13 places: idéal pour le transport de personnel. **Fourgon avec transmission automatique: Fr. 14 300.—***

Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A. *prix indicatif

BEDFORD CF

Un produit
General Motors



BEN/082/73/BA

BON Je désire recevoir sans engagement
le catalogue sur le Bedford CF

Nom ou timbre: _____

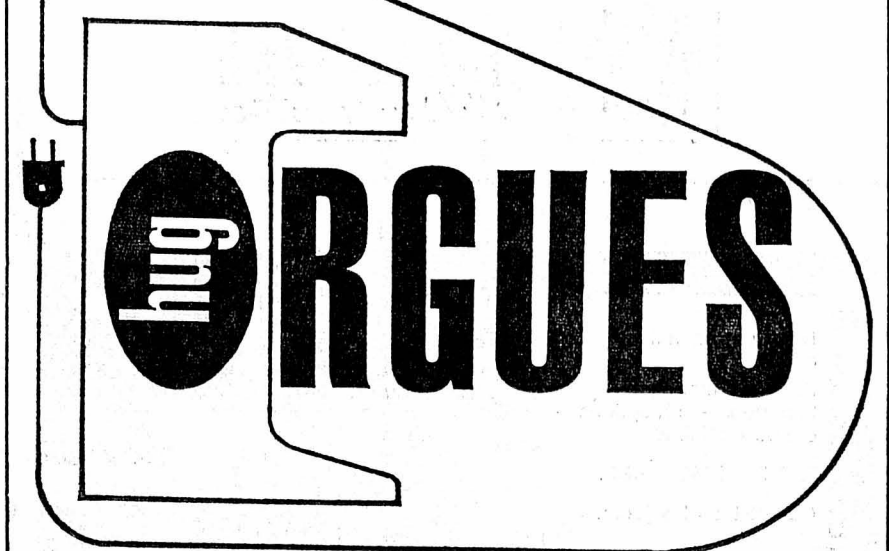
Adresse: _____



A retourner à General Motors Suisse S.A., Dpt véhicules utilitaires, 2501 Bienne

Vente et Service BEDFORD en Suisse romande: Ardon Neuwerth & Lattion (027) 8 17 84, Chippis L. Tschopp (027) 5 12 99, Fribourg Garage du Stadtberg (037) 22 41 29, Garage du Pont S.A. (037) 22 15 57, Genève Autos-Import S.A. (022) 42 58 00, Binggeli & Mühlebach S.A., Centre poids lourd (022) 31 29 30, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. (021) 24 04 44, Garage de Saint-Martin S.A. (021) 20 54 51, Neuchâtel M. Facchinetti (038) 24 21 33, Payerne Garage de l'Aviation (037) 61 20 42, Porrentruy W. Affolter (066) 66 68 22, Saint-Cierges A. Freymond (021) 95 61 19, Yverdon Garage des Remparts (024) 2 35 36, Gérard Jagg (024) 2 88 77, et notre distributeur local à Agarn (027) 6 66 21.

**Les nouveaux cours
commencent !**



Leçon de démonstration :

vendredi 6 avril 1973, à 20 heures

Comment apprendre à jouer de l'orgue Hammond, Farfisa, Yamaha ou autres

10 leçons en petit groupe, Fr. 85.—, leçon privée, Fr. 15.— l'heure

Renseignements et inscriptions chez



Le rendez-vous du mélomane

2001 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 72 12

COUTURE

retouches de tous
vêtements dames

DAIM-CUIR

retouchés, réparés,
etc. par spécialiste
Veston-Pantalon
Toutes retouches

Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel.

Tél. 25 41 23.

**Exposition de peaux et housses
à Serrières**

du 23 mars au 7 avril 1973
sous l'église Saint-Marc, rue Treyfont
(places de parc à disposition)

Heures d'ouvertures : lundi-vendredi : 13 h 30 - 20 h
samedi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h

Mme R. Wagner, Pain-Blanc 17, Neuchâtel-Serrières
Tél. (le matin) 31 53 67

VERNISSAGE INSOLITE

MARDI 3 AVRIL à 15 heures

**au chantier du FUTUR SUPER-CENTRE COOP
de Portes-Rouges à Neuchâtel,**

Les autorités scolaires de la ville,
les maîtres de dessin
et les élèves remettront officiellement à COOP Neuchâtel une

ŒUVRE DE 200 m²

réalisée par 117 élèves.

Pour la première fois dans notre région, une œuvre artistique de 120 m de long et de 2 m de haut a été conçue par des écoliers. Ne manquez pas de venir admirer cette réalisation en présence des enfants. Votre participation sera pour eux le meilleur des encouragements !

Trouvez cinq différences, vous serez récompensés!



Ca c'est Ciao (prononcez tchao). Ce cyclomoteur avec sa ligne d'une élégance unique, ses couleurs fraîches et sa technique éprouvée s'est hissé en tête de la Hitparade des deux roues.

le cyclomoteur le plus vendu de Suisse
Modèle 73 avec fourche avant à suspension à balancier Fr. 775.-



Voici le dernier né des cyclomoteurs de Piaggio: son nom? Bravo. Il le porte bien. Observez la forme marquante du cadre monopoutre rigide. Le réservoir plus grand. Le guidon sportif.

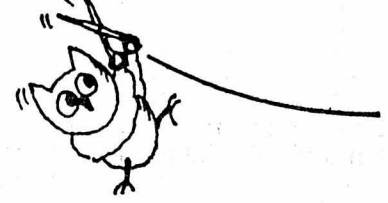
le cyclomoteur racé qui enthousiasme aussi les hommes, à partir de Fr. 695.- Modèle de luxe avec variateur automatique de vitesses et, unique dans sa catégorie, fourche télescopique hydraulique Fr. 890.-

Récompense

Je vois entre les images gauche et droite 5 différences et veux être récompensé avec un autocollant et des prospectus en couleurs Ciao et Bravo

Nom _____
Rue _____
NPA/Localité _____

A envoyer à Rollag SA,
Löwenstrasse 29,
8001 Zurich



Il n'y a pas de différence dans la perfection technique et l'économie des deux cyclomoteurs. Ciao et Bravo ont encore quelque chose en commun: ils viennent de chez PIAGGIO (Vespa).



Représentant général pour la Suisse:
Rollag SA, Zurich



Organisation Quinzaine de Neuchâtel



Marche populaire du 125^{me} anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel

Neuchâtel - Pierre-à-Bot - 31 mai 1973 - Jeudi de l'Ascension

Les bulletins d'inscription peuvent être retirés au bureau de réception de la FEUILLE D'AVIS, à l'agence de voyages WITWER et dans les magasins UNIPHOT.

Programme :

Départ et arrivée : Halle-cantine stand de tir de Pierre-à-Bot.

Heures de départ : De 8 heures à 14 heures.

Fermeture des contrôles : 17 heures précises.

Parcours : Environ 12 km, balisés à travers chemins, forêts et pâturages. Tracé facile. Peu de dénivellation.

Feuille de parcours : Au départ vous recevrez la carte et la description du parcours, à faire timbrer au contrôle installé au poste de ravitaillement à mi-parcours.

Participants : Toute personne, soit individuelle, soit en famille ou en groupe de sociétés sportives et autres. (Les enfants en dessous de 12 ans doivent être accompagnés.)

Tenue : Libre, mais bons souliers de marche.

Assurance : Entièrement à la charge des participants.

Service sanitaire : Assuré par les organisateurs, avec l'aimable concours de la Société des samaritains dames et messieurs.

Challenges spéciaux mis en compétition :

Challenge P. Kramer, Neuchâtel : Au concurrent le plus âgé.

Challenge Quinzaine de Neuchâtel : A la société sportive la plus nombreuse.

Challenge Feuille d'avis de Neuchâtel : A la société ou à l'équipe non sportive la plus nombreuse.

Propreté et environnement : Vous allez parcourir une région magnifique ! Nous nous recommandons chaleureusement pour que vous ne laissiez traîner sur le parcours aucun emballage, débris, gobelet, boîte de conserve ou déchet quelconque. Vous trouverez des corbeilles à papier au poste de ravitaillement et autour des cantines. Utilisez-les. Merci. Les organisateurs vous en seront reconnaissants, ainsi que l'Association pour le tourisme pédestre qui fait chaque année de louables efforts pour tous les vrais amoureux de la nature.

La photo la plus drôle : Un concours original mais facultatif vous est proposé sous l'égide d'Uniphot.

Durant le parcours, faites des photos. Mais des photos drôles et amusantes. Ceux qui sont décidé à jouer le jeu recevront à l'arrivée une enveloppe grâce à laquelle ils pourront nous faire parvenir leur chef-d'œuvre jusqu'au vendredi 15 juin. Un jury composé de spécialistes de la photo et des membres de la commission des manifestations de la Quinzaine de Neuchâtel sélectionnera les cinq photos les plus drôles qui recevront des prix intéressants pour tout amateur de photographie.

Et... bon amusement !

Parking : Vous pourrez arriver en voiture jusque sur la ligne de départ. Grâce à l'amabilité de la police neuchâteloise, plusieurs centaines de véhicules pourront être parqués à quelques mètres du départ.

Et maintenant : Bienvenue à Neuchâtel et bonne route !

Salon canin

Toilette de chiens toutes races.
Manteaux
Colliers - Laisses.
Sur rendez-vous.

C. Schulé - Selterer
Chanel 22, Bôle.
Tél. 41 21 34.



OPTIQUE MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste

Téléphone 25 13 67

Société Suisse de Ciment Portland S.A. Neuchâtel

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

le vendredi 6 avril 1973, à 11 h 30, à Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital No 3. (Immeuble d'Ebauches S.A., 4^{me} étage, salle 108.)

Ordre du jour :

- Rapport du Conseil d'administration et des contrôleurs sur les comptes de l'exercice 1972.
- Approbation de ces rapports et votations sur les propositions qu'ils contiennent.
- Décision relative à la proposition du Conseil d'administration d'élever le capital social de 12 1/2 à 15 millions de francs par l'émission au pair de 5000 actions nouvelles au porteur de 500 francs nominal, donnant droit au dividende dès le 1^{er} janvier 1973.
- Constatation de la souscription, de l'émission et de la libération intégrale des nouvelles actions.
- Modification de l'article 5 des statuts.
- Nominations statutaires.

Les actionnaires qui désirent assister à l'Assemblée générale ou s'y faire représenter sont priés de déposer leurs actions au plus tard jusqu'au mardi 3 avril 1973 à midi, au siège social, aux domiciles de la Société de Banque Suisse et de la Banque Cantonale Neuchâteloise, à Neuchâtel, de la Société de Banque Suisse, à Bâle, ainsi qu'à tous les sièges, succursales et agences de ces banques. Ils recevront en échange une carte d'admission.

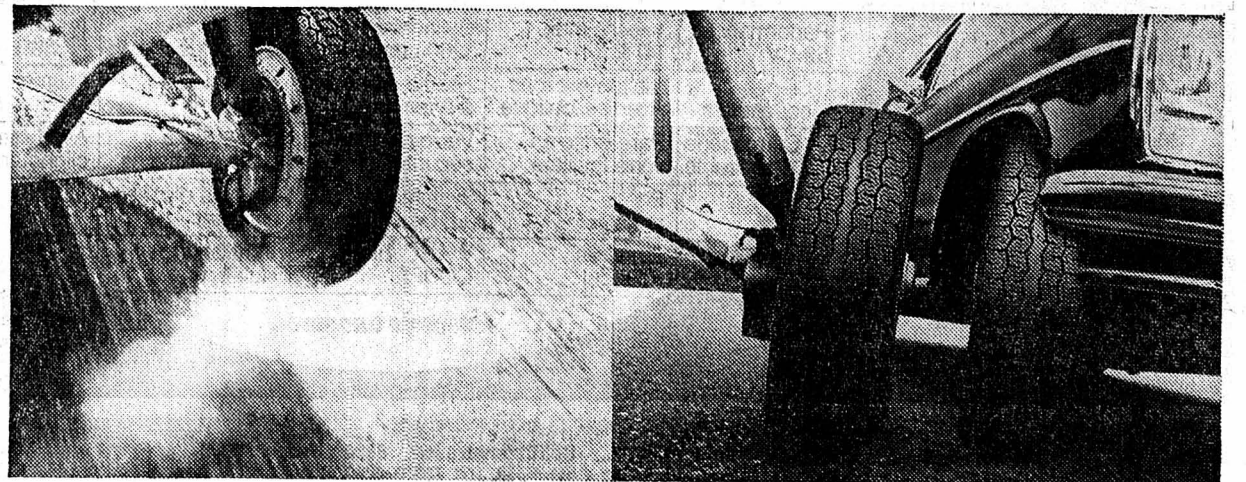
Le bilan, le compte de profits et pertes au 31 décembre 1972, le rapport de gestion et le rapport des contrôleurs, sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Le Conseil d'administration

Neuchâtel, le 2 mars 1973.



Estimez-vous vos pneus capables de supporter un atterrissage?



Le pneu G800 à ceinture d'acier.
Le seul pneu à ceinture d'acier ayant une carcasse en polyester dont la robustesse permet même à un avion d'atterrir en toute sécurité.

Nous avons atterri à plusieurs reprises avec un avion de 12 places pesant plus de 2 tonnes d'une altitude de 3000 mètres à une vitesse de 280 km/h — sans que les pneus ne subissent la moindre avarie. Cette performance fantastique est due au fait que le pneu à ceinture d'acier G800S de Goodyear est différent de tous les pneus que vous connaissez.

C'est le premier pneu à ceinture d'acier doté d'une carcasse en polyester. Pourquoi roulez-vous encore sur des pneus ordinaires?

Il n'y a pas de pneu plus sûr que le G800S de Goodyear. Le seul pneu possédant à la fois les avantages du polyester et ceux de l'acier.

Demandez à votre marchand de pneus qu'il vous procure des G800S.



LOTÉRIE ROMANDE plus que 5 jours!

à GIFFERS (FR)

mini HASSLER prix

Tapis de fond
Rideaux
Coupons
Milleux
Plaques de tapis
Tapis d'Orient
Do it yourself

Miniprix Hassler
6, place d'Armes, Neuchâtel 038-25 21 21

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

KRONE

extro



Fr.1.70

extro

légère

KRONE



Une voiture sûre résiste à tous les examens.

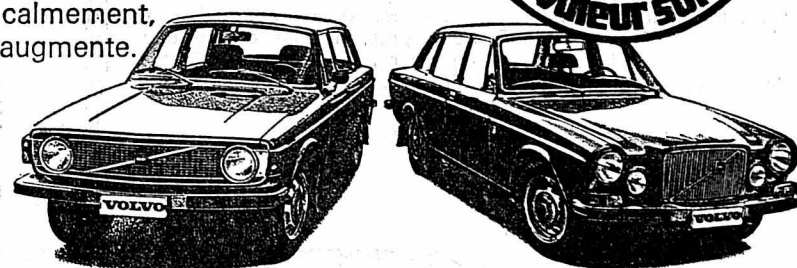
Aujourd'hui déjà, Volvo observe les prescriptions de sécurité de demain. Pour rendre plus sûre encore une voiture déjà réputée pour la sécurité. Système

de freinage à double circuit, carrosserie de sécurité, arceaux de protection, colonne de direction de sécurité en deux parties et sièges réglables dans toutes les

positions avec support dorsal. Quand on est bien assis, on roule plus calmement. Et quand on roule plus calmement, la sécurité augmente.

VOLVO

Sécurité sur tous les fronts.



SVA 363

Importateurs: Automobiles Volvo SA, Lyss: 032 84 31 41; F. Häusermann, Zurich: 01 62 44 33/Effretikon: 052 32 32 21; Crédit et leasing: Volvonia SA, Genève: 022 35 84 70.

2001 Hauterive/Neuchâtel: Garage M. Schenker, tél. (038) 33 13 45.

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse - étranger

VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT
D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

GALERIE CLUB

Exposition

PEINTURE SUR PORCELAINE

élèves de l'Ecole-Club Migros

du 23 mars au 13 avril.

Lundi - vendredi : 9 à 12 heures - 14 à 20 heures.
Samedi : 9 à 12 heures - 14 à 17 heures.

Fermé le dimanche.
11, rue de l'Hôpital (3me étage), Neuchâtel.

ENTRÉE LIBRE.

Vernissage le 23 mars dès 18 heures.

**Voyages
Jelmolli**

Pâques Pentecôte à Londres en Jumbo-Jet

Une aventure merveilleuse en Jumbo avec la BOAC (British Airways), à un prix minime. Réservez-vous aujourd'hui encore une place du 20 - 23 avril ou du 8 - 11 juin 73.

4 jours **495.-**

armourins

Neuchâtel - Tél. (038) 25 64 64

innovation

La Neuveville - Tél. (038) 51 21 44

VAUD — VAUD — VAUD

Fausse alerte à la bombe à Vevey

VEVEY (ATS). — Samedi à 11 h 30, la police municipale et la direction du nouveau centre commercial de Vevey (ouvert le 23 mars et groupant les grands magasins la Placette et Coop-City) recevaient des appels téléphoniques selon lesquels une bombe avait été placée dans l'immeuble et allait sauter à midi. Des dispositions furent prises d'urgence et, dans le temps record de six minutes, les clients et le personnel furent évacués en bon ordre. Mais ce n'était qu'une fausse alerte, due sans doute à de mauvais plaisants. A 14 heures, le centre rouvrait ses portes au public. Une enquête a été ouverte pour identifier les auteurs des appels téléphoniques, qui se réclamaient de « Septembre noir ».

SAINTE-CROIX

Violent choc entre deux voitures

(c) Hier, à 16 h 30, une violente collision s'est produite à l'intersection de l'avenue des Alpes - avenue de l'Industrie à Sainte-Croix. Un automobiliste lausannois venant de cette dernière artère n'a pas accordé la priorité à un véhicule circulant en direction d'Yverdon. Le choc fut violent et la voiture tamponnée fit un demi-tour sur elle-même. Les dégâts atteignent plusieurs milliers de francs; il n'y a pas de blessé.

YVERDON

Nonagénaire fêtée

(c) Hier, Mme Isabelle Annen-Roth a fêté son 90ème anniversaire et reçu les félicitations et cadeaux d'usage des autorités municipales. Elle est la veuve de M. Alfred Annen qui fut municipal à Yverdon. Elle a vécu jusqu'en 1919 à Grandson puis vint par la suite s'installer à Yverdon.

CHENIT

Collision: quatre blessés

(c) Samedi vers 22 h 50, un grave accident de la circulation s'est produit sur la route secondaire le Lieu - le Sentier, au lieu dit « l'Ecofferie », commune du Chenit. La voiture pilotée en direction du Lieu par M. Jean-Michel Rochat, 27 ans, domicilié à l'Orient a, pour une cause inconnue, heurté un véhicule venant en sens inverse, dévié sur la gauche de la chaussée avant de terminer sa course sur le toit. Très grièvement blessé, M. Rochat a été conduit à l'hôpital du Sentier de même que ses trois passagers, Mlle Monique Paccard, 20 ans, domiciliée au Sentier, M. Gabriel Freihold, 22 ans, domicilié au Sentier et M. Daniel Guignard, 20 ans, domicilié à l'Orient, tous plus légèrement atteints.

Incendie à Pully Plus d'un million de dégâts

(c) Dimanche vers 15 h 30, un incendie s'est déclaré dans la villa de Pierraz-Porta, propriété de M. André-Louis Schwarz, au chemin de Pierraz-Porta à Pully. Le feu qui a pris au salon, a détruit des meubles de style des pendules et des toiles de maîtres et cela en dépit de la rapidité de l'intervention des pompiers de Pully et du P.P.S. de Lausanne. Les dégâts sont d'ores et déjà évalués à plus d'un million de francs. L'incendie est vraisemblablement dû à une défectuosité d'un poste de télévision placé dans une armoire chinoise.

A Neuchâtel et dans la région

Culte d'installation du pasteur Jean-Louis L'Eplattenier à Pesieux

Dimanche fut un jour de fête pour la paroisse protestante de Pesieux. Un enfant du village, M. Jean-Louis L'Eplattenier, venant du Locle, a été officiellement installé nouveau pasteur de la communauté réformée évangélique, à la suite du départ du pasteur Henri Gerber, qui s'est retiré dans la Béroche. C'est dans le temple du village où, pour accueillir la nombreuse assistance de fidèles ayant tenu à participer à cette cérémonie, il avait fallu ajouter quelques rangées de bancs, que le culte d'installation eut lieu.

Il était présidé par le pasteur Charles Bauer, du Locle, président du Conseil synodal de l'EREN, qui reçut officiellement le pasteur L'Eplattenier pour ensuite lui céder la chaire.

Auparavant, le vice-président du conseil de paroisse, M. William Gauchat, s'était fait un plaisir de présenter le nouveau pasteur de la paroisse qui conduira celle-ci en compagnie du pasteur Etienne Quinche, à Pesieux depuis quatre ans, avec la collaboration de l'évangéliste M. Blaser, ainsi qu'avec l'appui du Collège des anciens.

Les représentants des paroisses d'Auvornier, de Corcelles - Cormondrèche et des Charmettes à Neuchâtel, d'anciens pasteurs de la paroisse dont le pasteur Gerber, les représentants des au-

torités civiles, notamment MM. Krieg (Conseil général) et Vuillemin (Conseil communal) assistaient à cette fête à laquelle le chœur mixte et le chœur d'enfants apportèrent leur agréable concours.

Le repas servi à la maison de paroisse et qui suivit ce culte avec sainte cène, fut l'occasion de plusieurs discours de la part des invités et des représentants des autorités civiles: tour à tour, lors de cette partie oratoire présidée par le pasteur Quinche, président du conseil de paroisse, Yves-Blaise Vuillemin, président du Conseil communal, Edmond Krieg, président du Conseil général, M. Doebelin, au nom de la paroisse catholique de Pesieux, le pasteur Schneider, d'Auvornier, parlant pour les paroisses avoisinantes, et le pasteur Charles Bauer, qui mit un point final à la cérémonie.

GRAND CONCERT INAUGURAL A LA PAROISSE CATHOLIQUE

Dimanche en fin d'après-midi, la paroisse catholique romaine de Pesieux était également en fête. Elle a pris part à l'inauguration officielle du nouvel orgue de l'église, à la rue Ernest-Roulet, au cours d'un grand concert instrumental et vocal qui fut une parfaite réussite et dont nous reparlerons demain. Plusieurs ensembles vocaux s'y produisirent avec accompagnement d'orgue.

LA VIE THÉÂTRALE À SAINT-BLAISE Les « Amis de la scène » jouent « Attendez-moi chérie »

De notre correspondant:

Pour marquer le quinzième anniversaire de leur groupement, les « Amis de la scène », groupement théâtral de Saint-Blaise, ont présenté, samedi soir et hier après-midi, dans la grande salle du collège de la Rive-de-l'Herbe, « Attendez-moi chérie », une comédie en trois actes de Jean des Marchenelles.

La pièce choisie s'adaptait fort bien au climat de gags propre à la date du 1er avril. « Attendez-moi chérie » est, en effet, un invraisemblable imbroglio de situations cocasses. Le jour de son mariage, un mari doit faire face à celle qu'il va épouser et... à trois autres soupçonnées: une Italienne passionnée, une Allemande décidée et une Belge de Bruxelles. Cette situation particulière va être, en sus, à l'origine de difficultés avec les beaux-parents mais tout se dénouera, comme il se doit, dans le dernier acte lorsqu'on apprendra que l'époux a été la victime d'une énorme machination destinée à le mettre à l'épreuve.

« Attendez-moi chérie » est une comédie de boulevard dans laquelle le spectateur ne doit pas attendre de trouver de fond. Les mots passent, l'auteur joue parfois plus ou moins bien avec eux. Les scènes se suivent sans liaison forcée; l'in vraisemblable côtoie le réel; l'action devient parfois un peu diffuse. Les huit acteurs: Carla Villa, Claudine Zaccaron, Colette Flück, Fausta Cuendet, Raymond Aebly, Jean-Louis Grossen, Frédy Carrell et le président de la société, Bernard Flück, ont su donner à la pièce le tempo qui a permis au public de l'apprécier vivement. Ces acteurs qui réalisent, à la fois, les décors et la mise en scène méritent d'être loués. Leur travail est soigné, rien n'est laissé au hasard. Leur goût et la conviction qu'ils marquent pour le théâtre ont très largement contribué à bâtir le succès qu'ils ont obtenu.

Quinze ans de théâtre pour une troupe d'amateurs, cela mérite aussi des félicitations pour la ténacité. Surtout lorsqu'il faut convaincre un public attiré par tant d'autres centres d'intérêt. C. Z.

Enfin, ce qui était annoncé comme l'attraction de la soirée était constituée par Angelo (M. Willy Lamberet) et ses partenaires Rigo et Etto (MM. Fernand Hirschi et Chardonnens), qui, on s'en doute, mirent la salle de joyeuse humeur. A l'entracte un vin d'honneur fut offert par la commune. Mme François-Stoudmann, membre du Conseil communal et le délégué du Val-de-Travers au comité de l'association cantonale des musiques neuchâteloises s'exprimèrent à cette occasion. En résumé, la fanfare « l'Ouvrière » avec les « Mini-chanteurs » ont remporté un véritable triomphe.

VAL-DE-TRAVERS

La fanfare « L'Ouvrière » de Fleurier et les mini-chanteurs ont remporté un grand succès

De notre correspondant:

Samedi soir, un public très nombreux, à tel point que pour permettre de placer tout le monde, le programme débuta avec quelque dix minutes de retard, se pressait à la salle Fleurisia, où la fanfare locale offrait sa soirée de printemps.

Après une marche enlevée avec brio, le président de « l'Ouvrière », M. Willy Lamberet, de la Côte-aux-Fées, souhaita la bienvenue. Sous la direction de M. Marcel Barrat, de Travers, « l'Ouvrière » avait mis au point un programme particulièrement brillant comprenant notamment l'ouverture de Verdi « Nabuclodonosor », dirigée par M. Willy Lamberet, sous-direction: la marche « Primavista » connut les honneurs du bis.

Du point de vue musical, ce programme combla tous les connaisseurs, tant il a été exécuté avec une perfection rarement atteinte par une société d'amateurs. Le concert instrumental s'est terminé par une production, toujours impressionnante, du groupe des tambours dont le moniteur est M. Fernand Hirschi.

Fort judicieusement les organisateurs avaient demandé le concours des « Mini-chanteurs » de Fleurier, une chorale de cinquante-trois enfants, ayant pour directeur M. B. Berthoud, accompagnée au piano par Mme D. Porret. Ils exécutèrent six chants qui furent aussi et très justement appréciés du public. Ces jeunes recueillirent, comme la fanfare, de chaleureux et mérités applaudissements. Pour le début en public des « Mini-chanteurs », c'est un coup de maître qu'ils ont réalisé.

Fort judicieusement les organisateurs avaient demandé le concours des « Mini-chanteurs » de Fleurier, une chorale de cinquante-trois enfants, ayant pour directeur M. B. Berthoud, accompagnée au piano par Mme D. Porret. Ils exécutèrent six chants qui furent aussi et très justement appréciés du public. Ces jeunes recueillirent, comme la fanfare, de chaleureux et mérités applaudissements. Pour le début en public des « Mini-chanteurs », c'est un coup de maître qu'ils ont réalisé.

MÔTIERS

Assemblée de la caisse Raiffeisen

(c) La caisse Raiffeisen de Môtiers a tenu vendredi soir sa 24ème assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Max Etienne. Tant le rapport du comité de direction que celui du caissier font ressortir les services que rend cette banque coopérative locale qui compte tout juste 100 sociétaires. L'année passée, le mouvement des capitaux a atteint 4.543.678 fr. au compte du bilan, l'actif s'éleva à 2.852.148 fr., et la réserve est de 70.357 fr. en chiffres ronds. Après l'adoption des comptes, les membres du comité de direction et du conseil de surveillance ont été confirmés dans leurs fonctions à l'unanimité.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Pionnier 11 sera, à son tour, lancé vendredi en direction de Jupiter

CAP-KENNEDY (AP). — La sonde spatiale Pionnier 11 doit s'élancer, vendredi, sur les traces de sa « sœur jumelle » Pionnier 10 pour un voyage de 22 mois en direction de Jupiter, planète géante du système solaire qui contient peut-être les éléments constructifs de la vie.

Pionnier 10 qui a 13 mois d'avance sur elle dans ce voyage de près d'un milliard de kilomètres, a été le premier engin construit par l'homme ayant traversé avec succès la ceinture d'astéroïdes qui entoure le Soleil entre les orbites de Mars et de Jupiter. Elle doit passer, en décembre prochain, à quelque 140.000 kilomètres de Jupiter tandis que Pionnier 11 « effleurer » un secteur différent de la planète début 1975.

Puis, toutes deux vont se perdre dans l'infini. Ce seront les premiers objets d'origine terrestre à s'échapper du système solaire et pour le cas problématique où ils seraient, un jour, interceptés par des êtres intelligents d'un autre monde, elles portent à leur intention, gravés sur des plaques d'or des symboles de notre civilisation.

Pionnier 11 doit être lancé vendredi à 3 h 11 heure suisse à l'aide d'une fusée

Atlas-Centaure qui lui donnera une vitesse initiale de 50.000 kilomètres à l'heure.

Chaque sonde est munie d'instruments qui, pendant les quatre ou cinq jours de leur passage à proximité de Jupiter, relateront à la Terre des renseignements sur elle: atmosphère, radiations, température, champs magnétiques, composition chimique de la planète, grâce auxquels les savants espèrent établir si les conditions indispensables à une forme de vie primitive y sont réunies.

SATURNE ?

Les contrôleurs de la NASA ne choisirent la région précise de Jupiter à explorer par Pionnier 11 qu'après avoir analysé les renseignements transmis par son prédécesseur.

Il existe une possibilité, si tout va bien, qu'après avoir croisé Jupiter, Pionnier 11, aille rendre visite à Saturne et à ses anneaux, mais, pour être placé sur la bonne trajectoire, il faudrait que la sonde passe à 32.000 km, de Jupiter. La possibilité d'une telle manœuvre ne pourra être évaluée qu'après que Pionnier 10 aura transmis des renseignements sur l'intensité des radiations de la planète géante.

Informations suisses

Un week-end marqué par deux ennuis ferroviaires en Valais

(c) Au cours du week-end, on a enregistré en Valais un double ennui ferroviaire.

En effet, à Monthey, sur la ligne de l'A.O.M.C., une voiture parisienne fut happée par le train et fortement endommagée. Il y a pour quelques milliers de francs de dégâts. La locomotive a également subi quelques dommages. Aucun blessé n'est à signaler. La voiture n'accorda pas la priorité au train dans un carrefour de Monthey situé à proximité de l'avenue de la Gare.

Dimanche, à Randa, sur la ligne du Viège-Zermatt, le célèbre train de la station a également connu des ennuis. Le convoi chargé de voyageurs descendait de Zermatt vers la plaine. Arrivée à hauteur du village de Randa, précisément dans la zone délimitée « dangereuse » en raison des menaces du glacier, zone où il est d'ailleurs formellement interdit au train de s'arrêter, la locomotive dérailla. Deux essieux se brisèrent. Il fallut transborder les voyageurs et faire venir sur place une locomotive de Zermatt et une autre de Viège. Les travaux de réparation ont été rondement menés et, à 16 heures, le trafic reprit normalement.

Notons que passablement de badauds se sont arrêtés également sur la route où, en raison du glacier « menaçant », tout arrêt est interdit. Le glacier est heureusement resté « sage ».

Incendie près de Sierre

Le feu a éclaté au cours du week-end entre Sierre et Salquenen ravageant un coin de nature et détruisant un important stock de planches de l'entreprise Kuonen. Il y a pour plusieurs milliers de francs de dégâts.

TROIS ANS DE COLLABORATION AVEC ASSA

C'est une expérience concluante, déclare le chef de publicité d'une importante entreprise de produits alimentaires.



« Il y a trois ans que nous avons centralisé notre publicité-presses chez ASSA. Il y avait plusieurs raisons à cela, un besoin de rationalisation d'abord, et aussi d'anciennes expériences pas toujours très concluantes. Aujourd'hui, nous pouvons nous déclarer très satisfaits de cette collaboration. A plus d'un titre. Disons que la première qualité d'ASSA est sans doute la souplesse: souplesse de méthode, souplesse d'esprit. C'est important à notre niveau d'entreprise. D'une part parce que l'administration de nos budgets est lourde et complexe — ASSA nous en décharge complètement — d'autre part parce que nous ne sommes pas tenus avec elle à des schémas trop rigides. C'est essentiel dans notre secteur où nous devons souvent réagir très vite à de nouvelles situations de marché. Notre collaboration avec ASSA commence à l'établissement de notre plan de campagne annuel. Premier contact avec le responsable de notre budget — sur place nous traitons avec le directeur de succursale. Nous lui exposons globalement le but de notre campagne, nos objectifs commerciaux, etc. A lui de nous proposer ensuite les titres, journaux et revues, s'adaptant

le mieux à nos besoins selon leur diffusion, leur périodicité, les caractéristiques de leurs lecteurs... et de nous chiffrer l'ensemble de notre plan. Après accord, ASSA se charge de négocier avec tous les supports. Notre campagne de cette année ne comportait pas moins de 20 sujets d'annonces à paraître dans 35 supports — avec un plan de rotation très précis. Je vous laisse imaginer ce que représente l'organisation de tout ce trafic, de l'établissement des contrats jusqu'au contrôle de la date de parution, de l'emplacement de l'annonce, du sujet, etc., etc. A ce point de vue, ASSA est indispensable. Elle intervient automatiquement et immédiatement en cas de mauvaise exécution de nos ordres. Parfois, nous ne sommes informés qu'après règlement du cas. Viennent ensuite la facturation et les justificatifs. Que de problèmes avons-nous connus à l'époque. Avec ASSA tout se déroule parfaitement. Les factures sont toujours précises et justes (et claires ce qui devient rare), et les justificatifs complets et vérifiés. Autre aspect des « services » ASSA, plus technique celui-là: la planification média par ordinateur. Nous avons res-

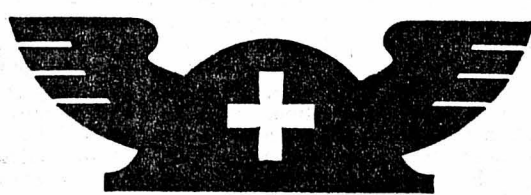
senté cette année le besoin de contrôler l'efficacité de notre plan de campagne; si les combinaisons de journaux que nous utilisions remplissaient bien nos objectifs de communication. Là encore, dans un même esprit ouvert en même temps que compétent, nous avons pu dialoguer avec un spécialiste du département Média-plan d'Annonces Suisses et obtenir une prestation hautement qualifiée. Sur le plan humain, enfin — et c'est essentiel à notre sens — nous apprécions le fait que chez ASSA, derrière la fonction il y ait toujours un visage, un interlocuteur qui partage nos préoccupations, à qui il est facile de demander rapidement un renseignement ou un service. C'est plus efficace et tellement plus agréable ainsi.

ASSA: une agence moderne qui a un visage humain



ANNONCES SUISSES SA

57° Foire Suisse d'Echantillons 7-17 avril 1973 Bâle



Tenez compte du nouvel emplacement du GROUPE DE L'AMEUBLEMENT dans les halles 33, 34, 35, 43, 44, 48 et 49 (flèches de couleur brune) NOUVEAU: Le groupe de l'ameublement est accessible à tous les visiteurs de la Foire

La Foire suisse de printemps entièrement restructurée pour donner une meilleure vue d'ensemble

- Première Foire Européenne de l'Horlogerie et de la Bijouterie, avec plus de 600 exposants de neuf pays européens, sur 44 000 m² de surfaces de halles
 - Un Centre suisse du meuble dans une ambiance particulière
 - Un Centre des arts ménagers avec, pour la première fois, une large offre internationale
 - Foire de la construction avec offre étrangère
 - Les fascinants pavillons des textiles
 - Un grand nombre de présentations spéciales, d'entreprises de prestations de services, etc.
 - Transport (véhicules utilitaires et autocars) de fabrication suisse
 - Camping, Jardinage; tout pour la vie en plein-air
- Une offre complète des biens de consommation et des industries techniques qui réunissent 2500 entreprises sur 170 000 m² de surface
- Heures d'ouverture: de 9 heures à 18 heures. Vente des cartes: dès 8 h. 30
- Prix d'entrée: 7 francs (tous les jours)
- Simple course valable pour le retour sur les Chemins de fer suisses (prix minimum: Fr. 10,40 en 2^e classe, Fr. 15,60 en 1^{ère} classe)
- Utilisez le nouveau prospectus « Votre guide à travers les halles » qui l'on peut obtenir dans les postes d'information

Toyota Corolla 1200



Plus de 360 agences Toyota dans toute la Suisse.

Dès fr. 8190.-

Renseignements

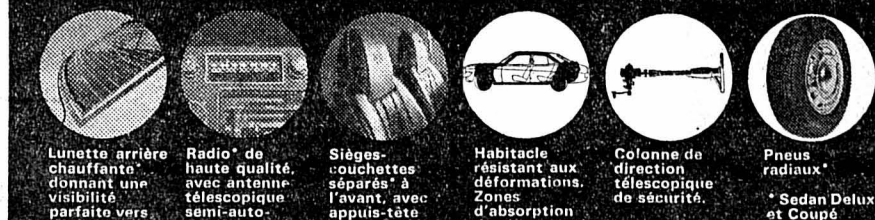
Moteur 4 cylindres de 1166 cmc, arbre à cames placé haut, 73 CV (SAE) à 6000 t/min. De 0 à 100 km/h en 16,0 sec., vitesse de pointe: plus de 145 km/h. Système de freins à 2 circuits, axes séparés; soupape de contrôle de pression sur le circuit arrière; freins à disques à l'avant, à tambours autoréglants à l'arrière; réservoir d'essence bien protégé, placé au-dessus de l'essieu arrière. Anti-gel permanent. Traitement antirouille au départ de l'usine, etc.

Deluxe	5 places, 2 portes	Fr. 8190.-
Sedan Deluxe	5 places, 4 portes	Fr. 9690.-
Coupé	5 places, 2 portes	Fr. 9890.-
Combi	2/5 places, 2+1 portes	Fr. 9450.-

TOYOTA en toute confiance

Le plus grand producteur d'automobiles du Japon

Toyota SA, 5745 Safenwil, téléphone 062/671921



Des Cubains auraient participé aux tortures infligées à Hanoï aux prisonniers américains

DENVER (Colorado) (AP). — «Denver Post» a publié dimanche une interview d'un ancien prisonnier de guerre américain — non identifié — qui déclare que, parmi ceux qui ont interrogé et torturé ses camarades et lui-même dans le camp de Hanoï surnommé le «zoo», figuraient quatre hommes de race blanche, dont deux apparemment d'origine cubaine.

Ces hommes prétendaient être Vietnamiens, selon l'ancien prisonnier qui les a vus sévir de l'été 1967 à l'été 1968, mais ils parlaient médiocrement la langue.

«C'était indiscutablement des latins», a affirmé l'ancien prisonnier en parlant des deux présumés Cubains qui avaient

été surnommés dans le camp «Fidel» et «Pancho».

Ils recherchaient tous quatre une «soumission totale» des Américains, ajoutait-il, et ils étaient craints davantage que leurs collègues nord-vietnamiens parce qu'ils «semblaient comprendre l'état d'esprit américain» et châtaient plus sévèrement les actes de défi ou de rébellion.

«Ils voulaient que nous croyions à ce qu'ils croyaient eux-mêmes et il fallait faire très attention avec eux. Ils étaient des communistes très orthodoxes et s'ils portaient des vêtements civils durant les séances d'interrogatoire, leur comportement dénotait une formation militaire.

L'ancien prisonnier déclare, en outre,

que ces quatre hommes, qui ordonnaient souvent aux gardiens vietnamiens de frapper les Américains, ont, avant de quitter le «zoo», enseigné diverses méthodes d'interrogatoire à une classe de Nord-Vietnamiens.

BRULÉES VIVES

Par ailleurs, selon Mme Shirley Jones, femme canadienne d'un employé américain de la base aérienne Clark où ont transité les derniers prisonniers libérés par le Viet-nam du Nord et le Pathet-lao, un de ses compatriotes, le missionnaire Lloyd Opper, 20 ans, a raconté durant son court séjour à la base comment deux religieuses américaines ont été brûlées vives par le Viet-cong lorsqu'elles furent capturées en mé-

me temps que lui-même et un autre missionnaire, Samiel Mattix, il y a cinq mois dans le village de Kengkok, dans le sud du Laos.

Le père Opper, que les journalistes n'ont pu rencontrer à la base de Clark car il y a été soigné pour une «grippe» avant d'être placé dimanche à bord d'un avion pour les Etats-Unis, a raconté à Mme Jones que les Vietnamiens avaient ligoté les deux missionnaires, les sœurs Evelyn Anderson, 25 ans, et Béatrice Kosin, 35 ans, et les avaient enfermées dans une hutte à laquelle ils ont mis le feu.

Les corps carbonisés des deux femmes ont été découverts dans les ruines de Kengkok quelques jours après leur capture. Elles avaient les mains liées derrière le dos par une corde de chanvre qui n'avait pas complètement brûlé.

ELLE A TORT

A la suite des accusations lancées vendredi par l'actrice-militante Jane Fonda selon lesquelles les prisonniers affirmant qu'ils ont été torturés par les Nord-Vietnamiens sont des «hypocrites et des menteurs», d'autres prisonniers américains en transit à la base de Clark ont réitéré dimanche ces accusations sans commentaires, car ils doivent obtenir le feu vert du Pentagone avant de faire des déclarations détaillées.

«Elle a tort. Je peux le prouver par mon expérience personnelle», a déclaré le capitaine William Spencer.

«Ses propos ne valent pas la peine qu'on en parle», a dit de son côté le lieutenant William Mayall.

Le commandant de la base de Clark, le général Moore, a déclaré, pour sa part, qu'il savait de diverses sources que ce qu'ont déclaré les prisonniers est authentique.



Le salut de Peron (à droite) et de Campora.

(Téléphoto AP)

Cette fois, Peron a vaincu

«Le pouvoir sera transmis à M. Campora le 25 mai prochain «quoil qu'il arrive», affirmait vendredi l'actuel président argentin, M. Lanusse, battu lors des élections présidentielles du 11 mars dernier. «Rien ni personne ne pourra s'y opposer, et l'armée n'hésiterait pas à intervenir en cas de nécessité», a-t-il menacé. La junte des commandants en chef venait de reconnaître «le triomphe du Front justicialiste de libération» (péronistes), considérant comme définitif le résultat des élections. Et pourtant, M. Campora, qui, avec son coéquipier, M. Lima, avait recueilli 49,56 % des suffrages, n'avait pas atteint la majorité absolue. C'est à la suite de l'abandon avant le deuxième tour de l'Union civique radicale, parti venant après le Front justicialiste dans le décompte des voix, que la junte décida de confirmer l'élection de M. Campora à la présidence pour la période 1973-1977. L'arrêt du tribunal électoral qui, vendredi après-midi, s'étant prononcé en fa-

veur d'un second tour, limité au Front justicialiste et au parti radical, n'a donc pu être respecté.

Peu avant son départ de Rome pour Madrid où il a rencontré le général Franco en compagnie de Juan Peron, M. Campora avait affirmé dans une conférence de presse que son slogan électoral «Campora au gouvernement, Peron au pouvoir» demeurait valable, et qu'il entendait rétablir des relations diplomatiques avec Cuba. Il devait regagner l'Argentine dans la nuit.

UN FAIT PAR JOUR

Edgar Faure

Il parle le russe et le chinois. Pourquoi? Pour rien. Pour savoir. A 50 ans, la politique lui ayant, pour une fois, été infidèle, et comme une femme l'aurait fait d'une bague, il se passe au doigt l'agrégation de droit romain. Pourquoi? Pour rien. A quoi sert une émeraude?

A 65 ans, on le croyait repu d'aventures, de succès parfois sans lendemains et de projets plus ou moins subtils. Mais Edgar Faure sera bien, à lui seul, et jusqu'à la fin, le dernier des salons dont on cause. Où l'on compte, où l'on mijote, où se prépare quelque savante combinaison. Il avait encore besoin d'un feu d'artifice personnel. A chacun son Versailles. Et ses Grandes Eaux. Le voici, le voilà, accomplissant une nouvelle prouesse de fanabule de la politique. Parce qu'il dirigera pendant 5 ans les travaux de l'Assemblée nationale française? Pas du tout. Le «perchoir» est presque à la portée du premier venu. Et ce n'est pas le genre d'Edgar Faure, soit qu'il enchante, ou qu'il agace. Pour lui, qui a déjà presque tout eu, cela ne fait en somme qu'un titre de plus. Le succès est ailleurs. Et aussi la victoire.

En poussant la candidature d'Edgar Faure à la présidence de l'Assemblée, en imposant à ceux qui ne le considéraient que comme un lointain cousin, quelque peu infidèle et souvent difficile — Edgar Faure veut trop être l'ami de tout le monde pour avoir vraiment des amis — Pompidou a suscité un événement de première importance. Un grand moment de la scène politique. Pour la première fois depuis 15 ans, un candidat patronné par l'Elysée, à un moment où les anciens «godilots» du général et les centristes d'une opposition qui défend de moins en moins bien son corsage. Voilà comment, et aussi, on réussit une certaine ouverture. A part cela, bien sûr, M. Lecanuet qui n'a pas tout à fait la voix aussi acide qu'autrefois, pourra toujours rappeler sa formule du 6 novembre 1972: «M. Pompidou doit changer de politique, sinon il se passera de nous» certains ne manqueront pas d'esquisser un certain sourire. Et si Servan-Schreiber qui dit tant de choses, à contre-temps et contre tout, arrivait à se souvenir de ce qu'il a bien pu affirmer le 10 février dernier: «Non, non et non, nous ne rejoindrons pas la majorité après les élections» d'autres penseraient que Tartarin a aussi un héritier ailleurs qu'à Tarascon.

Même grâce à Edgar Faure, les réformateurs n'auront pas encore droit à une suite élyséenne. Mais une chambre d'amis leur est déjà préparée, et cela leur promet, pour la suite, des réveils agréables. Il n'y a pas de miracle en politique. Il y a seulement des gens, qui, en certaines occasions, voient un peu plus loin que les autres. L'art d'Edgar Faure aura toujours été de bien se placer en certaines occasions. Celui de Pompidou est cousin. Alors, l'écris tout cru, que dans ces journées électorales, Edgar Faure aura été, et sans que personne y prenne garde, le Monsieur X. de Pompidou. Edgar Faure, président de l'Assemblée? C'est une affaire de routine. Ce n'est pas le président qui compte, mais ce qu'il représente. Pompidou vient de mettre au feu le fer de la nouvelle majorité présidentielle. C'est l'élection de 1976 que prépare celle d'Edgar Faure. Cette journée du 2 avril sera à n'en pas douter, considérée plus tard par les spécialistes comme la première de la future campagne présidentielle. C'est du cousu main. Et en politique, Edgar Faure a des doigts de fée.

Images... Edgar Faure dans son somptueux appartement de l'avenue Foch à Paris préparant son discours d'investiture. Poli, précis, droit. A croire qu'il coule de source. Avec deux ou trois mots qui feront pschtt. Mais l'essentiel, n'a-t-il pas été dit par le même Edgar Faure en octobre 1972 à Beaune: «Le départ du général De Gaulle dans son historique dignité a clos une polémique. Les formations politiques s'épuisent en vaines apostrophes. Seul le regroupement conclu à l'occasion d'élections présidentielles permet des majorités d'idées...»

Après son exercice de style de mai 1968, Edgar Faure écrit, et bien, un livre intitulé: «La Disgrâce de Turgot». Tout un programme. A qui, et à quoi, pensera-t-il donc désormais?

L. GRANGER

Vers une crise politique en Italie?

ROME (AP). — Le gouvernement italien a levé le voile, dimanche, sur l'ensemble des mesures qu'il compte appliquer en 1973 pour relancer l'activité économique de la nation. La discussion de ce programme au parlement, la semaine prochaine, risque d'aboutir à une crise ministérielle en raison du dissentiment grandissant entre les partis de la coalition gouvernementale.

Le programme prévoit une augmentation de 4,5 % du P.N.B., alors que le pourcentage atteint en 1971 n'a été que de 1,6 et en 1972 de 3,2, mais l'expansion que le gouvernement compte réaliser demeure inférieure à celle des autres pays du Marché commun.

Les mesures envisagées sont strictement limitées à 1973, déclare le gouvernement, car la crise économique actuelle rend impossible d'élaborer les plans à long terme, tels que des prévisions budgétaires s'étalant sur cinq ans.

Il sera procédé à une augmentation des investissements publics et privés et, pour ces derniers, une réforme nationale de la sécurité sociale y contribuera en réduisant les contributions versées par les entreprises. Cela doit leur permettre de disposer de 1000 milliards de lires qu'elles devront investir dans l'économie du pays.

Cette réforme aura aussi pour résultat, déclare le gouvernement, de réduire le

coût de la main-d'œuvre en Italie et de le ramener au même niveau que dans les autres pays européens.

Toutefois, les centrales syndicales sont opposées à cette mesure qui, à leur avis, est favorable aux entreprises, mais n'apporte rien aux travailleurs.

COMME AVANT

Le projet fait également l'objet de critiques au sein de la coalition orientée sur le centre dirigée par M. Andreotti, chef du gouvernement. Certains de ses membres reprochent au ministère d'avoir hésité trop longtemps à prendre des mesures pour combattre le marasme économique, et souhaitent le retour à la coalition des catholiques et des socialistes marxistes qui dirigea le pays de 1962 au début de l'an dernier.



Les policiers de Marseille devant le bar tragique.

(Téléphoto AP)

DROGUE ET RÉGLEMENTS DE COMPTES: CINQ TRUANDS TUÉS À MARSEILLE

MARSEILLE (AP). — La découverte par la brigade des stupéfiants d'un nouveau laboratoire de transformation de morphine-base en héroïne, dans le quartier de Saint-Julien à Marseille, est un nouveau coup dur pour les trafiquants.

En effet, ce laboratoire installé dans la villa «Clotilde» aurait fonctionné, pensent les policiers, pendant près de trois mois. Lors de sa découverte, il venait d'être démantelé et tout le matériel, ainsi que les produits chimiques, transportés dans un box du quartier de la Rose par les deux trafiquants qui touchent de près à la fabrication.

Il s'agit de Christian Simonpieri, neveu du célèbre «Ange» qui défraya la chronique il n'y a pas si longtemps, et Joseph Fabiano. Ce coup de filet des policiers réalisé vendredi aurait, pensent certains, déclenché la fusillade qui, sa-

medi soir vers 19 h, a fait quatre morts et deux blessés à l'intérieur du bar «Tanagra» sur le quai du vieux port.

DEJA

Ce bar était déjà célèbre pour avoir été il y a six ans, le théâtre d'un règlement de comptes alors qu'il portait l'enseigne du «Rustique». Les quatre morts de samedi sont Albert Bistoni, Joseph Lomini, Claude Napolitano et Carmen Ambrosio. Les policiers sont persuadés que Napolitano et Carmen Ambrosio sont des victimes «innocentes» de ce règlement de comptes. Pour eux, il n'y avait peut-être qu'un seul homme, Joseph Lomini, qui était visé. Les tueurs se sont en effet acharnés sur lui.

Par ailleurs, Lomini était un client habituel du «Tanagra». Par contre, Albert Bistoni n'était pas un habitué. Il est possible que les deux hommes se soient connus, mais les policiers font remarquer que les deux corps ne se trouvaient pas côte à côte, ce qui peut laisser supposer en l'état actuel de l'enquête, que Bistoni, bien que spécialisé dans le trafic des stupéfiants depuis de nombreuses années (il avait été condamné à cinq ans de prison pour trafic par le tribunal de Marseille en 1963), ait été tué par erreur.

LE CINQUIÈME

Une seconde exécution sommaire a eu lieu dimanche après-midi à Marseille. Un homme a abattu de plusieurs balles de 11,43 le conducteur d'une voiture de location qui stationnait rue d'Iena. La victime est un repris de justice âgé de 44 ans originaire de Corse, Jean-Baptiste Rossi, qui venait de purger une peine de prison pour vol et recel et avait été libéré le 27 mars.

600.000 livres volées à Londres

LONDRES (AFP). — Six cents mille livres (environ 5,2 millions de francs suisses) ont été dérobés durant le week-end dans le bureau de poste de Twickenham, dans la banlieue de Londres.

Les cambrioleurs ont fait sauter l'ouverture d'un coffre à l'aide d'explosifs.

Précisions de Radio-Vatican sur les persécutions religieuses en Albanie

CITÉ-DU-VATICAN (AFP). — Radio-Vatican revient sur le cas de l'Albanie qui s'est proclamée en 1967 «le premier Etat athée du monde». La même radio avait réservé, il y a trois jours, un commentaire surpris et indigné aux informations, en provenance de Vienne, selon lesquelles un ecclésiastique catholique albanais aurait été fusillé pour avoir baptisé un nouveau-né.

Vendredi, l'association «Italie-Albanie» avait démenti cette nouvelle. Selon des sources italiennes, le fait serait exact, mais remonterait à environ deux ans. Samedi, la radio du Vatican ne revient pas sur ce point, mais elle s'étonne du silence des défenseurs des droits de l'homme alors que la liberté religieuse, voire les prêtres, ont été supprimés par la force en Albanie.

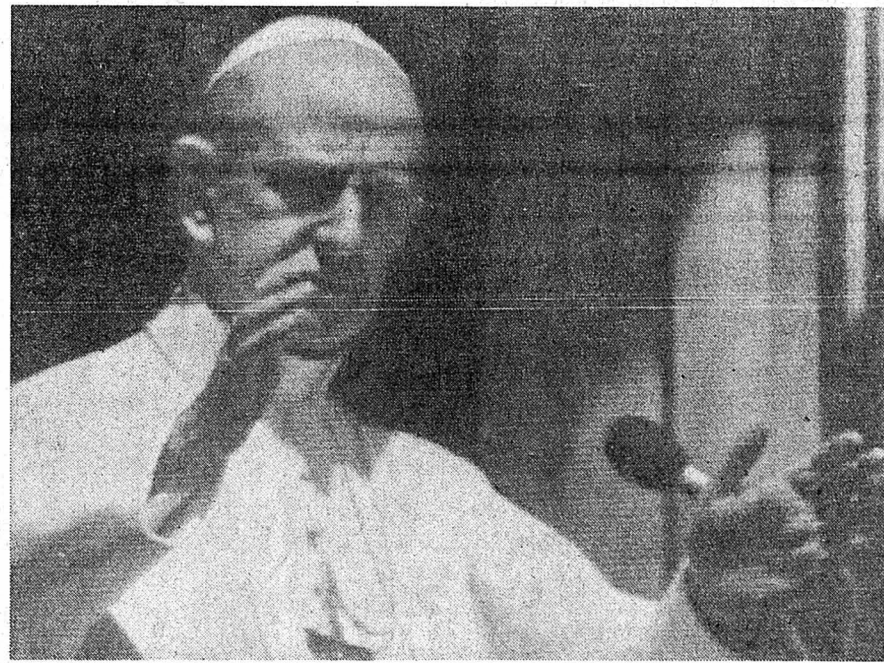
Dès la fin de la guerre, 60 prêtres autochtones sur 120 furent supprimés. On fusilla, avec onze laïcs catholiques, l'abbé mitré des Mirdites (groupe ethnique catholique du nord) et l'évêque de Nenshati. L'archevêque de Durazzo mourut dans un camp de concentration peu avant l'archevêque métropolitain de Scutari, qui décéda faute de soins. «A la fin de 1948, précise la radio, l'élimination de la hiérarchie pouvait être considérée comme un fait accompli.»

L'année suivante, un décret-loi déclara illégales les trois religions du pays: catholique, orthodoxe et musulmane. La création, en 1951, d'une «Eglise catholique nationale» mit les derniers prêtres devant une «tragédie alternative». En 1967 les prêtres étaient abolies et le fait de les ratiquer assimilé à un crime.

Les monuments n'ont pas été mieux traités. L'église des sœurs de Sainte-Elisabeth, à Scutari, est devenue le siège de la police politique. L'ancienne chapelle du chapitre est aujourd'hui un dépôt de pneumatiques. La cathédrale a été

convertie en «palais des sports». Son clocher a été rasé et le presbytère et la sacristie remplacés par une piscine.

Le même sort, selon la radio, a été réservé aux mosquées et églises orthodoxes.



Paul VI invitant la foule massée devant Saint-Pierre à prier pour l'Eglise du silence.

(Téléphoto AP)

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Jean Tissier est mort

GRANVILLE (AP). — Le célèbre acteur Jean Tissier, qui devait fêter dimanche son 77me anniversaire au centre de réadaptation fonctionnel le «Normandy» à Granville (Manche), en compagnie de Mme Jacquard, directrice de «La roue tourne», de l'acteur Azais et de son neveu, est décédé samedi matin dans l'ambulance qui le transportait d'urgence au bloc de réanimation de l'hôpital de Granville.

Jean Tissier était en cure à Granville depuis la fin novembre 1972, époque à laquelle il était arrivé de l'hôpital Foch sur une civière, complètement paralysé et dans un état moral dépressif.

Nouvelle victime en Ulster

BELFAST (AFP). — Le corps d'une jeune fille de 18 ans a été découvert à Hadden's Quarry, près d'Aughnacloy (comté de Tyrone). Le corps portait des traces de blessures à la tête. La jeune fille était allée à un bal vendredi soir et avait disparu depuis.

Brandt et son aile gauche

HAMBURG (AFP). — A une semaine du congrès social-démocrate de Hanovre, que les observateurs politiques attendent avec intérêt, le chancelier Brandt a rappelé qu'il n'y avait pas de place au sein de son parti pour les tendances procommunistes. Dans une interview accordée à l'hebdomadaire «Spiegel», M. Brandt prend manifestement ses distances vis-à-vis de l'aile gauche du S.P.D., qu'une vingtaine de membres ont quitté il y a deux semaines pour adhérer au parti communiste de R.F.A.

Londres: feu vert à la T.V.A.

LONDRES (Reuter). — Pour s'accorder avec ses partenaires de la Communauté européenne, la Grande-Bretagne a adopté dimanche le système de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.), qui remplace l'impôt sur les ventes et la taxe sélective sur l'emploi.

L'introduction de la T.V.A., dont le taux normal est fixé à 10 %, représente le plus important bouleversement fiscal jamais vécu par les quelque 1.200.000 commerçants britanniques, qui ont consacré leur week-end à renouveler l'étiquetage de leurs produits.

L'avènement de la nouvelle taxe a provoqué une véritable frénésie d'achats, samedi, car de nombreux produits seront plus chers aujourd'hui à la réouverture des magasins.

ASIE

Variole: 3000 morts au Bangla Desh

DACCA (AP). — M. Manna, ministre de la santé, a annoncé que la variole a fait au moins 3000 morts depuis le mois de janvier au Bangla Desh.

Selon les journaux, le bilan de l'épidémie est nettement plus important puisqu'elle fait quotidiennement 300 victimes.

Taux d'escompte relevé au Japon

TOKIO (Reuter). — La Banque du Japon a porté son taux d'escompte à 5 %, soit une augmentation de 0,75 % par rapport à l'ancien taux (4,25). La mesure prend effet aujourd'hui.

MOYEN-ORIENT

D'Israël en URSS

JERUSALEM (AP). — A la suite des informations parues dans «Hebdomadaire soviétique», revue publiée à Londres, selon lesquelles 10.000 juifs soviétiques émigrés en Israël ont demandé à retourner en URSS, les services israéliens d'immigration ont fait savoir qu'en fait, 92 juifs soviétiques seulement ont manifesté l'intention de revenir dans leur pays.

Dans le guépier du Caire

LE CAIRE (AP). — L'hebdomadaire égyptien «Akhar el Yom» déclare que les derniers bouleversements politiques qui ont amené le président Sadate à prendre tous les pouvoirs et l'Union socialiste arabe, parti unique, à élire un nouveau secrétaire général, ont été provoqués par une grave lutte d'influence entre le gouvernement et le parti.

Le conflit politique a amené, selon l'hebdomadaire, la naissance de factions clandestines au sein du parti, factions qui à leur tour ont engendré des groupuscules influents «qui ont affaibli le parti et le gouvernement».

AMÉRIQUE

Tornadoes en Géorgie: 9 morts, centaines de blessés

ATLANTA (AP). — Six tornadoes se sont abattus dimanche matin sur la Géorgie et la Caroline du Sud, faisant au moins neuf morts et plusieurs centaines de blessés. Les tornadoes ont provoqué des dégâts matériels, notamment en Géorgie où des maisons ont été détruites ou endommagées. Vingt personnes ont été hospitalisées dans un faubourg d'Atlanta.

AU VIEUX VAPEUR

